

# Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire

Données régionales et spécificités départementales

Chiffres 2016

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR



**N°2018-1 - Mai 2018**

Ce panorama socio-économique de l'agriculture ligérienne a été réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Différentes sources statistiques ont été mobilisées : la MSA, Agreste (statistique agricole annuelle, comptes de l'agriculture, recensement de l'agriculture 2010...), la typologie INOSYS Pays de la Loire, l'ORAB, le GNIS, les données collectées par les pôles « installation-transmission », et « circuits courts - accueil à la ferme » de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire. Le rang des Pays de la Loire précisé pour chacune des productions est établi selon le nouveau périmètre des régions françaises en vigueur depuis début 2016.

Les auteurs tiennent à préciser que compte tenu de cette diversité de sources, une variable peut être quantifiée différemment d'une source à l'autre (périmètre, échantillonnage différents). Par ailleurs, certaines cartes sont toujours réalisées sur le périmètre des « anciens » cantons en raison de la non-disponibilité pour le moment des données à l'échelle des « nouveaux » cantons.





## **7 Emploi et structures**

- 7** Exploitations agricoles
- 11** Chefs d'exploitation
- 15** Installations
- 18** Cessations
- 20** Salariés des exploitations agricoles
- 22** Salariés des industries agroalimentaires

## **24 Résultats économiques**

## **26 Utilisation du territoire**

## **29 Les productions animales**

- 29** Viande bovine
- 32** Lait de vache
- 35** Viande porcine
- 38** Volailles
- 41** Viande ovine
- 43** Lait de chèvre

## **45 Les productions végétales**

- 45** Céréales
- 48** Oléagineux et protéagineux
- 51** Viticulture
- 53** Légumes
- 55** Fruits
- 57** Semences
- 59** Horticulture et pépinière

## **61 Agriculture biologique**

## **64 Signes de qualité**

## **65 Circuits courts**

## **67 Agritourisme et oenotourisme**

## **69 Annexe**





## Orientations économiques et statuts

Les Pays de la Loire comptent 24 100 exploitations agricoles (sous statut<sup>1</sup>) en 2016. L'élevage est l'orientation principale de plus de 81 % des entreprises agricoles : élevages bovins qu'ils soient laitiers, allaitants ou mixtes (la moitié des exploitations ligériennes), élevages avicoles (10 %), élevages porcins (3 %), élevages ovins et caprins (2 %). Un peu moins de 20 % des exploitations sont principalement orientées vers le végétal : les grandes cultures (9 %), mais également la viticulture (5 %) et le végétal spécialisé (6 %).

Les exploitations individuelles représentent moins de la moitié des exploitations ligériennes (39 %), alors qu'elles sont encore majoritaires à l'échelle nationale (54 %). La part d'EARL (29 %) et celle des GAEC (20 %) illustrent le développement de l'agriculture de groupe en Pays de la Loire. Ces statuts sont majoritairement présents dans les exploitations d'élevage et plus particulièrement en production laitière. Les autres statuts sociétaires notamment à vocation commerciale (SARL) sont plutôt rencontrés dans les entreprises orientées vers le végétal spécialisé.

Le nombre d'exploitations agricoles poursuit en 2016 son recul entamé il y a plusieurs décennies. La baisse du nombre d'entreprises agricoles s'élève en moyenne à 2,3 % par an depuis 2005, mais a tendance à s'atténuer ces dernières années (-1,7 % par an depuis 2010). Les orientations principales maraîchage-floriculture, pépinière, bovins, et porcins connaissent les taux de baisse annuels les plus importants (-2 % et plus en moyenne annuelle depuis 2010). L'orientation grandes cultures et les élevages ovins-caprins et volailles connaissent un recul

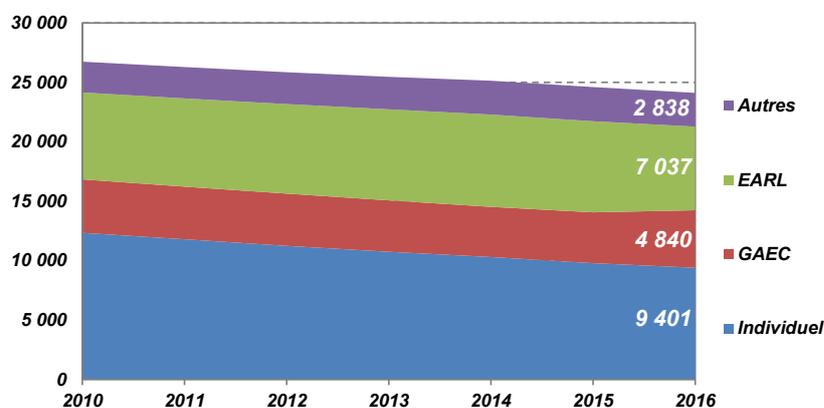
moins depuis 2010 tandis que le nombre d'élevages de chevaux progresse.

Du point de vue des statuts juridiques, les exploitations individuelles sont celles qui connaissent le taux de baisse annuel le plus important (-5,5 % par an depuis 2005 ; -4,4 % par an depuis 2010). Alors qu'il reculait en valeur absolue, le nombre de GAEC a progressé en 2016 (+1,2 %) du fait de la conversion d'EARL en GAEC pour bénéficier de la transparence GAEC dans le cadre de l'évolution de la PAC. Mécaniquement, le nombre d'EARL recule en 2016 (-0,6 %) alors que les autres statuts sociétaires poursuivent leur hausse (+1,5 %).

## Chiffres clés 2016

- 24 100 exploitations agricoles sous statut
- SAU moyenne : 77 ha
- 39 % d'exploitations individuelles et 20 % de GAEC

## Evolution du nombre d'exploitations par type de structure juridique en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA



<sup>1</sup>Un individu est affilié en qualité d'exploitant agricole sous statut s'il met en valeur une exploitation au moins égale à une SMA (superficie minimum d'assujettissement) ou a une activité agricole de 1 200 h minimum de travail par an. Les cotisants solidaires (activité agricole entre un quart et une SMA ou entre 150 h et 1 200 h/an) non retraités dont les revenus professionnels agricoles annuels sont supérieurs à 800 SMIC horaire (soit > à 7 808 € au 01/01/2017), sont dorénavant affiliés en qualité d'exploitant agricole sous statut.



## Spécificités départementales

Le quart des 24 100 exploitations agricoles ligériennes est localisé en Maine-et-Loire en 2016, environ un cinquième respectivement en Mayenne, en Vendée et en Loire-Atlantique et 15 % en Sarthe. Les exploitations orientées vers les productions bovines et polyculture-polyélevage sont majoritaires dans tous les départements, mais dans des proportions variables : entre 53 % en Maine-et-Loire et 81 % des exploitations en Mayenne. La part des exploitations orientées vers le végétal spécialisé et la viticulture est plus marquée en Loire-Atlantique (17 % des exploitations) et en Maine-et-Loire (21 %) et celle des grandes cultures en Sarthe (12 %) et en Vendée (11 %). Ces deux départements se démarquent également par une part plus importante d'exploitations orientées vers les productions avicoles, respectivement 13 % et 18 %.

La répartition des statuts diffère également d'un département à l'autre en lien avec les orientations de production et les dynamiques locales. La part des exploitations individuelles demeure élevée en Sarthe et en Mayenne (respectivement 50 % et 43 %). Elle n'atteint que 33 % des exploitations en Vendée. A contrario, la Sarthe présente le plus faible taux de GAEC en Pays de la Loire (12 %) alors qu'ils atteignent 25 % des entreprises agricoles en Vendée et en Loire-Atlantique.

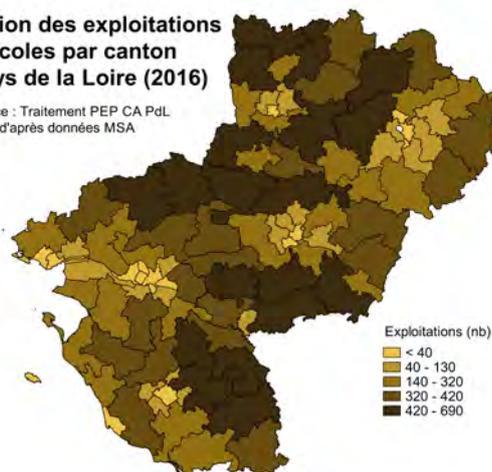
Nombre d'exploitations par département en Pays de la Loire en 2016						
	44	49	53	72	85	PdL
	4 471	6 036	5 018	3 634	4 956	24 115

PEP Chambre d'agriculture PdL

Source : MSA

### Répartition des exploitations agricoles par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



La densité des exploitations agricoles est plus importante autour d'un axe nord-sud allant de l'ouest mayennais au nord-est de la Vendée en passant par le sud du Maine-et-Loire. La principale raison de cette distribution est la présence plus importante de petites et moyennes exploitations orientées vers l'élevage ou encore les cultures spécialisées (Maine-et-Loire).

Répartition des exploitations par structure juridique par département en Pays de la Loire en 2016						
	44	49	53	72	85	PdL
<b>Individuel</b>	36%	36%	43%	50%	33%	39%
<b>GAEC</b>	25%	17%	20%	12%	25%	20%
<b>EARL</b>	27%	32%	29%	27%	29%	29%
<b>Autres<sup>1</sup></b>	12%	14%	8%	11%	13%	12%

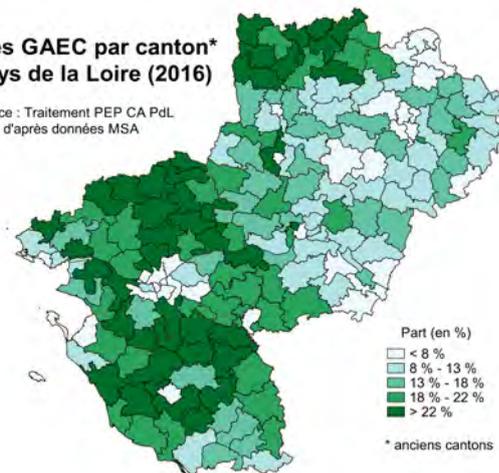
<sup>1</sup>dont GFA et SCEA

PEP Chambre d'agriculture PdL

Source : MSA

### Part des GAEC par canton\* en Pays de la Loire (2016)

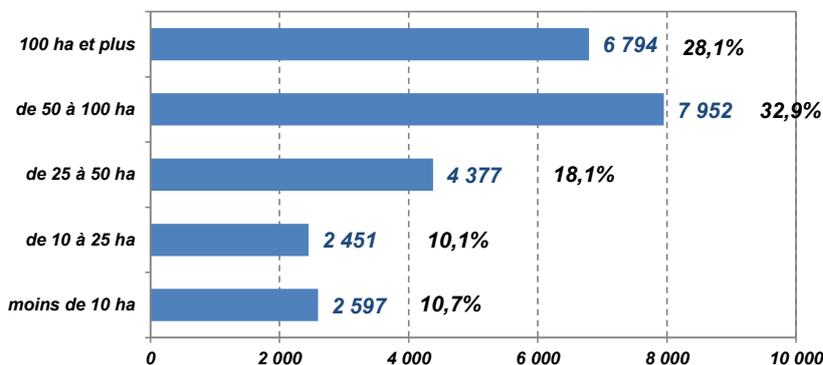
Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



## Dimension économique des exploitations ligériennes

La SAU moyenne des exploitations ligériennes sous statut est de 77 ha en 2016. Compte tenu du processus continu de restructuration des exploitations, la SAU moyenne régionale continue de progresser à un rythme moyen annuel oscillant entre 1,3 et 1,6 % sur les cinq dernières années. En 2016, les exploitations de plus de 100 ha confortent leur part qui atteint 28 % des exploitations ligériennes. Les exploitations de 10 à 50 ha poursuivent leur recul tandis que celles de moins de 10 ha voient leur effectif progresser par rapport à 2015. Les SAU les plus importantes sont en moyenne exploitées dans les orientations de productions principales suivantes : polyculture-polyélevage (106 ha), bovins mixtes (103 ha), bovins lait (91 ha), porcins (81 ha) ainsi que bovins viande (79 ha) puis grandes cultures (76 ha). Les exploitations de moins de 10 ha sont généralement des entreprises de cultures spécialisées (maraîchage, horticulture-pépinière) ou d'élevages spécialisés (volailles, lapins, veaux de boucherie). Ce sont les GAEC qui en moyenne exploitent la SAU la plus importante (140 ha toutes orientations confondues), suivis des EARL (71 ha) puis SCEA (53 ha) et des individuels (51 ha).

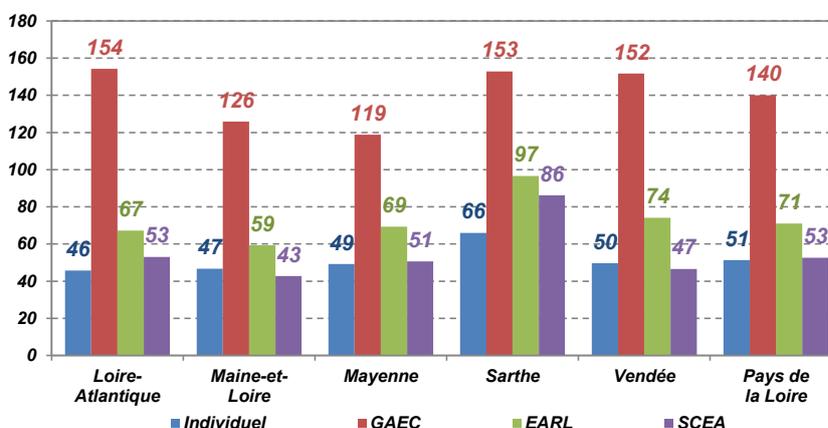
Nombre d'exploitations agricoles par taille en Pays de la Loire en 2016



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

SAU moyenne des exploitations agricoles par type juridique et par département en 2016 (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

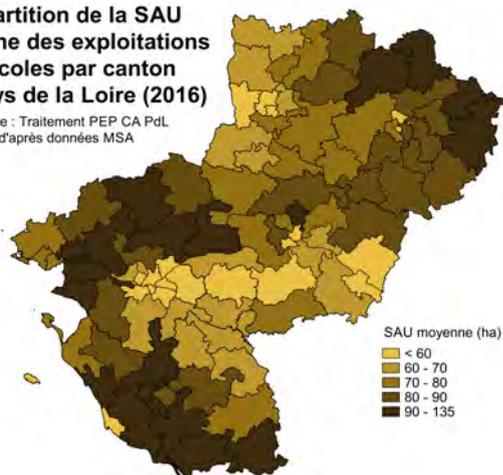
Source : MSA

orientations confondues), suivis des EARL (71 ha) puis SCEA (53 ha) et des individuels (51 ha).



Répartition de la SAU moyenne des exploitations agricoles par canton en Pays de la Loire (2016)

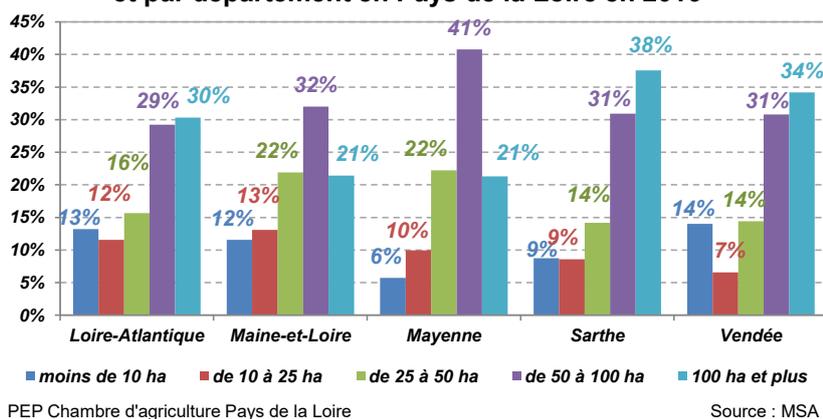
Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



SAU moyenne (ha)  
 < 60  
 60 - 70  
 70 - 80  
 80 - 90  
 90 - 135

La SAU moyenne des exploitations varie fortement d'un département à l'autre : de 66 ha en Maine-et-Loire à 87 ha en Sarthe (70 ha en Mayenne, 81 ha en Loire-Atlantique et 86 ha en Vendée). La part des exploitations de plus de 100 ha se distribue de la même façon : de 21 % des exploitations en Maine-et-Loire et en Mayenne à 38 % en Sarthe. Les petites structures sont plus fréquentes en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire en raison de leur orientation plus marquée vers les productions végétales spécialisées. A l'opposé, on retrouve une part plus

### Répartition des exploitations agricoles par taille et par département en Pays de la Loire en 2016



importante de structures de plus grande taille en Vendée en raison du nombre plus important de GAEC ainsi qu'en Sarthe où les grandes cultures et polyculture-polyélevage sont plus présents. La Mayenne, quant à elle, présente une plus forte proportion de petites structures agricoles sous forme individuelle.

Ces spécificités départementales se retrouvent dans la lecture des SAU moyennes selon le statut juridique. La Sarthe se démarque nettement des autres départements par une SAU moyenne plus importante quel que soit le statut juridique.



## Orientations économiques et statuts

La région des Pays de la Loire compte près de 36 100 chefs d'exploitation et coexploitants agricoles en 2016 dans les 24 100 exploitations agricoles sous statut, soit en moyenne 1,5 chef d'exploitation ou coexploitant par exploitation. Aux côtés de ces chefs d'exploitation, travaillent également 2 289 conjoints collaborateurs, 106 aides familiaux et 25 200 ETP salariés dans les exploitations agricoles.

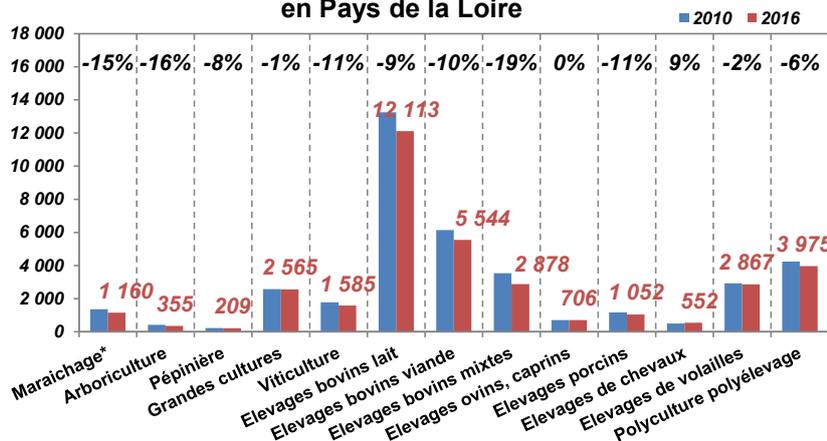
### Actifs agricoles non salariés par département en 2016

	44	49	53	72	85	PdL
<b>Chefs d'exploitations agricoles (statutaires)</b>	6 934	8 756	7 552	5 043	7 795	36 080
<b>Conjoints collaborateurs</b>	342	454	579	509	405	2 289
<b>Aides familiaux</b>	22	20	12	21	31	106

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

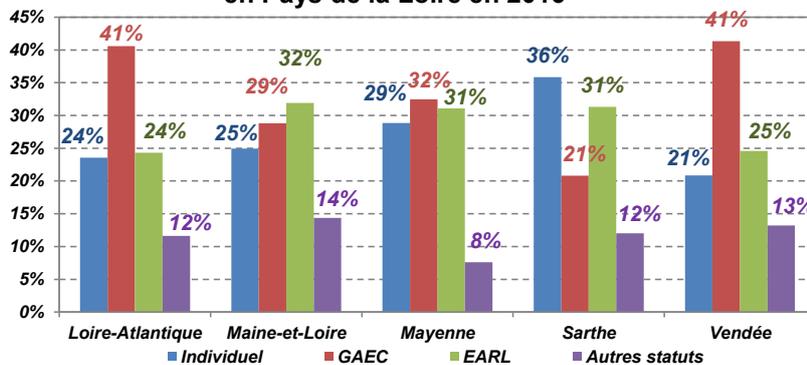
### Evolution du nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants par orientation principale en Pays de la Loire



\* et horticulture

PEP CA Pays de la Loire d'après données MSA

### Répartition du nombre de chefs d'exploitation par type juridique et par département en Pays de la Loire en 2016



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

### Chiffres clés 2016

- 36 100 chefs d'exploitation ou coexploitants
- Age moyen : 48 ans
- 25 % de femmes
- 26 % de chefs d'exploitation individuelle et 33 % de coexploitants de GAEC

La majeure partie des chefs d'exploitation et coexploitants (84 %) exerce dans des exploitations dont l'orientation principale est l'élevage ou dans des exploitations polyculture-polyélevage. Une part non négligeable dirige aussi des entreprises dans les secteurs du végétal spécialisé et de la viticulture en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces orientations sont moins répandues dans les autres départements ligériens.

En moyenne régionale, 26 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans des exploitations individuelles (9 430), 33 % dans les GAEC (12 059) et 29 % dans les EARL (10 326). Seuls 12 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans les autres statuts d'entreprise (SCEA, SARL, etc...).

Le nombre moyen de dirigeants varie selon le statut de l'entreprise (1 chef d'exploitation en exploitation individuelle, 2,5 coexploitants

<sup>1</sup>Ne sont pas comptabilisés ici les cotisants solidaires, soit un peu plus de 500 retraités agricoles ayant conservé des terres et 4 200 exploitants à titre secondaire (autre activité à titre principal).

en GAEC et 1,5 en EARL) et selon son orientation de production principale (2 chefs d'exploitation ou coexploitants en bovins lait, 1,4 en bovins viande, 1,2 en volaille de chair).

La population des chefs d'exploitation et des coexploitants suit une tendance baissière, en moyenne de -1,6 % par an depuis 2005. Ce repli tendanciel s'est néanmoins nettement ralenti depuis quelques années. Il s'élève à -1,4 % par an depuis

2010. La composition de la main d'œuvre agricole évolue aussi conjointement à cette baisse. La part du travail familial traditionnel poursuit son recul dans la main d'œuvre des exploitations agricoles alors que celle des chefs d'exploitation, des coexploitants et salariés agricoles se conforte. Le nombre de conjoints collaborateurs a en effet fortement diminué depuis quelques années suite à une évolution de leur statut : évolution vers le statut d'associé

d'EARL, ou vers le salariat d'exploitation, mais aussi par le développement du travail salarié en dehors des exploitations agricoles. Il en est de même pour les aides familiaux (106 à l'échelle régionale en 2016). Cette diminution de l'emploi familial est compensée par des gains de productivité, l'embauche de salariés permanents ou saisonniers ou la délégation de certains travaux.



La distribution des chefs d'exploitation et des coexploitants selon les départements est à peu près analogue à celle des exploitations. Compte-tenu de leurs spécificités relatives au développement des sociétés (des GAEC notamment), le nombre de chefs d'exploitation est plus que proportionnel aux exploitations en Vendée (21,6 % contre 20,6 %) et en moindre mesure en Loire-Atlantique. Il est moins que proportionnel en Sarthe (14 % contre 15,1 %) et en moindre mesure en Maine-et-Loire.

Observée dans tous les départements, la baisse du nombre de chefs d'exploitation a été un peu plus forte en Vendée depuis 2010.

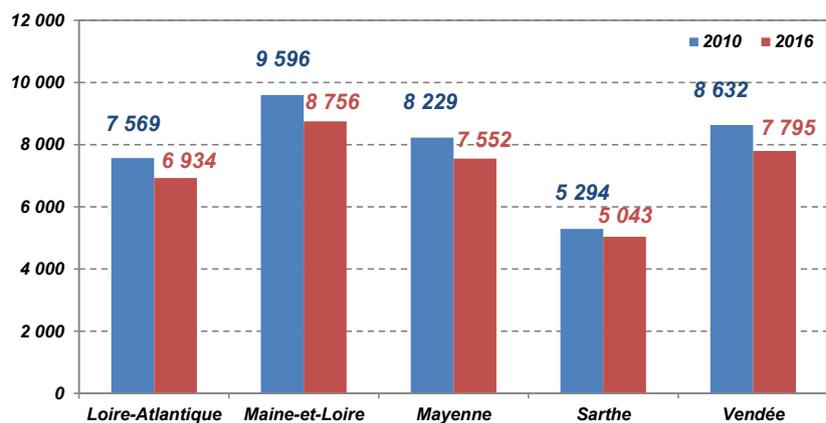
S'agissant de la répartition des chefs d'exploitation et des coexploitants par statut

Alors que l'élevage et la polyculture constituent globalement le socle de l'activité agricole ligérienne, les cultures spécialisées et surtout la

viticulture sont très présentes en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique. La Sarthe et la Vendée sont plus orientées vers les cultures céréalières et la

volaille, la Vendée vers les bovins viande, la production laitière prédomine en Mayenne.

Evolution du nombre de chefs d'exploitation par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

d'exploitation, le Maine-et-Loire et la Mayenne se situent à peu près dans la moyenne régionale. La Sarthe se différencie par contre par une part de chefs d'exploitation individuelle plus importante (36 %) et seulement 21 % de coexploitants dans les GAEC. Inversement, la Loire-Atlantique et la Vendée affichent une part de chefs d'exploitation individuelle plus faible que la moyenne régionale, mais une part de coexploitants dans les GAEC plus importante (41 % contre 33 %).

Répartition des chefs d'exploitation par département en Pays de la Loire en 2016						
	44	49	53	72	85	PdL
Cultures spécialisées	490	792	119	172	292	1 865
Viticulture	539	983	0	25	38	1 585
Grandes cultures	218	791	263	537	756	2 565
Polyculture-polyélevage	386	782	740	1 130	937	3 975
Elevage bovins viande	894	1 373	792	643	1 842	5 544
Elevage bovins lait	2 977	2 226	3 949	1 259	1 702	12 113
Elevage bovins mixte	589	606	955	201	527	2 878
Elevage ovins-caprins	97	212	62	58	277	706
Elevage porcins	168	247	241	236	160	1 052
Elevage de volailles	370	523	255	614	1 105	2 867
Elevage de chevaux	124	122	125	102	79	552
Autres élevages	82	99	51	66	80	378
<b>Total</b>	<b>6 934</b>	<b>8 756</b>	<b>7 552</b>	<b>5 043</b>	<b>7 795</b>	<b>36 080</b>

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

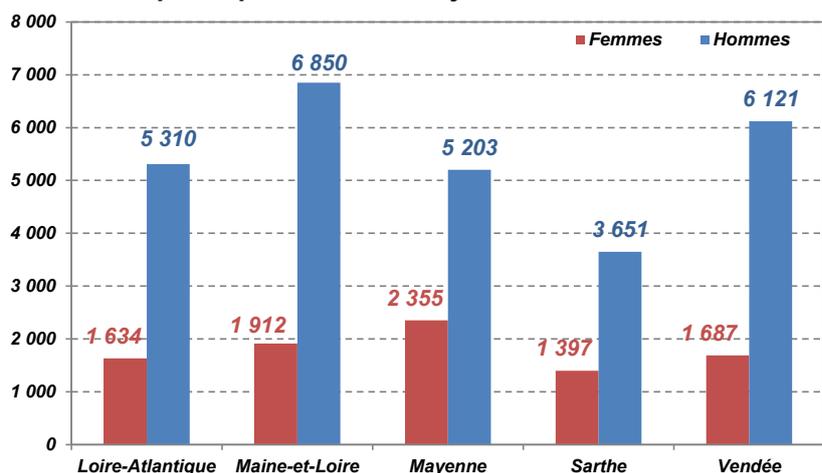
Source : MSA

## Profil des chefs d'exploitation : sexe et âge

Les femmes représentent 25 % des chefs d'exploitation et des coexploitants en 2016. Cette part se stabilise depuis 2010. Les femmes chefs d'exploitation sont plus nombreuses dans les activités d'élevage (productions laitières et de volailles). Elles sont en moyenne plus âgées que les hommes, l'entrée dans la profession d'une partie d'entre elles étant plus tardive : beaucoup poursuivent l'activité de leur époux quand celui-ci part en retraite.

Conjointement au recul de ses effectifs, la population des chefs d'exploitation agricole vieillit. L'âge moyen des chefs d'exploitation de la région s'élève à 48,4 ans en 2016. La part des chefs d'exploitation ligériens de plus de 50 ans s'établit à 48,5 % et celle des plus de 55 ans à 27 % en 2016. La part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans varie selon l'orientation de production. Les éleveurs laitiers et les éleveurs de volailles sont plutôt jeunes alors que les éleveurs de bovins viande, les céréaliers et les exploitants en polyculture-polyélevage sont en moyenne un peu plus âgés. Exception faite des arboriculteurs, la part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans dans les orientations végétal spécialisé est inférieure à la moyenne régionale.

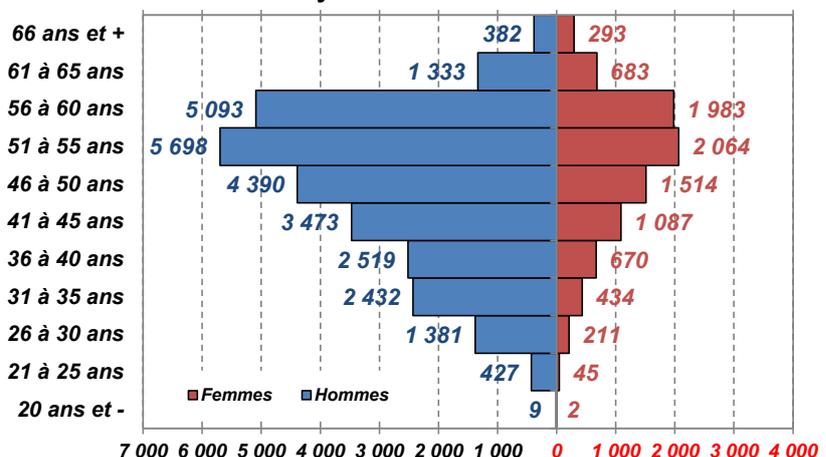
### Nombre de chefs d'exploitation par sexe et par département en Pays de la Loire en 2016



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

### Pyramide des âges des chefs d'exploitation en Pays de la Loire en 2016



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA



## Spécificités départementales

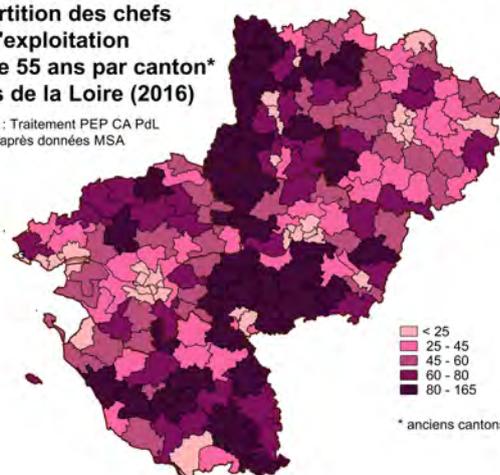
La Mayenne est le département où la proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation est la plus élevée avec 31 % de femmes contre 28 % en Sarthe et 22 à 24 % dans les autres départements.

La part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans est un indicateur permettant de localiser les territoires dans lesquels l'enjeu du renouvellement des chefs d'exploitation agricole est prégnant.

En moyenne départementale, la part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans, se situant aux alentours de 26 % - 28 %, est assez homogène. La Loire-Atlantique est le département présentant le taux le plus faible et la Sarthe, le département présentant le taux le plus élevé. Les cartes révèlent qu'à l'échelle infra départementale, certains territoires sont plus concernés que d'autres par le vieillissement de la population agricole. A noter que ce taux progresse relativement vite, de l'ordre de 1 % entre 2015 et 2016 en moyenne régionale et dans chacun des départements ligériens.

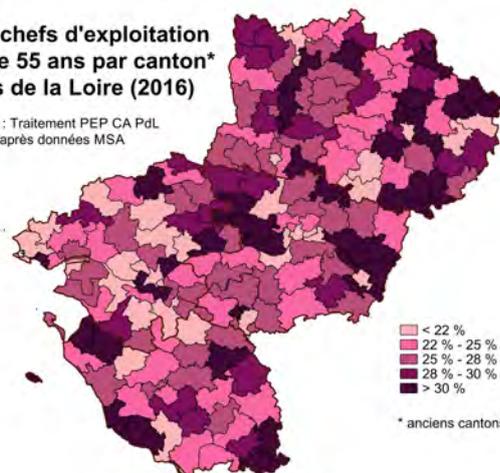
### Répartition des chefs d'exploitation de plus de 55 ans par canton\* en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



### Part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans par canton\* en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA





## Les installations

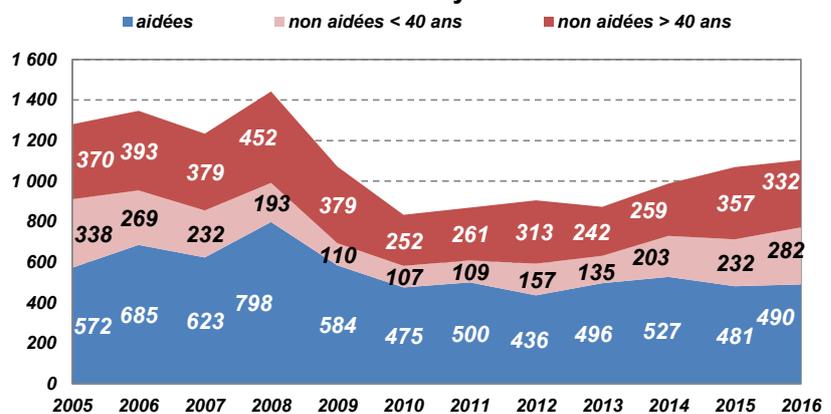
En 2016, 1 099<sup>1</sup> agriculteurs se sont installés en Pays de la Loire dont 490<sup>2</sup> avec des aides à l'installation (création ou reprise d'entreprises agricoles). Le nombre d'installations poursuit sa hausse entamée en 2014, parallèlement aux cessations d'activité agricole. La forme GAEC a été de nouveau très sollicitée par les nouveaux installés en 2016 (41 % des installations). La possibilité depuis 2014 de faire des GAEC entre époux et d'accéder ainsi à la transparence dans le cadre du versement des aides PAC est le principal élément d'explication.

Sur les années 2005-08, les installations avoisinaient les 1 300 par an. Cette période correspond à l'arrivée en retraite des papy boomers et la mise en place de mesures de préretraite qui ont permis à un nombre conséquent d'agriculteurs âgés de 55 à 59 ans de bénéficier de préretraite sociale. Ainsi, sur cette période, les possibilités d'installations ont été accentuées. Avec l'arrêt de ces mesures en novembre 2008, les départs de la tranche 55-59 ans ont chuté, réduisant le nombre d'installations.

## Chiffres clés 2016

- 1 100 installations
- 67 % des installations en élevage
- 30 % des installés ont plus de 40 ans
- 64 % d'installations aidées parmi les moins de 40 ans

## Evolution des installations aidées et non aidées en Pays de la Loire



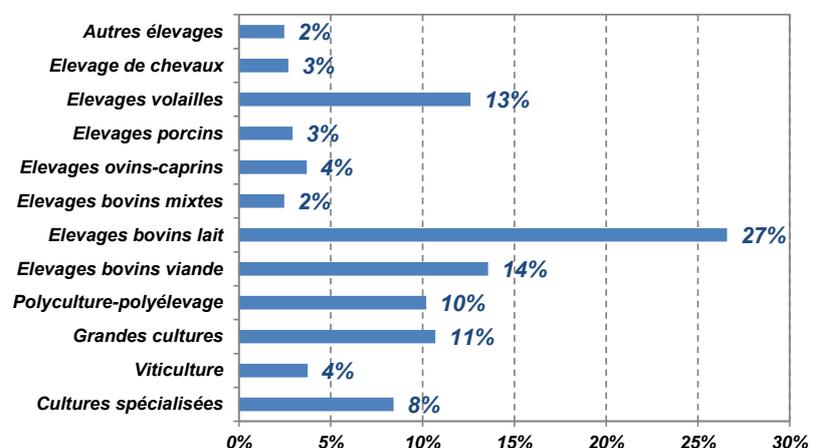
PEP CA PdL d'après données MSA et services TI CA PdL

## Les installations par type d'activité

Les deux tiers des installations se réalisent en élevage. Les systèmes bovins sont prédominants : près de 45 % des installations en moyenne ces dernières années. Bien qu'en diminution, les bovins lait restent la première orientation de production des installations ligériennes (27 % en 2016).

Les cultures spécialisées, la viticulture et les cultures céréalières regroupent un peu plus de 20 % des installations.

## Répartition des installations (aidées ou non) par orientation agricole en Pays de la Loire en 2016



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

<sup>1</sup> Toutes installations hors transferts entre époux

<sup>2</sup> Sur le périmètre des champs analysés (voir annexe à la fin du document). 508 installations aidées au total.

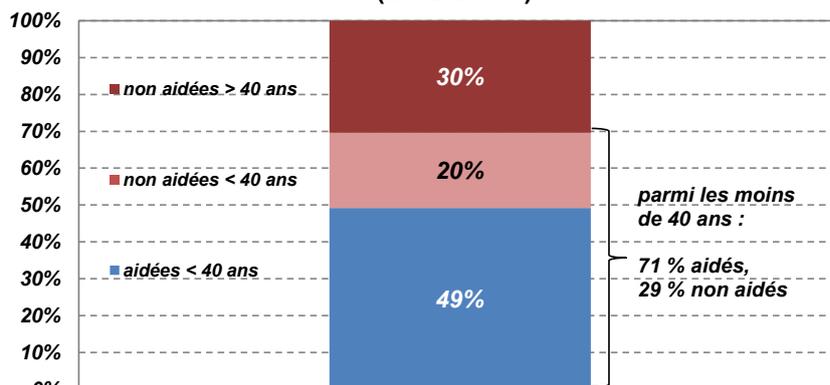
## Les installations selon l'âge

Sur les cinq dernières années, 30 % des installés avaient plus de 40 ans. Et parmi les moins de 40 ans, population cible de la DJA, 71 % ont mobilisé des aides à l'installation.

D'après une étude réalisée par le Pôle Transmission Installation de la Chambre d'agriculture, la majorité des moins de 40 ans qui se sont installés sans aides ne pouvaient réglementairement pas accéder aux aides nationales à l'installation de par l'absence de diplôme conférant la capacité professionnelle agricole.

D'autres n'y ont pas eu recours pour différentes raisons : l'appréhension de la complexité des procédures, la dimension économique des exploitations (trop petites pour être éligibles), les réfractaires au dispositif d'accompagnement à l'installation, le manque de

### Répartition des installations aidées et non aidées avant et après 40 ans en Pays de la Loire (2012-2016)



PEP CA PdL d'après données MSA et services TI CA PdL

disponibilité en temps ou le délai trop court compte tenu d'une opportunité de reprise.

En 2015 et 2016, la proportion de non aidés parmi les moins de 40 ans a nettement progressé. Quelques éléments d'explication peuvent être avancés : les taux d'intérêt très bas proposés par les banques rendant obsolètes les prêts bonifiés, le flou administratif engendré par la mise en place de la nouvelle programmation des aides à l'installation, les nombreuses installations sur de petites surfaces, la fin des quotas laitiers...

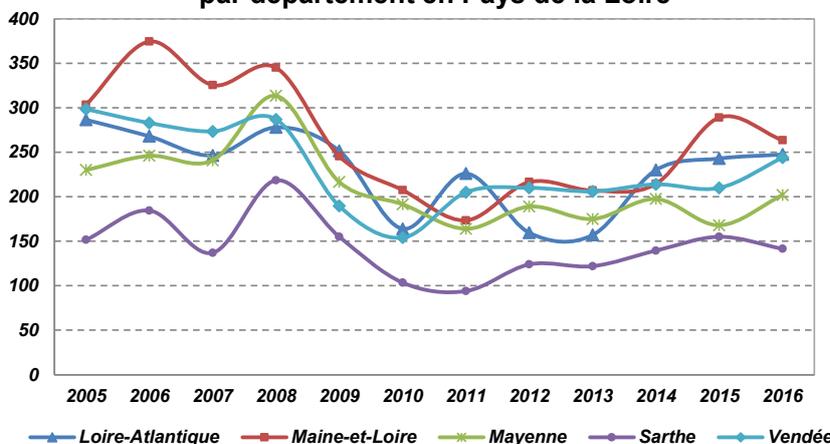


### Spécificités départementales

Le Maine-et-Loire est le département ligérien qui connaît le plus d'installations, suivi de près par la Loire-Atlantique, la Mayenne et la Vendée. En Sarthe, les installations sont moindres, oscillant entre 100 et 150 installations par an.

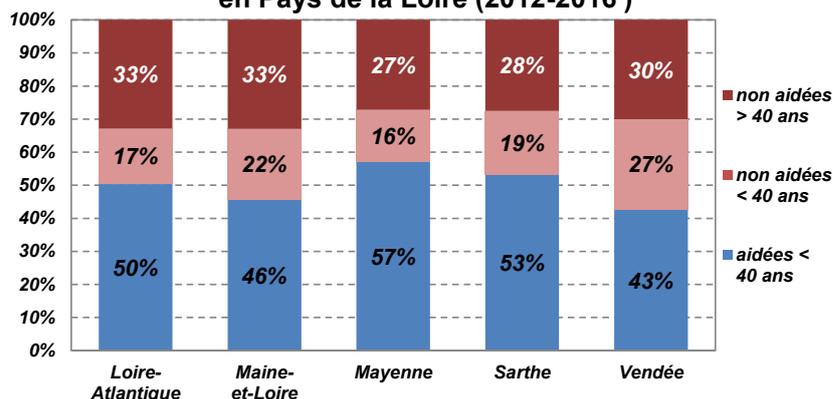
Selon les départements, la proportion d'installés ayant plus de 40 ans est assez semblable. Par contre, la proportion des non aidés de moins de 40 ans est plus faible en Sarthe, en Mayenne et en Loire-Atlantique alors qu'elle est nettement plus élevée en Vendée. Des installations en volailles fermières (sur moins d'une SMA), en intégration avec des opérateurs économiques ou de conjoints d'exploitant incorporant des sociétés sans solliciter les aides expliquent en partie ces écarts.

### Evolution des installations aidées et non aidées par département en Pays de la Loire



PEP CA PdL d'après données MSA

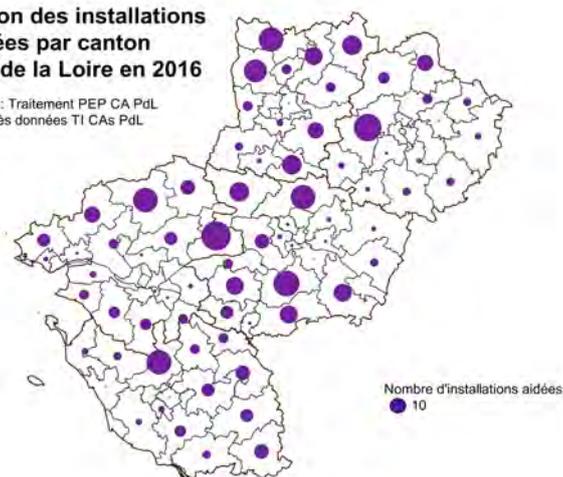
### Répartition des installations aidées et non aidées avant et après 40 ans par département en Pays de la Loire (2012-2016)



PEP CA PdL d'après données MSA et services TI CA PdL

## Répartition des installations aidées par canton en Pays de la Loire en 2016

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données TI CAs PdL



Nombre d'installations par sexe et par département en Pays de la Loire en 2016						
	44	49	53	72	85	PdL
<b>Hommes</b>	167	188	138	81	166	740
<b>Femmes</b>	81	76	64	61	78	359
<b>% Femmes installées</b>	33%	29%	32%	43%	32%	33%
<b>% Femmes chefs d'exploit.</b>	24%	22%	31%	28%	22%	25%

PEP Chambre d'agriculture PdL

Source : MSA

En 2016, un tiers des installés étaient des femmes en Pays de la Loire. Dans le temps, cette proportion a légèrement tendance à diminuer. Notons que, sur les cinq dernières années, 20 % des installations aidées en Pays de la Loire étaient féminines. Les femmes s'installent plus tardivement que

les hommes, elles ont pour moitié plus de 40 ans. La Sarthe et la Mayenne sont les départements qui comptent la plus forte proportion de femmes à s'installer comme chef d'exploitation (proche de 40 % en moyenne sur les cinq dernières années).

Parmi les installés, la part des femmes s'avère plus prononcée dans les élevages de petits animaux (volaille, porcs, caprins, ovins...) : 43 % des installés ces cinq dernières années.



## Les cessations

Un peu plus de 1 800 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité agricole en 2016 en Pays de la Loire. Cela représente 5,1 % de l'ensemble des chefs d'exploitation ligériens. Les cessations d'activité agricole ont connu une période creuse entre 2009 et 2013 (un peu moins de 1 500 par an en moyenne, soit 3,8 % des chefs d'exploitation). Malgré un léger recul, l'année 2016 s'inscrit dans la tendance de reprise des cessations initiée en 2013. Les cessations d'activité des chefs d'exploitation âgés entre 55 et 59 ans ont été beaucoup plus importantes entre 2005 et 2008 sous l'impulsion de dispositifs réglementaires : la préretraite agricole et le départ en retraite avant 60 ans pour carrière longue.

## Chiffres clés 2016

- **1 835 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité**
- **Part des moins de 55 ans dans les cessations d'activité : 22 %**

## Les cessations par type d'activité

Les cessations d'activité dans les orientations bovines et polyculture-polyélevage représentent plus des deux tiers des cessations d'activité agricole en 2016.

Les élevages bovins viande, ovins caprins et de volailles connaissent un taux de cessation d'activité des chefs d'exploitation supérieur à la moyenne régionale. Les orientations bovins lait et porcins se situent en dessous. Les productions végétales spécialisées connaissent par contre un taux de départs précoces supérieur à la moyenne régionale.

Taux de cessation* d'activité agricole selon l'orientation (moyenne Pays de la Loire 2012-16)				
Orientation principale de l'exploitation	< 50 ans	< 55 ans	< 60 ans	Total
<b>Maraichage**</b>	1,4%	1,9%	2,8%	5,5%
<b>Arboriculture</b>	1,2%	1,7%	2,4%	4,7%
<b>Pépinière</b>	1,5%	2,3%	3,7%	5,7%
<b>Grandes cultures</b>	0,5%	0,9%	1,6%	4,8%
<b>Viticulture</b>	0,8%	1,2%	1,8%	4,2%
<b>Elevages bovins lait</b>	0,7%	1,0%	1,8%	4,1%
<b>Elevages bovins viande</b>	0,6%	0,9%	1,7%	4,9%
<b>Elevages bovins mixtes</b>	0,4%	0,7%	1,6%	4,6%
<b>Elevages ovins, caprins</b>	1,7%	2,3%	3,3%	5,4%
<b>Elevages porcins</b>	0,9%	1,1%	1,8%	4,2%
<b>Elevages de volailles</b>	1,2%	1,6%	2,6%	4,8%
<b>Polyculture polyélevage</b>	0,5%	0,8%	1,6%	4,4%
<b>Total orientations agricoles</b>	<b>0,8%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,9%</b>	<b>4,6%</b>

\* nombre de cessations d'activité rapporté à la population de chefs d'exploitation

\*\* et horticulture

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

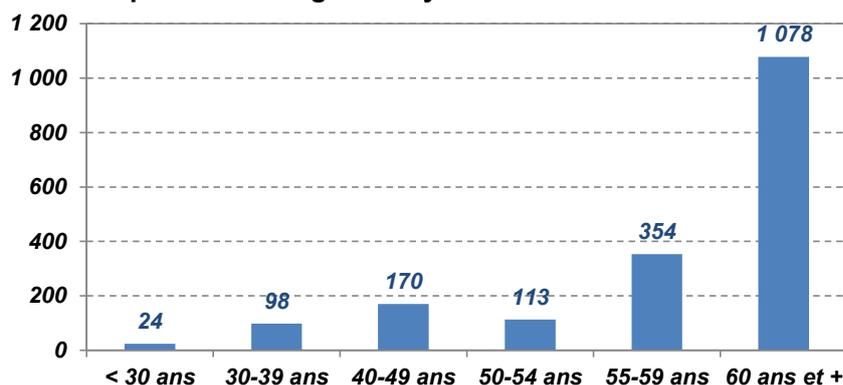
Source : MSA

## Les cessations selon l'âge

Sur la période 2012-16, 57 % des cessations d'activité agricole se sont réalisées à 60 ans et plus en Pays de la Loire, 18 % entre 55 et 59 ans et 25 % à moins de 55 ans (17 % à moins de 50 ans).

En 2016, 59 % des cessations d'activité agricole se sont réalisées à 60 ans et plus, 19 % entre 55 et 59 ans et 22 % à moins de 55 ans (15 % à moins de 50 ans).

Répartition des cessations d'activité par classe d'âge en Pays de la Loire en 2016



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

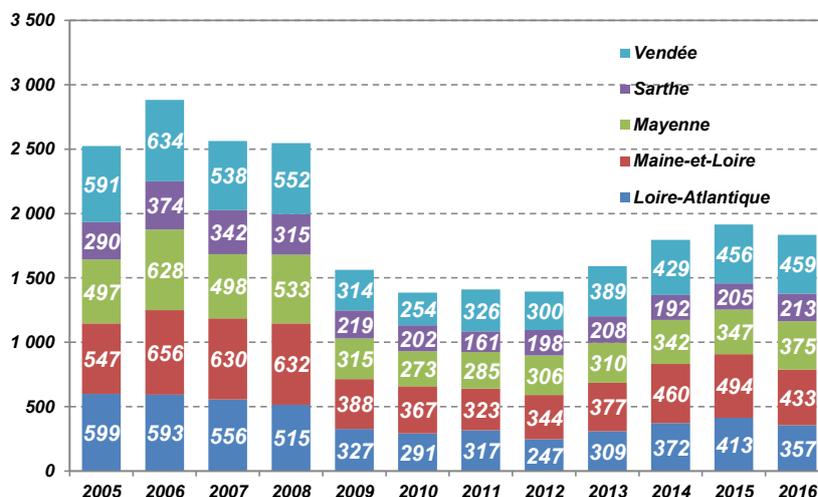
Source : MSA



L'analyse départementale indique une certaine homogénéité des taux de cessation agricole au cours des cinq dernières années. La part des cessations s'échelonne en moyenne quinquennale entre 4 et 5,1 % de la population de chefs d'exploitation, la moyenne régionale étant de 4,6 %.

Ce taux est plus élevé en Loire-Atlantique et en Vendée (respectivement 4,8 et 5,1 %). Il est moindre en Sarthe (4 %). Le Maine-et-Loire et la Mayenne sont proches de la moyenne régionale.

### Evolution des cessations d'activité agricole par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

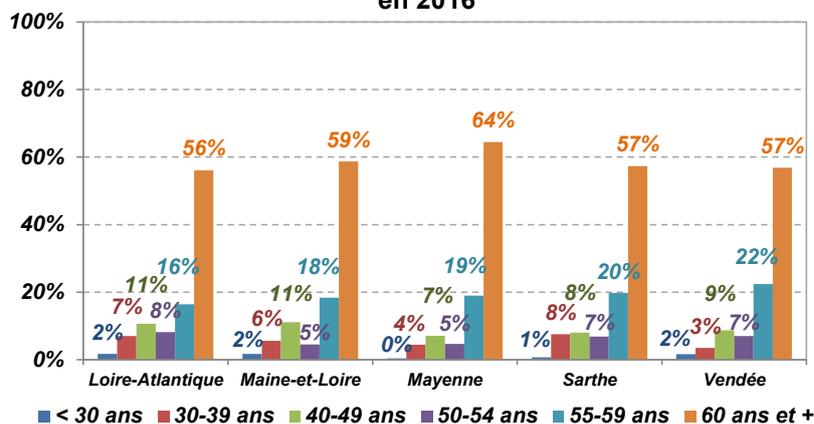
Source : MSA

L'analyse départementale des cessations d'activité par classe d'âge précise la diversité des dynamiques de départs à l'œuvre.

En moyenne 2012-16, deux grandes dynamiques départementales se distinguent. Les départements dont la part des cessations d'activité à 60 ans et plus est supérieure à la moyenne régionale (et à contrario dont les départs précoces sont moindres). Il s'agit de la Sarthe, de la Mayenne et en moindre mesure du Maine-et-Loire. La Loire-Atlantique et la Vendée présentent le profil inverse.

Exception faite de la Mayenne (64 % de cessations d'activité à 60 ans et plus), ces différences interdépartementales tendent à s'atténuer en 2016.

### Répartition des cessations d'activité par classe d'âge et par département en Pays de la Loire en 2016



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA



## Les emplois salariés dans les exploitations

Le secteur agricole ligérien emploie près de 25 200 ETP salariés. Cet effectif comprend les salariés familiaux. L'emploi salarié progresse de 2 % par rapport à 2010 (+400 ETP) et renforce sa part dans l'emploi agricole. La poursuite de l'agrandissement des exploitations favorise le développement de l'emploi salarié. Le recul de la part des autres actifs familiaux dans la main d'œuvre des exploitations agricoles explique aussi cette évolution. Cette tendance a déjà été constatée entre les deux recensements de l'agriculture de 2000 et 2010. Les secteurs des cultures spécialisées (arboriculture, maraîchage, horticulture et pépinière) et de la viticulture génèrent à eux seuls 63 % des emplois salariés régionaux (exprimés en ETP).

Les exploitations polyculture-polyélevage emploient 20 % des ETP salariés et les élevages spécialisés 16 %. 54 % des ETP salariés sont des CDI. Ce taux est plus important dans les élevages spécialisés : 77 % pour les petits animaux (volailles, lapins) et 65 % pour les gros animaux (bovins...). Il est plus faible dans les autres orientations de production hormis celle des champignonnières : entre 47 % et 56 %. Sans que les ETP CDD puissent être tous interprétés comme des emplois saisonniers, le taux de CDD illustre néanmoins le caractère saisonnier de l'activité agricole et notamment celles du végétal spécialisé et de la viticulture. Les femmes représentent 41 % de l'emploi salarié régional exprimé en ETP. Cette moyenne masque des écarts importants d'une branche agricole à l'autre. L'emploi salarié féminin est bien représenté dans les exploitations « cultures spécialisées » (50 %) mais nettement moins présent dans les exploitations polyculture-polyélevage (26 %).

## Chiffres clés 2016

- 25 200 ETP salariés
- 63 % des ETP en cultures spécialisées et viticulture
- 54 % des ETP en CDI
- 40 % de femmes

Répartition du salariat dans les exploitations agricoles par type d'activité et par type de contrats en Pays de la Loire en 2016\*

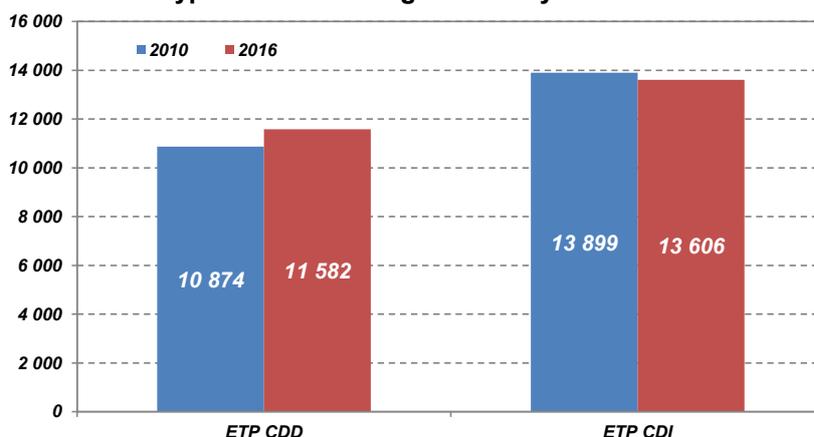
Type d'activité	ETP CDI	ETP CDD	Total ETP	Part CDI	Part Femmes	Nb. Contrats par ETP
Cultures spécialisées	6 028	6 755	12 783	47%	50%	4,00
Champignonnières	243	10	253	96%	42%	1,34
Elevage spécialisé de gros animaux	649	355	1 004	65%	40%	2,35
Elevage spécialisé de petits animaux	2 314	676	2 990	77%	35%	3,87
Polyculture-polyélevage	2 804	2 223	5 027	56%	26%	5,54
Viticulture	1 568	1 563	3 131	50%	28%	6,66
<b>Total</b>	<b>13 606</b>	<b>11 582</b>	<b>25 189</b>	<b>54%</b>	<b>41%</b>	<b>4,53</b>

\* moyenne année civile

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

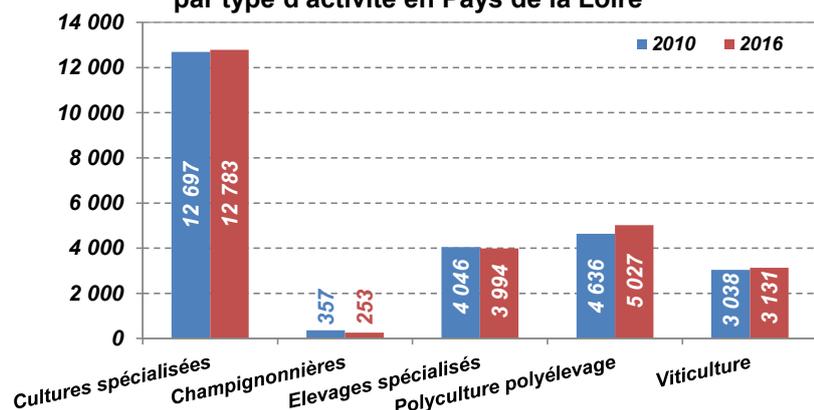
## Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type de contrats signés en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

### Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type d'activité en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

A peu près stables dans le secteur du végétal spécialisé (stabilité apparente qui masque néanmoins des disparités entre productions végétales), les effectifs salariés exprimés en ETP progressent dans les exploitations polyculture-polyélevage et viticulture. La proportion de CDI s'était accentuée de quelques pourcents à la fin des années 2000. Elle s'érode légèrement entre 2010 et 2016.



Compte tenu de l'importance du végétal spécialisé et de la viticulture en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, 71 % de l'emploi salarié régional (exprimé en ETP) est localisé dans ces deux départements.

L'emploi salarié agricole est en effet plus important dans les principaux bassins de productions viticoles, arboricoles, légumières, horticoles et pépinières qui se distribuent d'est en ouest du sud de la Sarthe au bassin nantais en passant par la vallée de la Loire. Ces orientations de production représentent environ les trois quarts de l'emploi salarié en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, 44 % en Sarthe, 39 % en Vendée et seulement 16 % en Mayenne.

L'emploi salarié agricole se retrouve aussi dans l'ensemble des exploitations d'élevage et de cultures avec ou sans diversification. Ces entreprises emploient la majeure partie des ETP salariés en Mayenne et en Vendée et en moindre mesure en Sarthe. L'évolution du nombre d'ETP salariés est assez

Nombre d'équivalents temps plein par type d'activité et par département en Pays de la Loire en 2016						
Type d'activité	44	49	53	72	85	PdL
Cultures spécialisées	4 234	6 024	247	1 132	1 146	12 783
Champignonnières	3	203	0	47	0	253
Elevage spécialisé de gros animaux	261	181	144	250	168	1 004
Elevage spécialisé de petits animaux	397	1 272	370	250	701	2 990
Polyculture-polyélevage	1 126	1 100	779	918	1 104	5 027
Viticulture	779	2 216	0	26	110	3 131
<b>Total</b>	<b>6 799</b>	<b>10 997</b>	<b>1 541</b>	<b>2 623</b>	<b>3 229</b>	<b>25 189</b>
<b>Total en 2010</b>	<b>6 103</b>	<b>11 255</b>	<b>1 366</b>	<b>2 779</b>	<b>3 270</b>	<b>24 773</b>

PEP Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Nombre d'équivalents temps plein salariés par type de contrat et par département en Pays de la Loire en 2016						
Type de contrat	44	49	53	72	85	PdL
CDI	3 714	5 858	1 035	1 257	1 742	13 606
CDD	3 085	5 139	506	1 365	1 488	11 582
<b>Total</b>	<b>6 799</b>	<b>10 997</b>	<b>1 541</b>	<b>2 623</b>	<b>3 229</b>	<b>25 189</b>
% CDI	55%	53%	67%	48%	54%	54%
<b>% CDI en 2010</b>	<b>58%</b>	<b>55%</b>	<b>70%</b>	<b>50%</b>	<b>57%</b>	<b>56%</b>

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

différenciée d'un département à l'autre depuis 2010. Alors qu'il connaît de fortes progressions en Mayenne (13 %) et en Loire-Atlantique (11 %), l'emploi salarié se maintient tout juste en Maine-et-Loire et en Vendée, et diminue en Sarthe (-6 %). La légère érosion de la part des CDI, observée en moyenne régionale par rapport à 2010, est une réalité dans tous les départements ligériens.



## Les emplois salariés dans les industries agroalimentaires

Les Pays de la Loire sont, à l'instar du secteur agricole, la troisième région de l'agroalimentaire français. L'industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial), premier secteur industriel régional, rassemble 1 076 établissements et emploie 47 940 salariés en 2015. Ils ont généré un chiffre d'affaires de 13,2 Md€. L'industrie agroalimentaire ligérienne est principalement orientée vers la viande et les produits laitiers (respectivement 38 et 24 % du chiffre d'affaires). Les principaux leaders français de ces branches d'activité présents sur le territoire ligérien sont : Bigard (Charal, Socopa), LDC, Lactalis, Fleury Michon... C'est par ailleurs un secteur qui réalise 10 % de son chiffre d'affaires à l'export (1,3 Md €) et qui a investi 372 M€ en 2015.

L'emploi salarié agroalimentaire représente près du quart de l'emploi salarié industriel régional (24 %). Il s'est développé jusqu'au début des années 2000 avant de s'ajuster à la baisse. Il s'est maintenu depuis une dizaine d'année et démontre même une certaine robustesse comparativement à l'emploi salarié dans les autres secteurs industriels qui a fortement reculé depuis 2000. A l'échelle nationale, l'emploi salarié agroalimentaire a connu une progression moins soutenue jusqu'au début des années 2000. Il connaît une légère décroissance depuis dix ans.

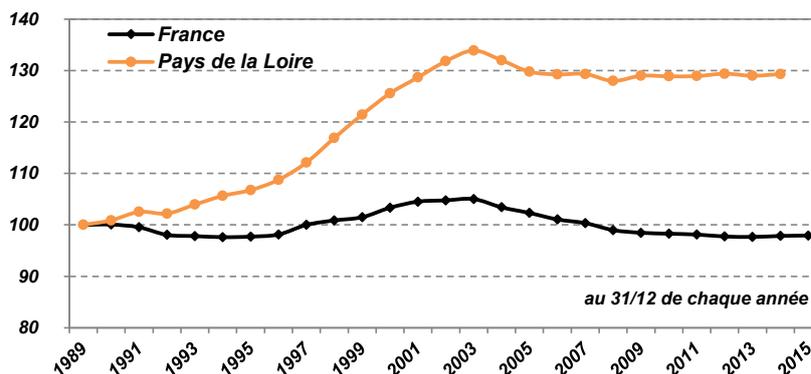
En 2015, les 1 076 établissements agroalimentaires ligériens emploient 47 940 salariés dont 41 % de femmes.

Le chiffre d'affaires des industries agroalimentaires est très majoritairement généré par quatre secteurs : les viandes (38 %), les produits laitiers (24 %), la boulangerie et la pâtisserie (12 %) et les aliments pour animaux (8 %). Ce sont aussi les secteurs qui emploient la majeure partie de la main d'œuvre salariée (plus des trois

### Chiffres clés 2015

- 1 076 établissements (hors artisanat commercial)
- 47 940 salariés
- 3<sup>e</sup> au rang national en termes de chiffre d'affaires
- 13,2 Md€ de chiffre d'affaires

### Evolution des emplois salariés dans les industries agroalimentaires (base 100 : 1989)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : INSEE

### L'industrie agroalimentaire en Pays de la Loire en 2015

Secteurs d'activité	Nb établissements	Effectif salarié
Industrie des viandes	248	21 856
Industrie du poisson	35	881
Industrie des fruits et légumes	51	851
Industrie des corps gras	14	376
Industrie laitière	70	6 668
Travail des grains	45	724
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	109	7 944
Fabrication d'aliments pour animaux	77	1 753
Fabrication de boissons	136	1 055
Autres industries alimentaires	291	5 832
<b>Ensemble IAA</b>	<b>1 076</b>	<b>47 940</b>

Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste - CLAP

quarts) : 46 % dans l'industrie de la viande, 17 % dans la boulangerie-pâtisserie et 14 %

dans l'industrie laitière. Le taux de féminisation de l'emploi

salarié agroalimentaire varie selon les branches d'activités.



Les salariés des établissements de l'industrie agroalimentaire en Pays de la Loire en 2015						
Secteurs d'activité	44	49	53	72	85	PdL
<b>Industrie des viandes</b>	2 259	4 047	2 862	6 115	6 573	21 856
<i>dont transf. viande boucherie</i>	537	2 671	1 411	2 140	858	7 617
<i>dont transf. viande volaille</i>	697	684	1 045	2 676	3 440	8 542
<i>dont prépa. industr. à base de viande</i>	1 025	692	406	1 299	2 275	5 697
<b>Industrie du poisson</b>	350	65	2	0	464	881
<b>Industrie des fruits et légumes</b>	33	689	70	37	22	851
<b>Industrie des corps gras</b>	340	33	0	3	0	376
<b>Industrie laitière</b>	1 918	653	2 592	1 156	349	6 668
<b>Travail des grains</b>	388	111	92	68	65	724
<b>Boulangerie, pâtisserie, pâtes</b>	1 844	1 668	56	175	4 201	7 944
<b>Fabrication d'aliments pour animaux</b>	252	589	302	231	379	1 753
<b>Fabrication de boissons</b>	226	639	2	161	27	1 055
<b>Autres industries alimentaires</b>	854	1 199	539	721	2 519	5 832
<b>Ensemble IAA</b>	<b>8 464</b>	<b>9 693</b>	<b>6 517</b>	<b>8 667</b>	<b>14 599</b>	<b>47 940</b>

Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial  
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

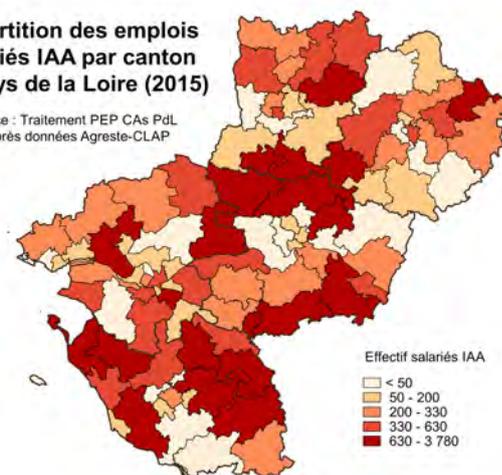
Source : Agreste - CLAP

Près du tiers de l'emploi agroalimentaire régional se situe en Vendée (30 %). Les départements de la Sarthe et du Maine-et-Loire en emploient un cinquième chacun, la Loire-Atlantique 18 % et la Mayenne 14 %.

La croissance de l'emploi salarié a été particulièrement importante en Vendée et en Maine-et-Loire au cours des années 1990 (de l'ordre de 50 %). Il s'est maintenu en Vendée depuis le début des années 2000 mais a un peu reculé en Maine-et-Loire. La progression a été moins spectaculaire en Sarthe (environ 30 %), le même réajustement s'observe à partir de 2004. L'emploi agroalimentaire a connu une croissance plus faible

Répartition des emplois salariés IAA par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données Agreste-CLAP



en Loire-Atlantique et en Mayenne (respectivement 20 % et 10 %) mais plus régulière.

Les départements ligériens présentent une dominante d'activité qui leur est propre mais chacun d'entre eux reste très marqué par l'industrie de la viande, à l'exception de la Loire-Atlantique.



## Valeur économique des productions régionales

En 2016, les Pays de la Loire ont généré un chiffre d'affaires agricole de 5,523 milliards d'euros (hors production fourragère, activités de services et subventions d'exploitations). A ce chiffre d'affaires s'ajoutent 692 millions d'euros de subventions d'exploitations.

Les productions animales prédominent fortement. Elles représentent 69 % du chiffre d'affaires agricole régional dont 40 % pour les seuls produits bovins (lait et viande bovine). La production de volailles pèse également beaucoup (14 %). Quant à la production porcine, son poids tend à diminuer depuis 2007, elle ne représente plus aujourd'hui que 6 % du chiffre d'affaires agricole régional.

Les Pays de la Loire se caractérisent par une grande diversité de productions végétales. Un peu plus de 40 % du chiffre d'affaires des productions végétales provient des cultures COP (céréales, oléagineux et protéagineux).

Les 60 % restants se répartissent entre les légumes, l'horticulture pépinière, et les vins, très présents en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, ainsi que les fruits (pommes principalement) également produits en Sarthe.

En termes d'évolution, le chiffre d'affaires agricole régional a augmenté entre 2010 et 2012, essentiellement grâce à la progression du prix des cultures de vente, du lait et de la viande bovine.

Après une phase de relative stabilité jusqu'en 2015, il a fortement chuté en 2016, année marquée par la baisse de la demande mondiale et des prix en lait, ainsi que par un recul du volume des cultures de vente (rendements en baisse).

## Chiffres clés 2016

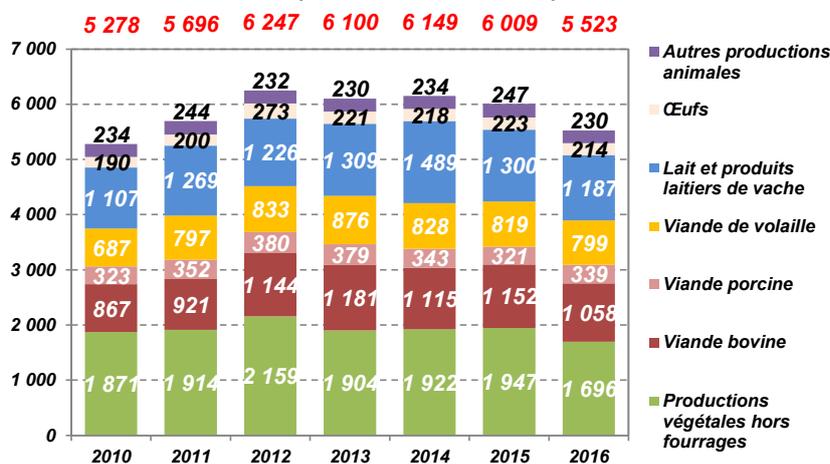
- 5,523 Md€ de chiffre d'affaires
- 692 M€ de subventions
- Résultat net d'exploitation (après amortissements) de 244 M€

Valeur de la production agricole en Pays de la Loire en 2016 (hors services, fourrages et subventions)		
(en millions d'euros)	Valeur	Part
<b>Productions végétales</b>	<b>1 696</b>	<b>31%</b>
COP	698	13%
Fruits	156	3%
Légumes	265	5%
Horticulture pépinière	311	6%
Vins	249	5%
Cultures industrielles	16	0%
<b>Productions animales</b>	<b>3 827</b>	<b>69%</b>
Viande bovine	1 058	19%
Viande porcine	339	6%
Viande de volaille	799	14%
Lait et produits laitiers de vache	1 187	21%
Œufs	214	4%
Autres productions animales	230	4%
<b>Production totale</b>	<b>5 523</b>	<b>100%</b>

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

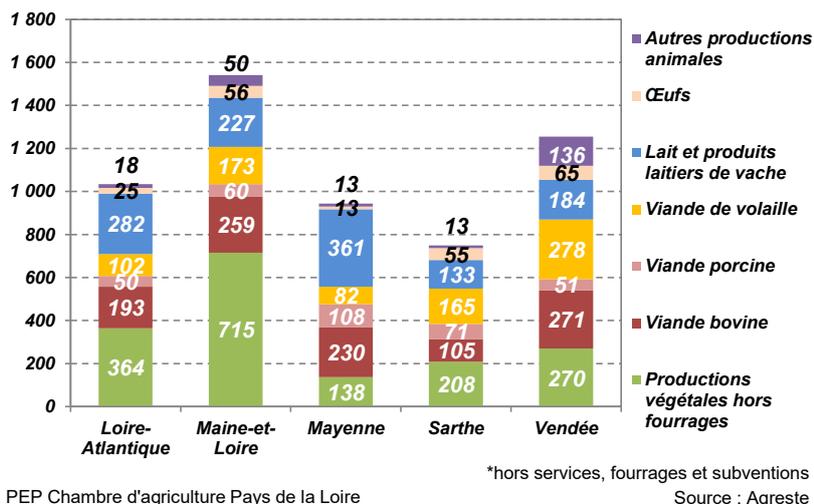
## Evolution du chiffre d'affaires\* en Pays de la Loire (en millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

\*hors services, fourrages et subventions  
Source : Agreste

### Répartition du chiffre d'affaires\* par département en Pays de la Loire en 2016 (millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

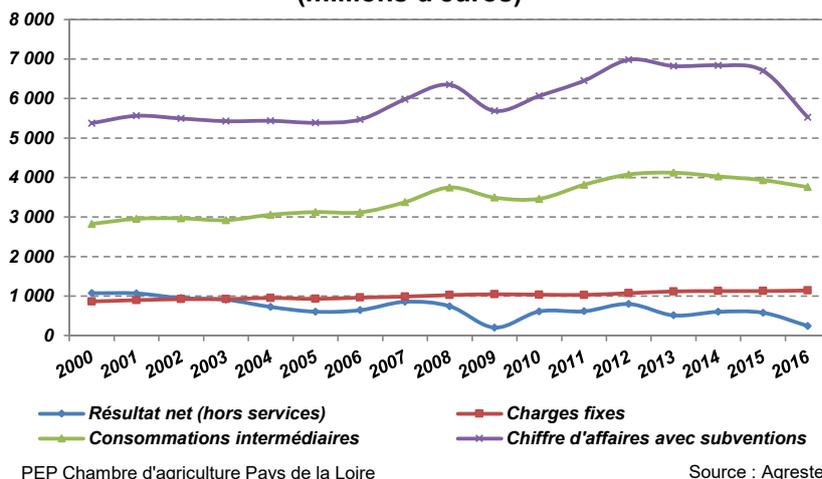
Au sein de l'agriculture régionale, les départements du Maine-et-Loire et de la Vendée dégagent les plus forts chiffres d'affaires (respectivement 1,54 et 1,26 milliards d'euros en 2016), avec un poids important du végétal spécialisé en Maine-et-Loire, des cultures de vente, de la viande bovine, et de la volaille en Vendée. En Loire-Atlantique et en Mayenne, le chiffre d'affaires avoisine le milliard d'euros, tandis qu'il est tombé au dessous de 800 millions d'euros en Sarthe en 2016, année soumise à une conjoncture difficile.

## Résultats économiques de l'agriculture régionale

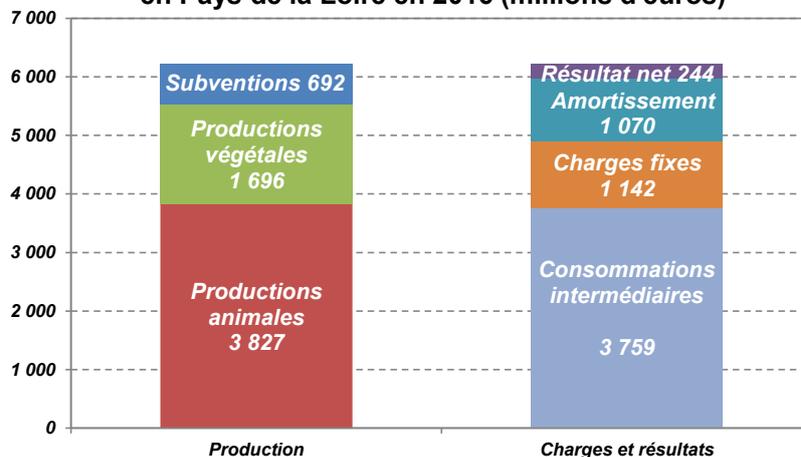
En 2016, l'agriculture régionale a dégagé (selon les comptes provisoires de l'agriculture d'Agreste) un résultat net d'exploitation (après amortissement) de 244 millions d'euros (hors activités de services), en forte baisse par rapport à l'année précédente (578 millions d'euros) du fait du retournement de la conjoncture laitière et du recul des volumes des cultures de vente.

L'analyse sur longue période montre une tendance lourde à la baisse du résultat économique régional, qui résulte notamment du poids croissant des charges.

### Evolution du résultat agricole net en Pays de la Loire en valeur courante (millions d'euros)



### Production, charges et résultats en Pays de la Loire en 2016 (millions d'euros)



Depuis 1990, le poids des consommations intermédiaires comparé à la valeur de la production agricole (incluant les subventions) a très fortement augmenté, passant de 48 % à 60 % aujourd'hui, par suite de l'augmentation du prix des intrants depuis 2006 (énergie, engrais, aliments du bétail achetés). Ce ciseau des prix défavorable explique le plafonnement des revenus sur la période récente.



## Utilisation de l'espace agricole

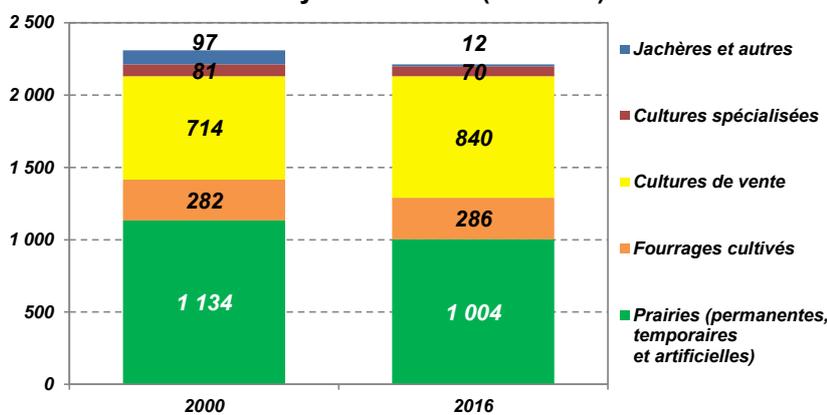
En 2016, l'agriculture occupe 2,2 millions d'hectares en Pays de la Loire, ce qui représente plus des deux tiers de la surface régionale (69 % contre 54 % au plan national).

Le reste du territoire se répartit entre les sols artificialisés : 387 000 ha, les surfaces boisées : 488 000 ha, ainsi que les landes, rochers et eaux intérieures : 137 000 ha.

### Chiffres clés 2016

- 2,2 millions d'ha
- Part de la SAU par rapport à la surface totale : 69 %
- Part de la surface fourragère : 58 %

### Evolution de la répartition de la SAU en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Depuis 2000, les surfaces en terres agricoles ont reculé de 95 000 ha (soit une baisse de 4,1 %) essentiellement au profit de l'urbanisation et des infrastructures de transport. Parallèlement à cette diminution, la répartition de la SAU a évolué. Les surfaces en cultures de vente ont progressé de 130 000 ha depuis 2000, avec une augmentation des céréales (+142 000 ha) alors que les oléo protéagineux enregistrent un recul de 18 000 ha. Ce développement des cultures de vente a été permis par l'arrêt de l'obligation européenne de gel des terres en 2006 (remise en cultures de 83 000 ha) ainsi que par la réduction du cheptel bovin qui a libéré des surfaces fourragères.

### Répartition de la surface agricole utilisée en Pays de la Loire en 2016

	hectares	% SAU
<b>Cultures de vente et spécialisées</b>	<b>910 185</b>	<b>40,9%</b>
dont COP	835 617	37,5%
Cultures industrielles	4 561	0,2%
Cultures spéciales	70 007	3,1%
<b>Surfaces fourragères</b>	<b>1 289 884</b>	<b>57,9%</b>
dont Fourrages cultivés	286 261	12,9%
Prairies (permanentes, temporaires et artificielles)	1 003 623	45,1%
<b>Jachères et autres</b>	<b>11 791</b>	<b>0,5%</b>
<b>Jardins et vergers familiaux</b>	<b>11 755</b>	<b>0,5%</b>
<b>SAU de la région</b>	<b>2 227 556</b>	<b>100,0%</b>

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

En trente ans, selon une étude nationale Agreste Primeur de juin 2014, les pertes de surfaces agricoles ont été plus marquées dans les régions les plus urbanisées, dont les Pays de la Loire (-8,6 % entre 1981 et

2012) qu'en moyenne nationale (-6,9 %). Les pertes de terres agricoles ont connu un pic entre 2006 et 2008 pour se ralentir par la suite. En synthèse, trois départements ligériens ont perdu près de 50 000 ha en

trente ans : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Vendée. La perte de foncier est plus faible en Sarthe et en Mayenne : respectivement 40 000 ha et 25 000 ha.



Sur la période 2000-16, les évolutions différenciées de la surface agricole entre les départements résultent directement du niveau d'artificialisation des sols, car les surfaces en landes,

boisements, ou en eaux intérieures ont très peu varié, quel que soit le département.

Depuis trente ans, 5 820 ha de terres agricoles ont été consommés en moyenne chaque

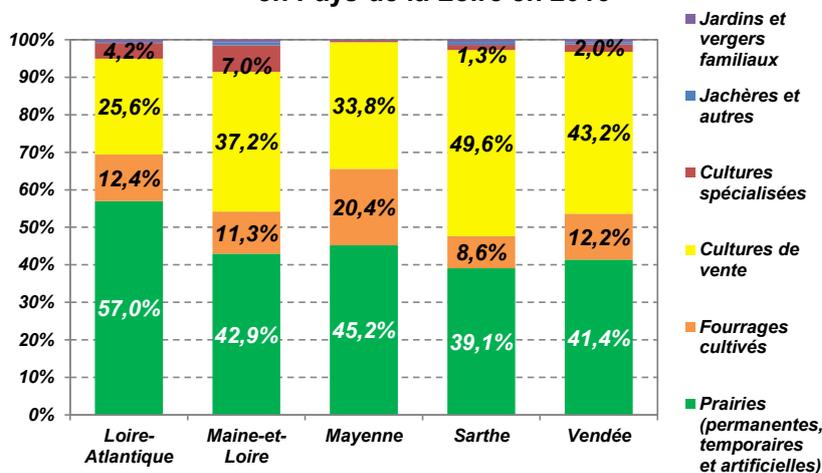
année en Pays de la Loire : 1 645 ha en Maine-et-Loire, 1 640 ha en Loire-Atlantique, 1 630 ha en Vendée, 1 300 ha en Sarthe et 800 ha en Mayenne.

Surfaces agricoles utilisées par département en Pays de la Loire en 2016						
(ha)	44	49	53	72	85	PdL
<b>Cultures de vente et spécialisées</b>	<b>131 640</b>	<b>219 921</b>	<b>138 484</b>	<b>202 879</b>	<b>217 261</b>	<b>910 185</b>
<i>dont COP</i>	113 014	183 333	136 417	196 756	206 097	835 617
<i>dont cultures industrielles</i>	236	1 592	363	761	1 609	4 561
<i>dont cultures spéciales</i>	18 390	34 996	1 704	5 362	9 555	70 007
<b>Surfaces fourragères</b>	<b>307 298</b>	<b>269 253</b>	<b>265 605</b>	<b>189 995</b>	<b>257 733</b>	<b>1 289 884</b>
<i>dont fourrages cultivés</i>	54 798	55 940	82 645	34 195	58 683	286 261
<i>dont prairies (permanentes, temporaires et artificielles)</i>	252 500	213 313	182 960	155 800	199 050	1 003 623
<b>Jachères et autres</b>	<b>1 198</b>	<b>4 139</b>	<b>361</b>	<b>3 356</b>	<b>2 737</b>	<b>11 791</b>
<b>Jardins et vergers familiaux</b>	<b>2 630</b>	<b>3 370</b>	<b>465</b>	<b>2 190</b>	<b>3 100</b>	<b>11 755</b>
<b>SAU du département</b>	<b>443 779</b>	<b>498 090</b>	<b>405 020</b>	<b>400 388</b>	<b>480 279</b>	<b>2 227 556</b>
<b>% SAU / surface totale en 2016</b>	<b>63,8%</b>	<b>68,9%</b>	<b>77,7%</b>	<b>64,1%</b>	<b>71,1%</b>	<b>68,7%</b>
Surfaces non agricoles par département en Pays de la Loire en 2016						
<b>Sols artificialisés</b>	99 330	83 354	44 512	66 100	93 953	<b>387 249</b>
<b>Surfaces boisées</b>	102 550	113 190	63 500	138 827	70 376	<b>488 443</b>
<b>Landes</b>	16 626	11 012	5 040	13 103	12 621	<b>58 402</b>
<b>Rochers, eaux intérieures</b>	33 355	17 621	3 280	6 065	18 405	<b>78 726</b>

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Répartition de la SAU par département en Pays de la Loire en 2016



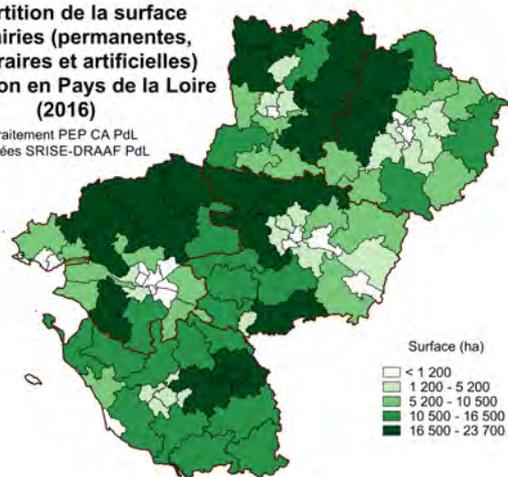
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La Vendée et surtout la Mayenne se distinguent par une part de SAU dans la surface totale très élevée (supérieure à 70 %). Ce taux est plus faible en Sarthe du fait de l'importance des surfaces boisées (22 % de la superficie du département) et en Loire-Atlantique à cause de l'urbanisation et des zones de marais.

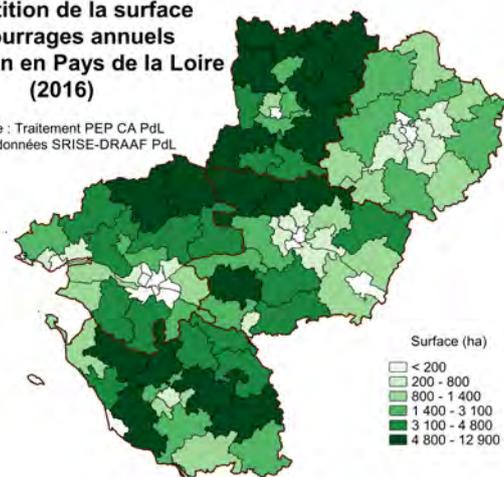
**Répartition de la surface en prairies (permanentes, temporaires et artificielles) par canton en Pays de la Loire (2016)**

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



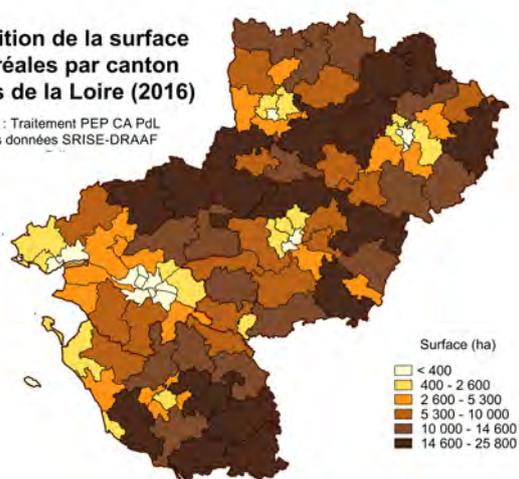
**Répartition de la surface en fourrages annuels par canton en Pays de la Loire (2016)**

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



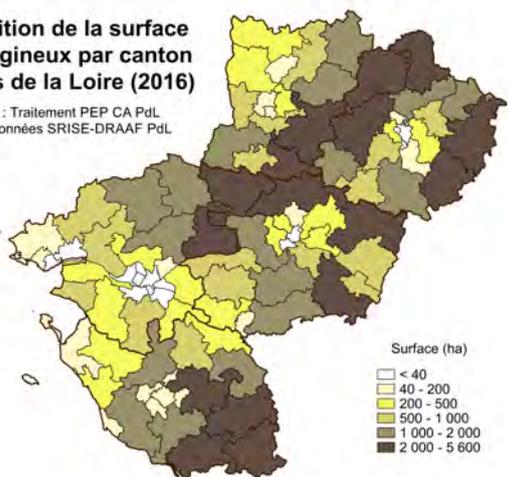
**Répartition de la surface en céréales par canton en Pays de la Loire (2016)**

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF



**Répartition de la surface en oléagineux par canton en Pays de la Loire (2016)**

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



Les cultures de vente prédominent en Vendée, Sarthe et Maine-et-Loire, sur la frange sud-est de la région (transition vers le bassin parisien et Poitou Charentes).

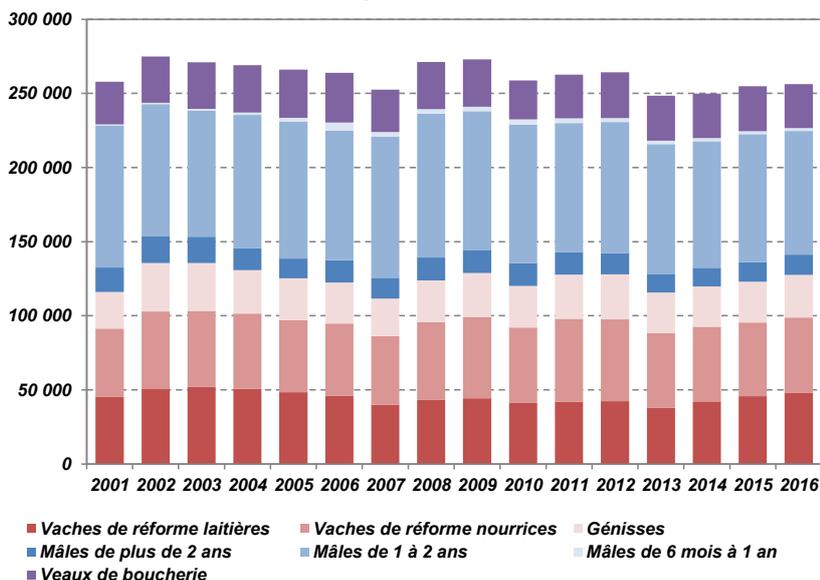
Les régions d'élevage allaitant extensif se caractérisent par une part plus importante de prairies permanentes (exemple des Coëvrons), alors que les fourrages cultivés (maïs ensilage principalement) sont très présents dans les zones laitières de la Mayenne et de la Loire-Atlantique, ainsi que dans les cantons vendéens fortement orientés vers l'engraissement de jeunes bovins.



## La production de viande bovine

La production régionale totale est stable depuis 2013 au dessus de 255 000 tec. La production de viande rouge (226 000 tec) progresse légèrement, mais a baissé de 2 % depuis 2006. Provenant de diverses catégories d'animaux (génisses, vaches, jeunes bovins ou bœufs), de plusieurs races, elle est régulière sur l'ensemble de l'année.

**Evolution de la production totale de viande bovine en Pays de la Loire (tec)**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

## Chiffres clés 2016

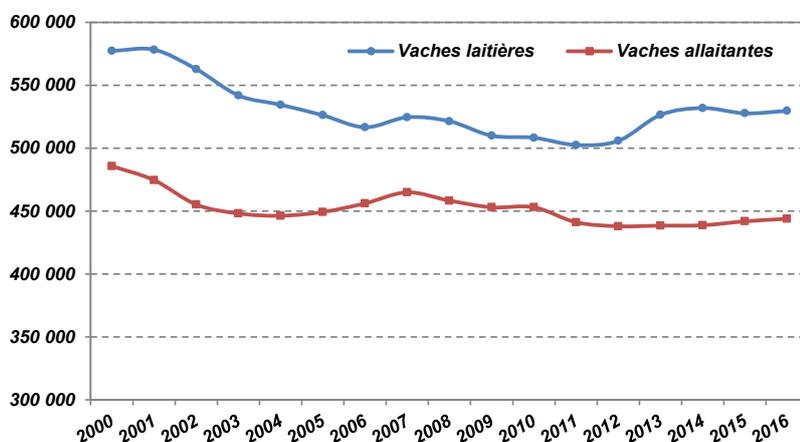
- **256 400 tec<sup>1</sup> de viande bovine produite soit 17,6 % de la production nationale**
- **1<sup>er</sup> au rang national en termes de production**
- **1 060 M€ de chiffre d'affaires**

La production de viande blanche (veaux de boucherie) est quant à elle en recul d'environ 10 % depuis dix ans à 29 700 tec.

La région est aussi exportatrice de bovins vivants. Des broutards (et laitones) partent pour l'engraissement, vers d'autres régions ou vers l'Italie, l'Espagne, voire plus loin. La région expédie aussi des reproducteurs mâles et femelles, valorisant ainsi les efforts des éleveurs pour la génétique. Le manque de veaux laitiers pour les ateliers de veaux de boucherie disparaît peu à peu, laissant place à des déséquilibres saisonniers.

## Le cheptel souche bovin

**Evolution du cheptel souche bovin en Pays de la Loire (têtes)**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Tant qu'étaient en place les quotas laitiers et tels qu'ils ont été appliqués en France, la stabilisation de la production laitière régionale a entraîné une contraction du cheptel laitier. Dès la préparation de la fin des quotas (2012), la reprise de la production régionale de lait a nécessité une recapitalisation du cheptel. Au début de la crise laitière et jusqu'à fin 2016, les éleveurs ont fait le choix de conserver leur cheptel dans l'attente d'une amélioration des marchés laitiers.

Le cheptel allaitant régional s'est stabilisé depuis 2010. Ni l'essor du troupeau laitier, ni la réduction des aides de l'UE, ni les difficultés de marché, n'ont provoqué le recul des effectifs.

<sup>1</sup> tec : tonnes équivalent carcasse

Le nombre total de vaches en 2016 (974 047), s'est accru de 3 % depuis le point bas de 2011-12, soit environ 30 000 vaches de plus.

L'équilibre des naissances bouge (plus de veaux laitiers depuis 2013), mais la double origine de la production de viande régionale, issue de races laitières et de races spécialisées, demeure.

La hausse du cheptel s'est accompagnée d'une baisse de la production régionale de viande rouge depuis 2011-12 de presque 3 % également. Il y a eu un peu moins d'abattages de femelles pour accroître le cheptel, et surtout nettement moins de mâles finis : 25 000 mâles manquants, dont 18 000 jeunes bovins, pour un total de 6 000 tec (-6 %). Le recul de l'engraissement s'inscrit

Répartition du cheptel souche bovins par département en Pays de la Loire en 2016						
(têtes)	44	49	53	72	85	PdL
Vaches laitières	127 344	92 213	170 016	59 843	80 261	529 677
Vaches nourrices	72 516	106 068	65 141	61 690	138 455	443 870

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Evolution de la production de viande bovine en Pays de la Loire				
(tec)	2002	2010	2016	Evolution 2002/2016
Total gros bovins	243 739	232 531	226 684	-7,0%
dont vaches de réforme	102 825	92 139	98 886	-3,8%
dont jeunes bovins	88 813	93 310	83 425	-6,1%
dont génisses	32 720	28 015	28 663	-12,4%
Total veaux de boucherie	31 120	26 302	29 697	-4,6%
Total bovins	274 859	258 833	256 381	-6,7%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

dans une tendance beaucoup plus ancienne : un tiers d'animaux en moins depuis 1991.

Le recul en veaux de boucherie est net depuis 2006-09, mais ne concerne que les effectifs de veaux laitiers élevés en batteries (-15 % environ).

## Les exploitations bovines

La typologie Inosys dénombreait 20 452 élevages détenteurs de bovins en Pays de la Loire d'après le recensement agricole de 2010. Les petits élevages représentaient près du quart du total. La Mayenne est le département détenant le plus d'élevages bovins (28 %), la majorité d'entre eux étant orientée vers la production laitière. A l'opposé, la Vendée confirme son orientation « bovins viande ».

7 417 exploitations ont plus de 20 vaches allaitantes. Il y avait pratiquement autant de systèmes naisseurs que de systèmes avec engraissement. Tous ces systèmes étaient présents sur l'ensemble du territoire ligérien. Près de 1 900 exploitations engraisaient plus de 20 bovins mâles par an sans détenir un cheptel allaitant. C'étaient très majoritairement des systèmes laitiers, 48 %

d'entre eux se situant en Mayenne.

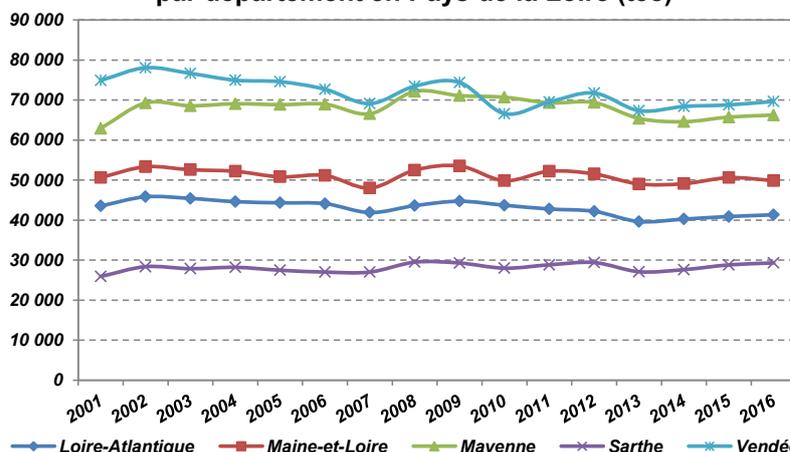
Depuis ce recensement, la tendance à l'agrandissement des élevages s'est sans doute poursuivie, mais le recul de la production de jeunes bovins est certainement la nouvelle tendance la plus marquante, avec notamment la re-spécialisation en lait de gros élevages laitiers et la fermeture souvent définitive d'ateliers d'engraissement.



### Spécificités départementales

Quand on estime la production bovine en volume, Mayenne et Vendée sont d'égale importance. Cependant la part de races laitières est bien plus importante en Mayenne. Le retrait ou l'abandon de l'engraissement au profit du lait semble y avoir été plus préjudiciable à la viande.

### Evolution de la production totale de viande bovine par département en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Outre la vocation plus ou moins laitière de chaque département, les façons de produire s'adaptent surtout aux structures d'exploitation et au contexte pédoclimatique local, qui déterminent le niveau et le type de production fourragère, et la place de l'élevage par rapport à l'engraissement.

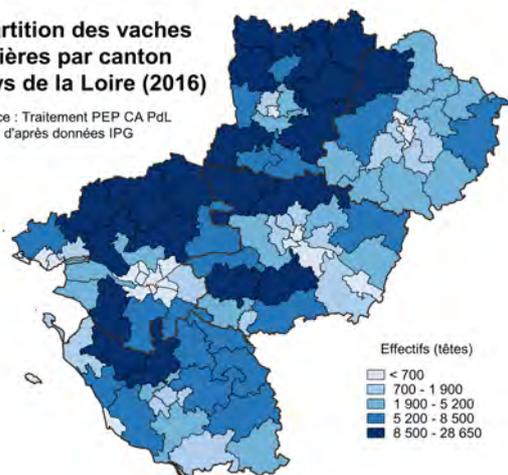
Sinon, la répartition de la production de viande bovine s'est révélée très stable sur les cinq dernières années.

Les cartes ci-dessous montrent effectivement que le bassin laitier régional a plusieurs pôles : le nord et l'ouest mayennais, le nord Loire-

Atlantique et au sud-Loire le bocage vendéen et les Mauges. Pour les races à viande, on retrouve le grand bocage vendéen et les Mauges comme zones de plus forte concentration.

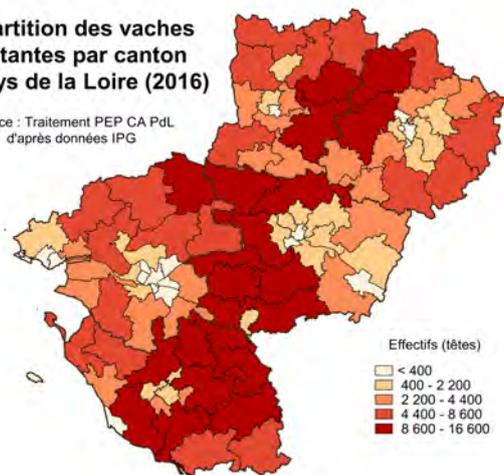
### Répartition des vaches laitières par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



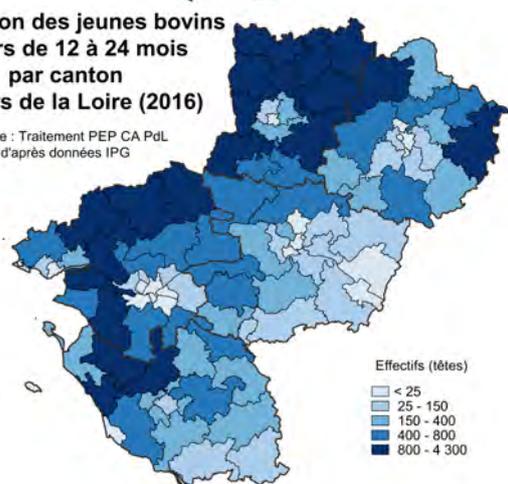
### Répartition des vaches allaitantes par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



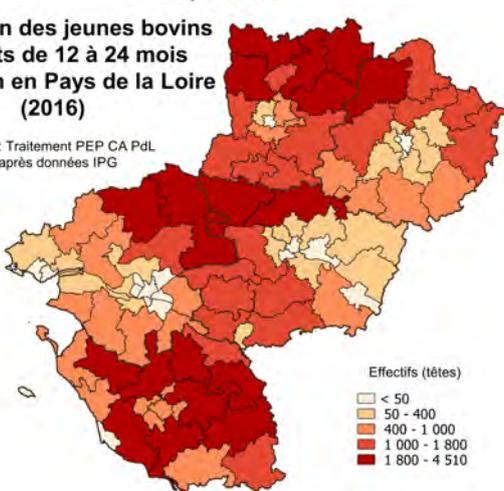
### Répartition des jeunes bovins laitiers de 12 à 24 mois par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



### Répartition des jeunes bovins allaitants de 12 à 24 mois par canton en Pays de la Loire (2016)

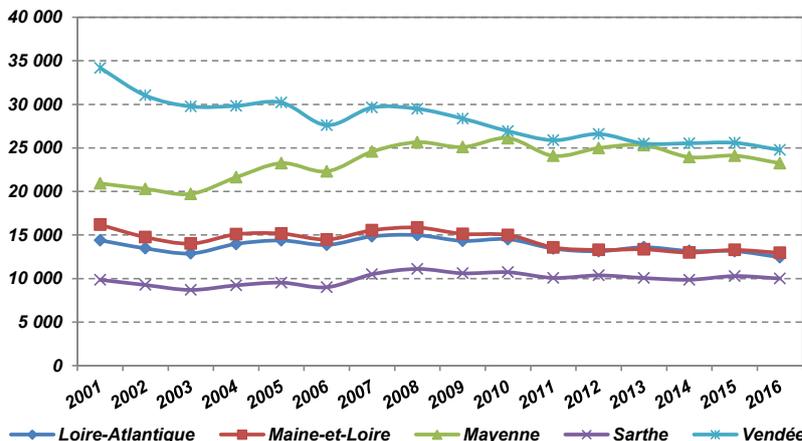
Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



La répartition géographique du cheptel de souche se superpose assez bien à celle des mâles en engraissement. Les cantons à forte production laitière, sont effectivement à fort potentiel d'engraissement. Mais la finition des mâles de races à viande se fait également dans les secteurs où la vache allaitante est fortement présente, et le recul de cette activité y semble aussi élevé qu'en zones laitières.

Au final, chacun des départements ligériens aurait connu une évolution semblable de l'engraissement depuis cinq ans, mais probablement avec des disparités de territoires qui seraient surtout intra-départementales.

### Evolution de la production de bovins mâles de 1 à 2 ans par département en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

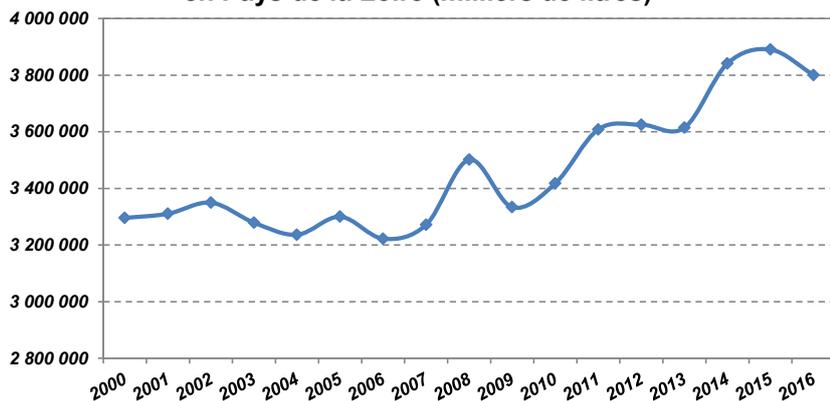
Source : Agreste



## Les livraisons de lait

Avec 3,88 milliards de litres de lait de vache livrés à l'industrie laitière sur l'année civile 2016, la région se situe au deuxième rang français derrière la Bretagne (5,3 milliards de litres).

**Evolution des livraisons laitières  
en Pays de la Loire (milliers de litres)**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Stabilisées autour de 3,3 milliards de litres jusqu'en 2007, les livraisons laitières régionales ont ensuite connu une forte progression (+16 % entre 2007 et 2016), du fait de la réattribution de références supplémentaires par l'Union européenne (avant la suppression définitive des quotas en mars 2015).

Cette progression a été plus marquée en région qu'au plan national (+7 % sur la même période), tout comme sur l'ensemble du Grand Ouest qui a gagné des parts de marché en France. En 2015 et 2016, les livraisons ont toutefois marqué le pas, sous l'effet de la dégradation de la demande mondiale et des prix.

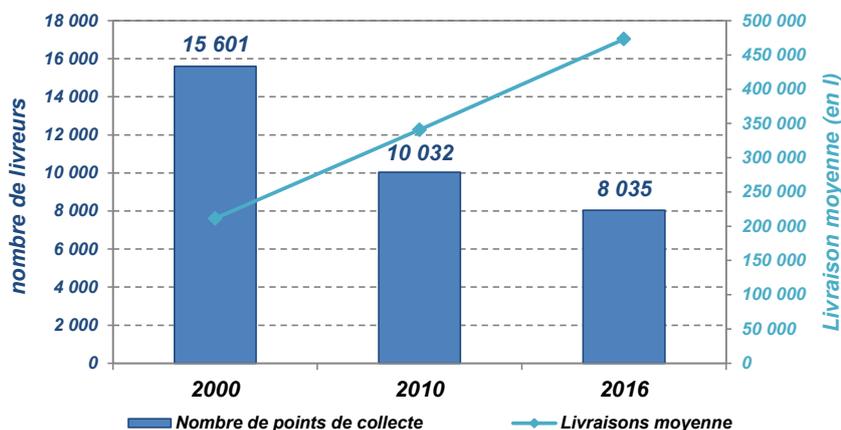


## Chiffres clés 2016

- 3,88 milliards de litres de lait de vache livrés à l'industrie laitière soit 15,9 % de la production nationale
- 2<sup>e</sup> rang national en termes de livraisons
- 1 200 M€ de chiffre d'affaires

## Les exploitations laitières

**Evolution du nombre de points de collecte  
et de la livraison laitière moyenne en Pays de la Loire**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste, FranceAgriMer

Au cours des seize dernières années, l'élevage laitier ligérien s'est fortement restructuré. Le nombre d'élevages a été divisé par deux tandis que la livraison moyenne par point de collecte est passée de 211 000 litres en 2000 à 473 000 litres en 2016 (année civile).

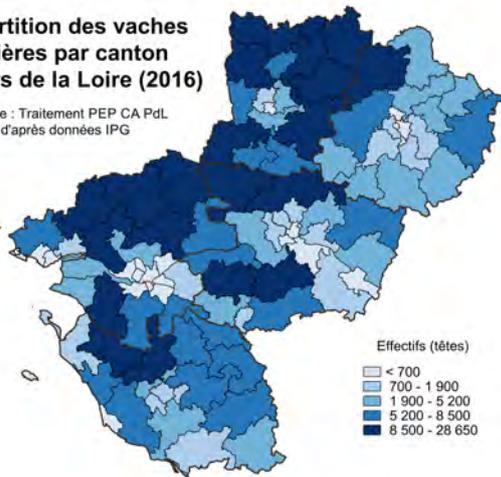
Cette progression de la livraison moyenne par point de collecte s'explique également par le fort développement des formes sociétaires sur cette période.



## Spécificités départementales

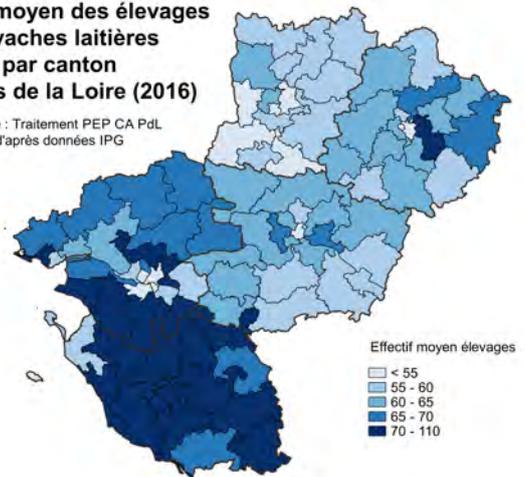
### Répartition des vaches laitières par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



### Effectif moyen des élevages de vaches laitières par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



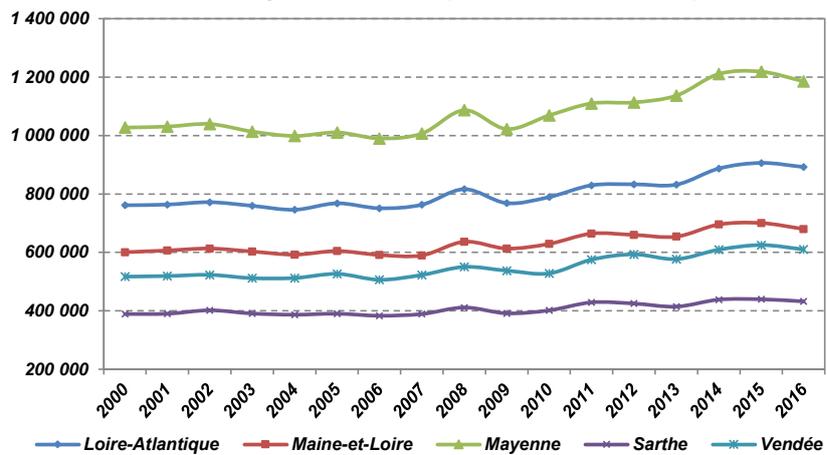
Premier département laitier de la région, la Mayenne a accru son poids au sein des livraisons régionales depuis 2007, et surtout depuis 2010.

A partir de cette date en effet, la gestion départementale des quotas laitiers a été abandonnée au profit d'une gestion par grand bassin (jusqu'à leur suppression en 2015). Le département a ainsi pu accéder à des droits à produire issus de la réserve du bassin laitier Grand Ouest et accroître sa production.

La taille des ateliers mayennais a également progressé mais elle reste néanmoins la plus faible de la région (414 000 litres par point de collecte en 2016).

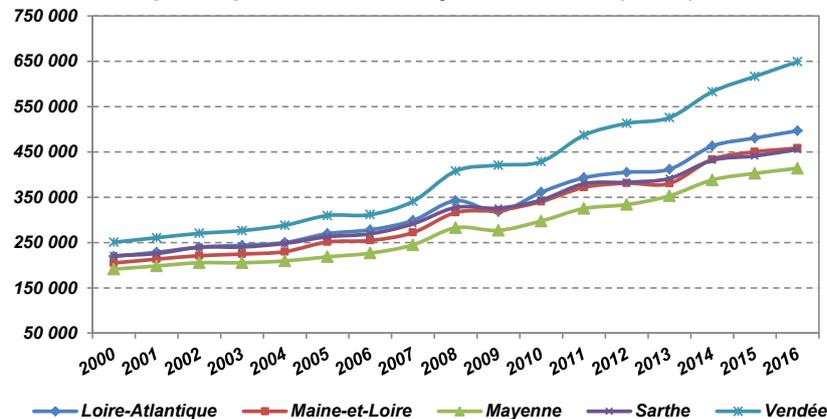
A l'inverse, la Vendée détient les plus gros ateliers de la région (649 000 litres par point de collecte). Rattachée au bassin laitier Poitou-Charentes, le département a notamment pu bénéficier de volumes libérés au sud du bassin, par l'arrêt d'ateliers laitiers au profit des productions végétales.

### Evolution des livraisons laitières par département en Pays de la Loire (en milliers de litres)



Source : Agreste

### Evolution de la livraison moyenne par point de collecte par département en Pays de la Loire (litres)



Source : Agreste

## Nombre de points de collecte et livraisons moyennes par département en Pays de la Loire en 2016

	44	49	53	72	85	PdL
<b>Livraisons (en millions de litres)</b>	892	680	1 185	432	610	3 801
<b>Nombre de livreurs</b>	1 797	1 484	2 865	949	940	8 035
<b>Livraison moyenne (en litres)</b>	496 588	458 341	413 786	455 542	649 333	473 021

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Avec un peu plus de 2 800 points de collecte, la Mayenne réunit plus du tiers des livreurs laitiers de la région, ce qui la positionne au quatrième rang national pour les volumes de lait livrés derrière l'Ille-et-Vilaine, la Manche et les Côtes d'Armor. C'est dans sa moitié ouest que la production laitière est la plus dense et réalisée sur des petites structures.

En Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire qui comptent

respectivement près de 1 800 et 1 500 livreurs laitiers, la production se concentre dans deux régions principales : le bassin de Redon et les plateaux Nantais en Loire-Atlantique, ainsi que la région des Mauges en Maine-et-Loire où la production laitière est fréquemment associée à la production de viande bovine, de porcs ou de volailles.

La Sarthe compte un peu plus de 900 élevages, avec une

production peu dense, répartie sur l'ensemble du territoire. Le lait y est souvent associé à un atelier volailles et/ou des grandes cultures.

Quant à la Vendée qui compte également un peu plus de 900 élevages, la production laitière y est localisée au nord du département, dans des troupeaux de bonne dimension, associant fréquemment lait et jeunes bovins et/ou cultures.



## La production de viande porcine

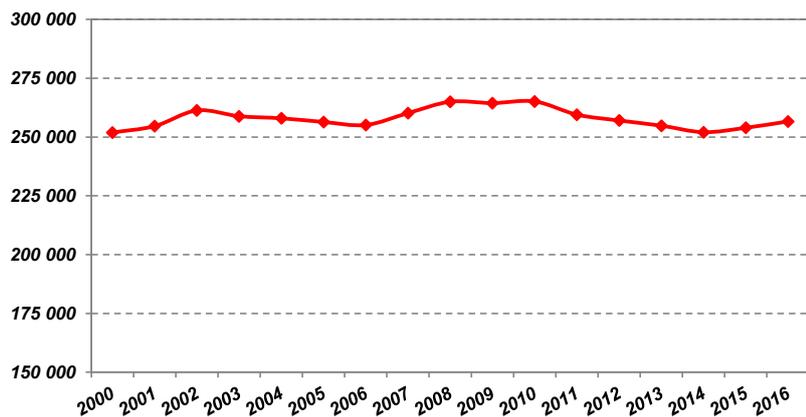
La région des Pays de la Loire est la deuxième région productrice de viande porcine en France derrière la Bretagne, avec un volume de 256 632 tonnes en 2016, soit 11,5 % de la production nationale.

Au cours des années 90, la production porcine s'est fortement développée dans la région. Les années 2000 marquent le début d'une phase de stagnation. Et depuis 2010, la production régionale a amorcé un repli. Elle a baissé de 5 % entre 2010 et 2014. La concurrence des importations (niveau d'importations élevé mais stabilisé), le recul de nos exportations, le poids croissant des enjeux environnementaux et la baisse de consommation de viande de porc en France impactent la production porcine française et régionale. La production s'est légèrement redressée en 2015 et la hausse a été plus nette en 2016. La bonne conjoncture de marché, avec l'augmentation de la demande chinoise, y a été favorable.

### Chiffres clés 2016

- 256 600 tec de viande porcine produite soit 11,5 % de la production nationale
- 2<sup>e</sup> au rang national en termes de production
- 340 M€ de chiffre d'affaires

Evolution de la production de viande de porc en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Uniporc et CRP



## Le cheptel souche porcin

Les effectifs de truies ont progressé dans la région jusqu'en 2000. Depuis cette date, le cheptel est en repli. Entre 2000 et 2010, le cheptel s'est réduit de 20 % selon les

enquêtes annuelles Agreste. Ces dernières années, il poursuit sa baisse mais de façon plus modérée. Depuis 2010, la région a perdu 4 % de son cheptel.

L'amélioration de la productivité des truies ne compense pas complètement la baisse du cheptel souche.

Evolution des effectifs de truies en Pays de la Loire

(têtes)	2000	2010	2016	Evolution 2000/2010	Evolution 2010/2016
<b>Truies</b>	171 737	138 291	132 424	-19,5%	-4,2%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

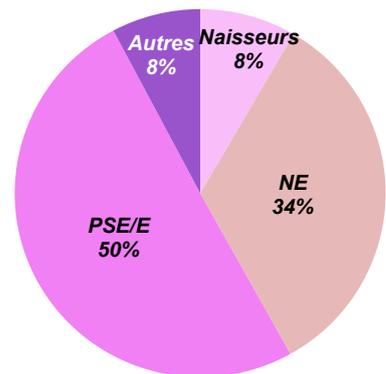
Source : Agreste

## Les exploitations porcines

En 2010, 1 871 exploitations détenaient un atelier porcin. Hors petits ateliers porcs (<20 truies ou <50 places d'engraissement), les exploitations porcines étaient au nombre de 1 611. Entre 2000 et 2010, la région a perdu un tiers de ses élevages (source RA).

L'élevage de porcs se caractérise par un nombre croissant de multi sites (organisation de l'élevage sur plusieurs sites). Ainsi, en nombre de sites porcins, la région recensait 2 153 sites en 2010 (source CRP -BDPorc). En 2016, 1 856 sites étaient dénombrés, soit une baisse de 14 % en 6 ans. La moitié des sites sont des ateliers d'engraissement (PSE/E) et 34 % sont Naisseur-Engraisseurs (NE). Le nombre de naisseurs s'est réduit et représente aujourd'hui 8 % des sites avec une évolution de l'activité de naissage : davantage de maternités collectives et de naisseurs en couplage avec des PSE.

## Les sites porcins par système en Pays de la Loire en 2016

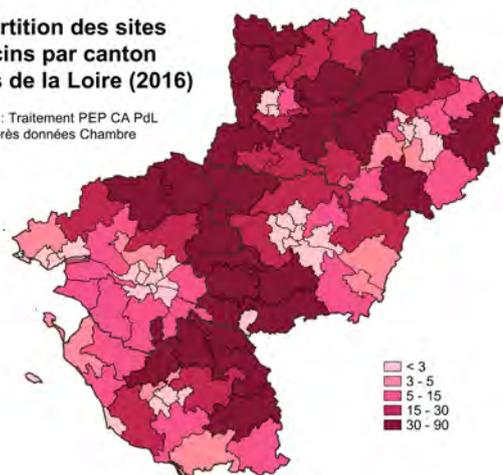


PEP CA PdL d'après données CRP-BDPorc

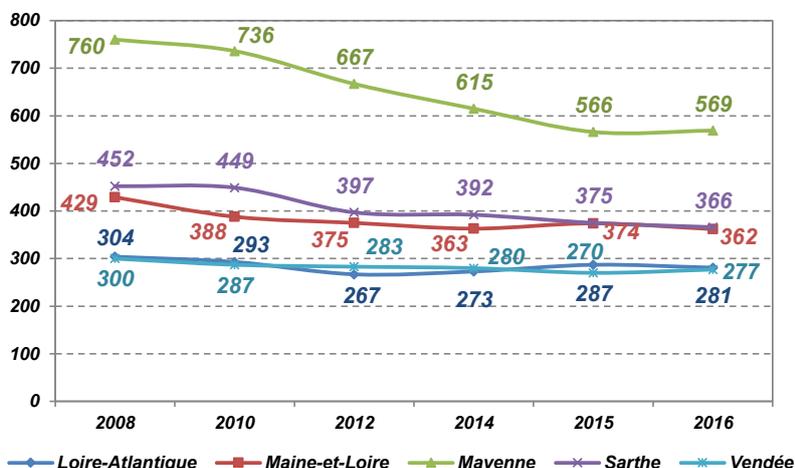
## Spécificités départementales

### Répartition des sites porcins par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données Chambre



### Evolution du nombre de sites porcins par département en Pays de la Loire



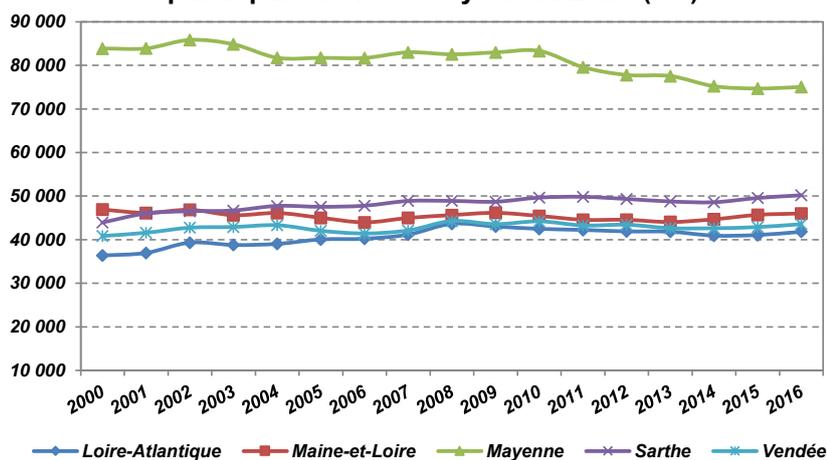
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : CRP-BDPorc

Sur le plan géographique, les exploitations porcines se localisent essentiellement sur un axe central nord-sud, avec une forte présence sur le département de la Mayenne (cinquième département français de production porcine, derrière les quatre départements bretons) qui recense 31 % des sites porcins.

En Mayenne, les porcs majoritairement présents dans l'ouest du département sont très souvent associés à l'élevage bovin lait et sont très fréquemment des ateliers d'engraissement (58 % des sites). Le département a perdu un quart de ses sites depuis 2008. La Sarthe est le second département ligérien. La production porcine s'y est développée plus tard que dans les autres départements. Les naisseurs s'y trouvent en plus forte proportion. 20 % des élevages se localisent en Maine-et-Loire, où les ateliers PSE/E sont en proportion moindre. Les deux autres départements comptent moins d'élevages mais ils sont plus grands et plus spécialisés.

### Evolution de la production de viande de porc par département en Pays de la Loire (tec)



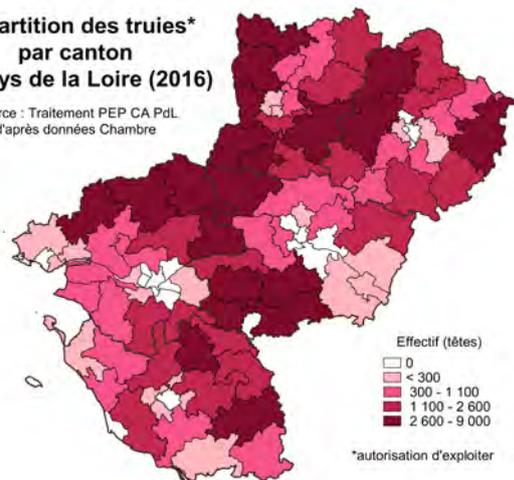
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Uniporc et CRP

Avec 29 % de la production porcine régionale, la Mayenne est le premier département porcin des Pays de la Loire. Elle a connu une réduction importante du nombre de ses sites porcins ces dernières années, avec notamment l'arrêt d'ateliers porcins dans les exploitations laitières. Ce département est le plus affecté par le recul de la production porcine : -10 % entre 2010 et 2016. La baisse de la production porcine est de moindre ampleur dans les autres départements de la région.

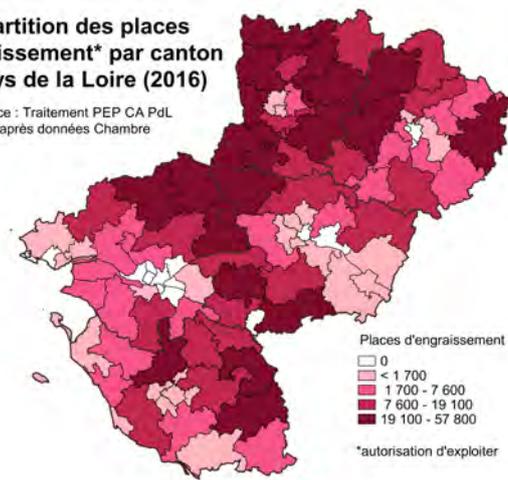
### Répartition des truies\* par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données Chambre



### Répartition des places d'engraissement\* par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données Chambre





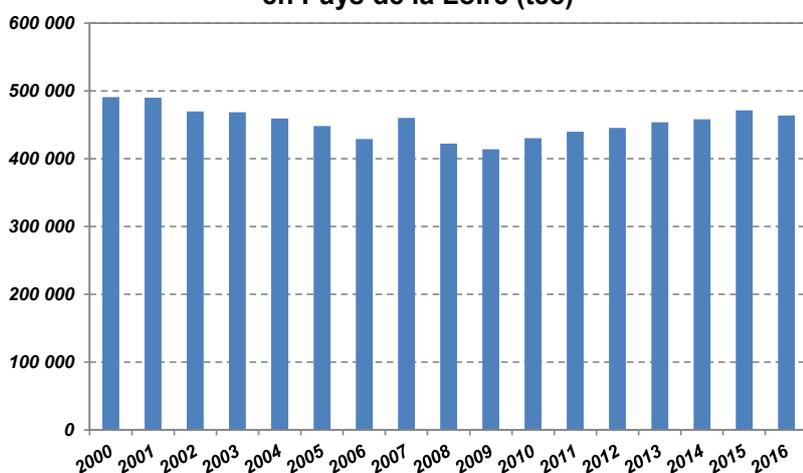
## La production de viande de volailles

En 2016, les éleveurs de la région Pays de la Loire ont produit 464 100 tonnes de volailles, soit 25 % de la production française. Entre 2001 et 2009, la production ligérienne s'est contractée pour deux raisons principales : d'une part la perte de compétitivité française et la montée en puissance de nouvelles concurrences au sein de l'UE et d'autre part la diminution des débouchés sur pays tiers. Depuis cette date, portée par le développement de la production de poulet elle remonte progressivement.

### Chiffres clés 2016

- 464 100 tec de viande de volailles produite soit 25 % de la production nationale
- 2<sup>e</sup> au rang national en termes de production
- 800 M€ de chiffre d'affaires

### Evolution de la production de viande de volailles en Pays de la Loire (tec)



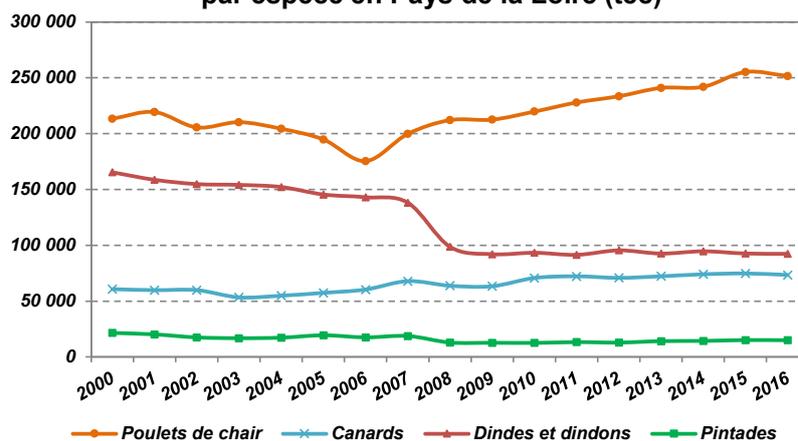
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



Depuis 2009, la forte dynamique de la consommation de poulet en France ainsi que, de façon moins durable, de meilleures performances à l'exportation sur pays tiers ont permis un redémarrage de la production de poulet (+11 % depuis 2009, en France, +18 % en Pays de la Loire). En dinde, les volumes produits dans la région évoluent peu d'une année sur l'autre tandis qu'au niveau national la production est en diminution constante. La production de canard à rôti progresse tandis que celle de canards gras recule. La production de pintade porte sur de faibles volumes qui sont en progression (+18 % par rapport à 2009). La place de la région dans la production nationale s'améliore.

### Evolution de la production de volailles par espèce en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Par ailleurs, l'aviculture de chair ligérienne est caractérisée par une forte proportion de production de volailles Label Rouge (41 % des abattages nationaux en 2015). Les statistiques nationales indiquent que cette production, en baisse entre 2000 et 2011, progresse depuis 2012, grâce au développement des découpes de volaille (+44 % entre 2012 et 2016).

Production de volailles en Pays de la Loire en 2016		
(en tec)	2016	% France
<b>Ensemble Gallus *</b>	258 445	22,4%
<b>Canards gras</b>	20 455	16,9%
<b>Canards à rôtir</b>	73 457	62,4%
<b>Dindes et dindons</b>	92 383	23,5%
<b>Oies</b>	330	17,5%
<b>Pintades</b>	14 968	38,7%
<b>Cailles d'élevage</b>	4 037	39,4%

\* L'ensemble Gallus comprend les coqs et poules, poulets, chapons et poulardes

PEP Chambre d'agriculture Pdl

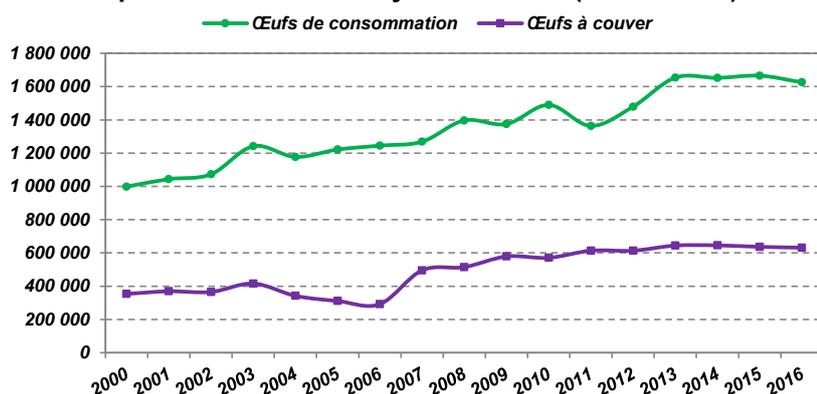
Source : Agreste

Deuxième région française de production de volaille derrière la Bretagne, la région des Pays de la Loire est cependant au premier rang pour les productions de canards, pintades et cailles avec plus près de 40 % du volume national. Elle se situe au troisième rang pour la production de canards gras derrière Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

## La production d'œufs

Forte région productrice de volailles de chair et de canards gras, les Pays de la Loire sont aussi une région d'implantation d'entreprises leader de l'accoupage, et produisent 31 % des œufs à couver français. La production ligérienne d'œufs à couver a été multipliée par 2,2 depuis 2006 (année de la crise médiatique de l'influenza aviaire), alors que la production française augmentait de 53 %.

### Evolution de la production d'œufs des élevages professionnels en Pays de la Loire (1 000 œufs)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La production d'œufs de consommation en Pays de la Loire connaît une croissance soutenue. 1,625 milliard d'œufs ont été produits en 2016 soit 12 % de la production nationale. L'obligation d'adapter les bâtiments aux nouvelles normes de bien-être animal au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (passage obligatoire à des cages collectives pour les poules), a provoqué, en 2011, un recul de 8 % de la production nationale et régionale. Au cours des années qui ont suivi, la production s'est redressée plus rapidement en Pays de la Loire (+9 % / 2010) qu'en France (+7 %) améliorant la part de la région dans la production nationale.

## Les exploitations avicoles

Selon le recensement de l'agriculture de 2010, 4 500 exploitations avaient une activité avicole dans les Pays de la Loire, dont 3 900 avaient des volailles de chair. La surface des bâtiments dédiée à la production de volailles de chair s'élevait à 5,3 millions de m<sup>2</sup> dont 27 % destinés à la production sous Label Rouge. La production avicole est souvent une activité de diversification de

l'exploitation qui vient en complément d'un atelier bovins viande, bovins lait, cultures ou porcs.

La production de canards gras est assurée par 510 exploitations. Cette activité s'est développée sous l'impulsion de nombreuses entreprises organisant la production, principalement situées en Vendée. Les

exploitations pratiquant le gavage sont de plus en plus spécialisées.

En 2010, 540 exploitations possédaient un atelier de poules pondeuses. Pour 37 % d'entre elles, il s'agit d'un élevage Label Rouge et pour 20 % d'un élevage biologique. Seulement 13 % des élevages sont des élevages de poules pondeuses en cages.



## Spécificités départementales

La Vendée est le premier département avicole de la région. Elle compte 31 % des exploitations avicoles contre 26 % en Sarthe, 17 % en Maine-et-Loire, et 13 % en Loire-Atlantique comme en Mayenne.

Les surfaces de bâtiments de volailles de chair se localisent essentiellement en Vendée (32 % des surfaces de bâtiments régionales), en Sarthe (25 %) et dans le sud du Maine-et-Loire (18 %). Les surfaces moyennes de bâtiments des exploitations avicoles sont les plus élevées en Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Vendée. Elles sont plus faibles en Mayenne et en Sarthe où la part de la production Label Rouge est plus importante. La moitié des exploitations ligériennes de volaille Label Rouge sont en Sarthe.

55 % des élevages de canards gras sont situés en Vendée, 20 % en Loire-Atlantique et 16 % en Maine-et-Loire. L'activité de gavage est prépondérante en Vendée et Loire-Atlantique alors que l'orientation vers le prégavage est plus forte en Maine-et-Loire.

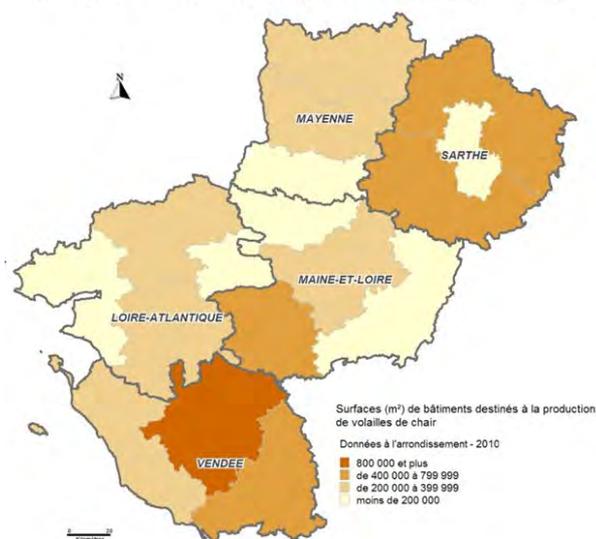
La Vendée est également le département qui produit le plus d'œufs de consommation dans la région avec un tiers des effectifs de poules pondeuses et

des tailles d'élevage les plus élevées de la région (19 000 poules pondeuses en moyenne).

Le Maine-et-Loire (24 %) et la Sarthe (22 %) sont également des producteurs importants avec respectivement 16 000 pondeuses en moyenne pour le Maine-et-Loire et 6 100 en Sarthe. La production sarthoise d'œufs connaît une augmentation soutenue depuis dix ans sous l'impulsion des Fermiers de Loué (œufs Plein-air, Label Rouge et Bio). 70 % des exploitations ligériennes productrices d'œufs Label Rouge sont en Sarthe. La Loire-Atlantique compte 12 % des effectifs de poules pondeuses et la Mayenne 10 %.

La production d'œufs à couver est principalement localisée en Vendée (41 % des effectifs) et en Maine-et-Loire (25 %).

**Les surfaces (en m<sup>2</sup>) de bâtiments destinés à la production de volailles de chair en Pays de la Loire (hors petits ateliers) (RA 2010)**



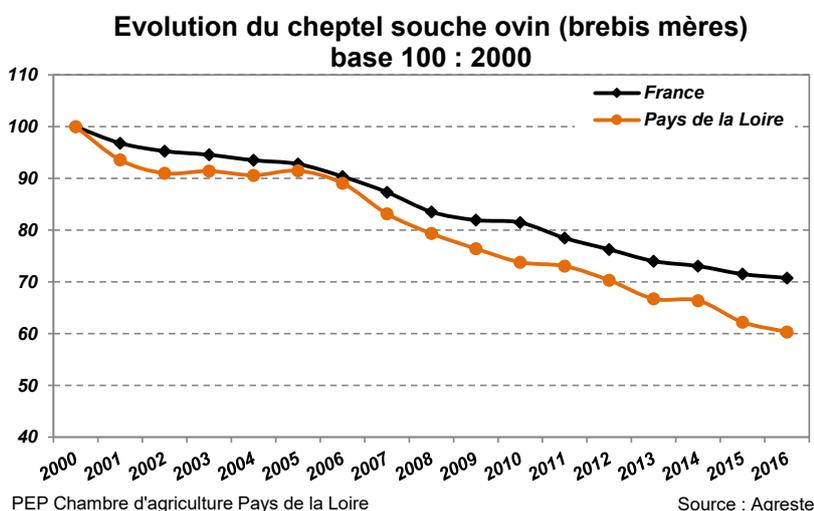
Les données RA 2010 sont rapportées à la commune du siège d'exploitation.

© MAAF - DRAAF Pays de la Loire  
SRISE - Pôle géomatique & analyse territoriale - 29/07/2013  
Sources : AGRISTE - Recensement agricole 2010;  
©IGN-BDCarto®



## Le cheptel ovin

Le cheptel de brebis primées s'élève à 83 543 têtes en 2016 en Pays de la Loire. Il est très majoritairement orienté vers la production de viande. La production laitière est très marginale, les brebis laitières ne représentant que 1 % du cheptel souche total (moins de 1 000 brebis). Le cheptel de souche ovin ligérien représente par ailleurs une faible part du cheptel français (2 %, dixième rang national). Alors que le recul du cheptel de souche semblait marquer une pause en Pays de la Loire au début des années 2000, il poursuit de nouveau une tendance baissière depuis 2006. Les effectifs de brebis ont reculé de 30 % en France et de 40 % en Pays de la Loire depuis 2000.



## Chiffres clés 2016

- 2 800 tec de viande ovine produite
- 10<sup>e</sup> au rang national en termes d'effectif de brebis
- 13 M€ de chiffre d'affaires

Le rééquilibrage de la PAC en faveur des ovins, décidé dans le cadre du bilan de santé de la PAC en 2009 et appliqué à partir de 2010, laisse envisager une poursuite de la croissance des troupeaux de plus de 100 brebis et de la professionnalisation de l'élevage ovin ligérien. Il n'a par contre pas pu enrayer la baisse de l'effectif de brebis primées dans tous les départements ligériens (83 543 brebis primées dans 433 élevages<sup>1</sup> en 2016 ; voir spécificités départementales). Parmi eux, 52 nouveaux producteurs ont déclaré des brebis pour la première fois en 2016.

## Les exploitations ovines

D'après le travail de typologie Inosys réalisé à partir du recensement de l'agriculture, un peu plus de 2 400 exploitations détenaient des brebis en Pays de la Loire en 2010, mais les détenteurs d'un cheptel d'au moins 100 brebis ne représentaient que 11 % des exploitations ovines. Un peu plus du tiers de ces élevages étaient spécialisés. La majorité d'entre eux se situaient en Maine-et-Loire, en Vendée et en Loire-Atlantique. En 2016, 433 élevages<sup>1</sup> priment leurs brebis dont 257 priment plus de 100 brebis. Ces derniers élèvent un cheptel moyen de 280 brebis primées par élevage. Une trentaine d'exploitations élèvent plus de 500 brebis en Pays de la Loire. Leur cheptel moyen s'élève à 687 brebis.



<sup>1</sup> d'au moins 50 brebis



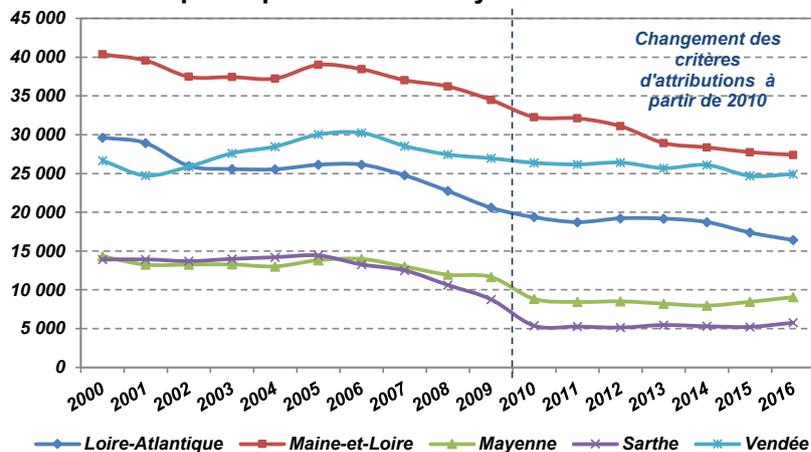
## Spécificités départementales

Avec un tiers du cheptel régional de brebis primées, le Maine-et-Loire est le premier département détenteur en Pays de la Loire. La Vendée détient 30 % du cheptel souche et la Loire-Atlantique 20 %. La production ovine professionnelle est plus anecdotique en Mayenne et en Sarthe où la part des élevages primés de moins de 100 brebis est plus importante (respectivement 52 % et 54 % contre 41 % en moyenne régionale).

La dimension économique moyenne des élevages de plus de 100 brebis est plus importante en Vendée (316 brebis par exploitation) que dans les autres départements : 303 en Loire-Atlantique, 274 en Maine-et-Loire, 260 en Mayenne et 171 en Sarthe.

Les brebis sont localisées sur l'ensemble du territoire ligérien. Quelques territoires concentrent néanmoins un troupeau plus important : le bocage angevin, le choletais, la région d'embouche de l'Erve et l'ensemble du département vendéen.

### Evolution du nombre de brebis primées par département en Pays de la Loire

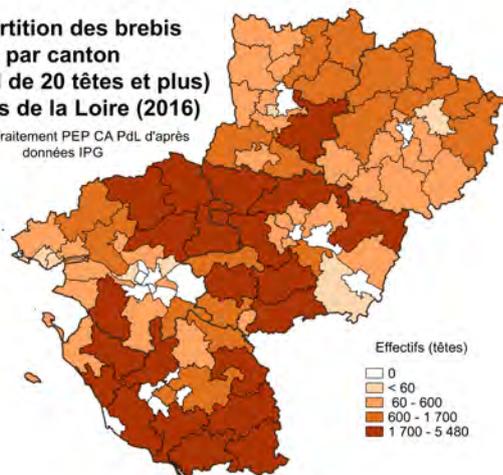


PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : DDT(M)

### Répartition des brebis par canton (cheptel de 20 têtes et plus) en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



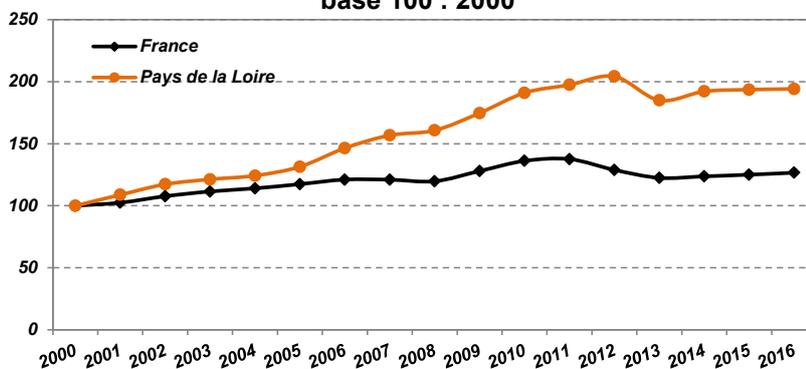


## La production de lait de chèvre

La production caprine s'est fortement développée en Pays de la Loire, plaçant rapidement la région au second rang national derrière la Nouvelle-Aquitaine, le berceau de la production de lait de chèvre avec la région Centre. La croissance fut ininterrompue jusqu'en 2012. Elle est passée de 33 millions de litres en 1990 à presque 99 millions de litres en 2012 soit 16 % de la production nationale.

La France a subi une profonde crise en lait de chèvre en 2012 et en 2013 avec un ciseau des prix très défavorable (prix du lait de chèvre en baisse et forte hausse des coûts de production) affectant la production.

**Evolution de la production de lait de chèvre  
base 100 : 2000**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

## Chiffres clés 2016

- **93,8 millions de litres produits soit 15,6 % de la production nationale**
- **2<sup>e</sup> au rang national en termes de livraison**
- **72 M€ de chiffre d'affaires**

Et depuis, malgré un contexte de marché porteur, une reprise timorée de la production est observée en France et en Pays de la Loire.

En 2016, 93,8 millions de litres ont été produits dans la région.

## Les exploitations caprines

En 2010, les Pays de la Loire comptaient 365 livreurs et 70 fromagers (ou mixtes). La production de lait de chèvre régionale est essentiellement assurée par des livreurs, livrant à des laiteries de la région ou des régions limitrophes. Chez les fromagers, la principale voie

de commercialisation est le circuit court.

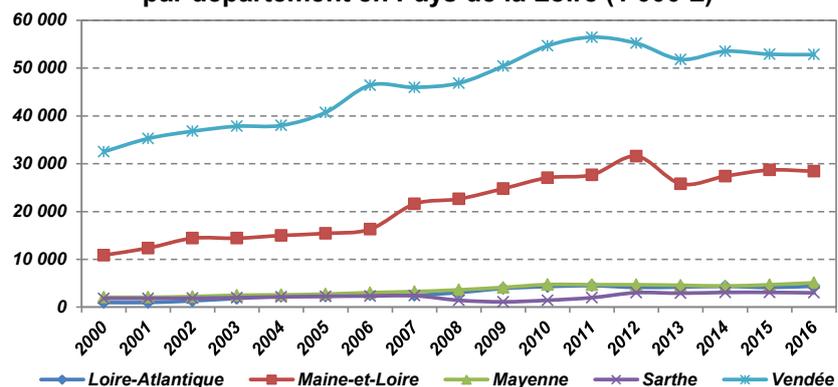
En 2016, le nombre de livreurs était de 311 dont 53 % localisés en Vendée et un tiers en Maine-et-Loire. La région a perdu 20 % de ses livreurs depuis la crise caprine (2012).

On recense environ 90 fromagers présents surtout en Sarthe et en Loire-Atlantique. 95 % du lait de chèvre produit dans la région est livré.

## Spécificités départementales

La production de lait de chèvre s'est développée en Vendée après la mise en place des quotas laitiers, en débordement de la région Nouvelle-Aquitaine, bassin de la production caprine et en lien avec la présence des principaux opérateurs. Elle s'est progressivement étendue vers le Maine-et-Loire. Ces départements représentent à

**Evolution de la production de lait de chèvre par département en Pays de la Loire (1 000 L)**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

eux deux près de 90 % de la production régionale. La Mayenne, la Sarthe et la Loire-Atlantique ont une production plus limitée. La Mayenne et la Sarthe sont excentrées des zones de collecte et la Loire-Atlantique a connu un désengagement de collecte par le passé. La production destinée à la collecte a néanmoins rebondi au début des années

2000 dans ce département qui s'était tourné vers la production fromagère fermière. La Sarthe compte essentiellement des producteurs fromagers.

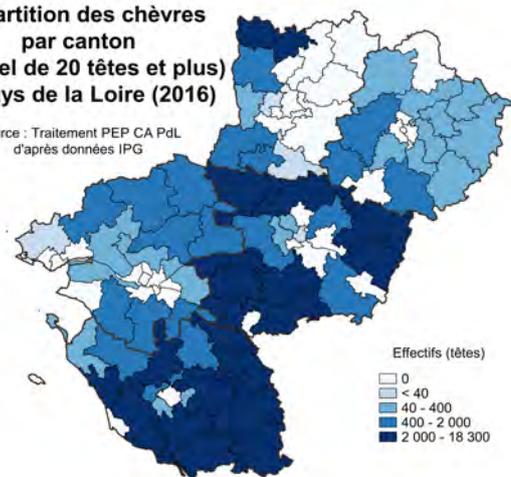
En 2012, la Vendée a connu une petite réduction de sa production (-2 %), largement compensée par la hausse enregistrée en Maine-et-Loire. En 2013, une forte baisse de

production est constatée dans ces deux départements (-18 % en Maine-et-Loire et -6 % en Vendée). De 2014 à 2016, la production régionale se redresse timidement.

Le nombre de chèvres atteint 103 600 têtes en 2016. Après trois années de recul, le cheptel s'est stabilisé depuis 2013.

### Répartition des chèvres par canton (cheptel de 20 têtes et plus) en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG

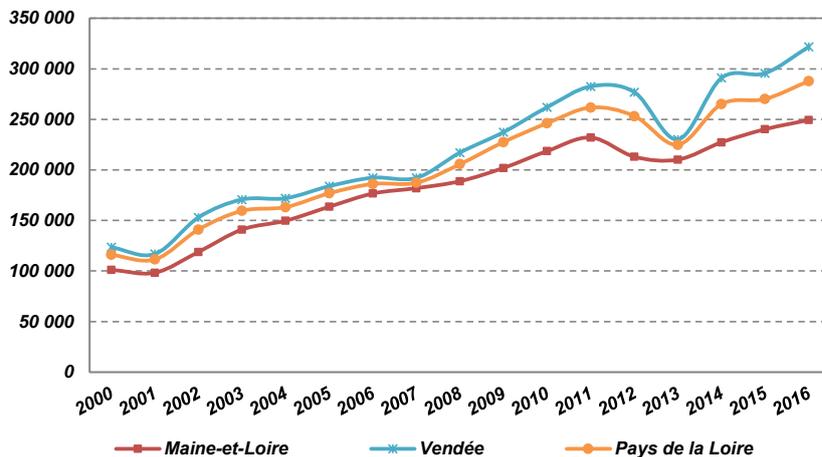


86 % du cheptel caprin est réparti en Vendée et en Maine-et-Loire. Dans les autres départements, leur présence est beaucoup plus éparse.

La livraison moyenne de lait de chèvre par point de collecte s'établit à près de 290 000 litres en Pays de la Loire en 2016, largement au dessus de la moyenne française (190 000 litres). Les livraisons moyennes ont nettement progressé. En quinze ans, elles se sont accrues de plus de 150 %.

La taille moyenne des exploitations caprines ligériennes est de 288 chèvres quand en France le nombre moyen de chèvres est de 157 chèvres (exploitations de plus de 10 chèvres).

### Evolution de la livraison moyenne par point de collecte en Pays de la Loire (en litres)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

### Nombre de points de collecte et livraisons moyennes par département en Pays de la Loire en 2016

	44	49	53	72	85	PdL
Livraisons (en milliers de litres)	4 128	25 688	5 107	1 518	53 103	89 544
Nombre de livreurs	20	103	16	7	165	311
Livraison moyenne (en litres)	206 390	249 403	319 188	216 805	321 837	287 923

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



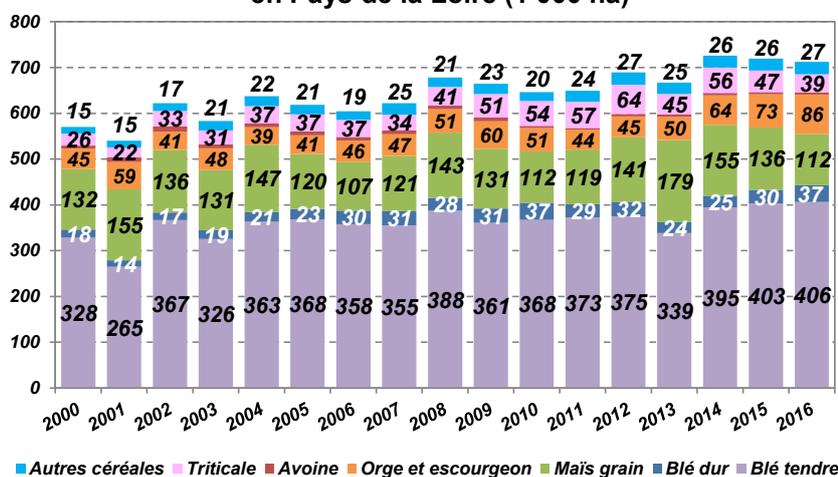
## Surfaces et production de céréales

Les céréales sont présentes dans les deux tiers des exploitations ligériennes. Sous l'effet de la fin du gel des terres obligatoire et d'un contexte économique plus difficile en élevage, leurs surfaces ont augmenté de 156 000 ha depuis 2000 pour atteindre un maximum de 726 000 ha en 2014. En 2016, elles se sont repliées à 712 000 ha par suite d'un été très sec ayant affecté les surfaces des cultures de printemps, en particulier de maïs, entraînant la récolte en foin d'une partie des surfaces initialement prévues en grains. Alors qu'elles n'en représentaient que 25 % en 2000, les céréales ont occupé, en 2016, 32 % de la SAU régionale.

### Chiffres clés 2016

- 4,2 millions de tonnes de céréales produites soit 7,7 % de la production nationale, 712 300 ha de surfaces
- 7<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces
- 584 M€ de chiffre d'affaires

### Evolution de la surface cultivée en céréales en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Plus de la moitié (57 % en 2016) des surfaces céréalières sont occupées par du blé tendre en augmentation quasi-constante depuis 2000 (+78 000 ha). Dépendante des besoins en maïs fourrage, la surface de maïs grain est sensible aux conditions météorologiques de la campagne et n'affiche pas une tendance marquée. Ces dernières années, le triticale, difficile à commercialiser, a cédé du terrain tandis que l'orge et le blé dur progressent sensiblement.

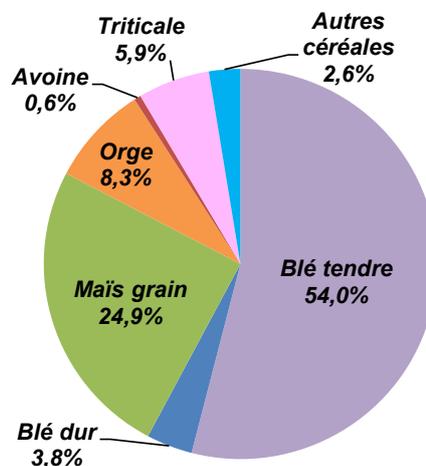
### Production de céréales en Pays de la Loire en 2016

	Production (1 000 t)	Superficie (ha)	Rendement (q/ha)
<b>Total céréales</b>	<b>4 185</b>	<b>712 281</b>	<b>59</b>
Blé tendre	2 365	406 095	58
Blé dur	185	36 854	50
Seigle	5	1 057	44
Orge	475	86 177	55
Avoine	22	4 682	47
Maïs	821	111 713	74
Sorgho	14	2 955	48
Triticale	190	39 474	48
Mélanges	53	10 318	51
Autres céréales	54	12 956	42

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

### Répartition de la production céréalière en Pays de la Loire (moyenne 2012-16)

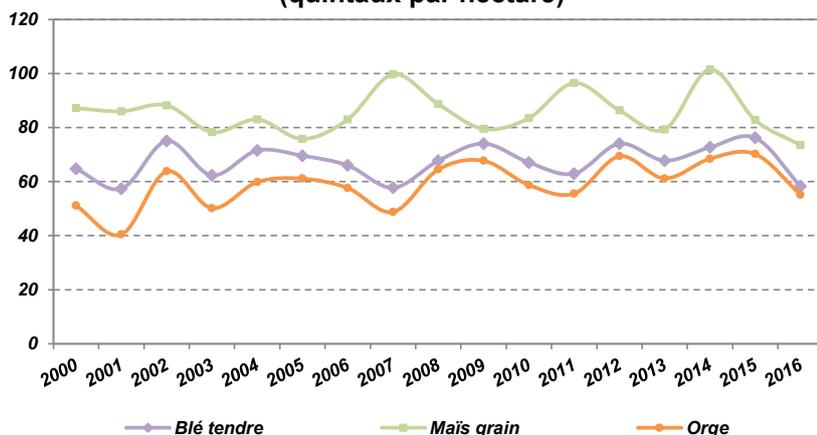


PEP Chambre d'agriculture PdL

Source : Agreste

## Les rendements

Evolution des rendements en céréales en Pays de la Loire (quintaux par hectare)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Entre 1990 et 2000, les rendements ont fortement augmenté. En moyennes triennales centrées sur 1990 et 2000, le rendement toutes céréales est passé de 55 à 70 q/ha. C'est le rendement en maïs grain qui a le plus progressé. Il est passé de 53 à 87 q/ha, celui du blé tendre de 57 à 68 q/ha et celui de l'orge de 49 à 62 q/ha.

Mis à part la récolte 2016, où les rendements ont plongé par suite de la pluviométrie excessive du printemps, on assiste depuis 2000, à une stabilisation ou, du moins, à un ralentissement de la progression des rendements. Ainsi en moyenne triennale centrée sur

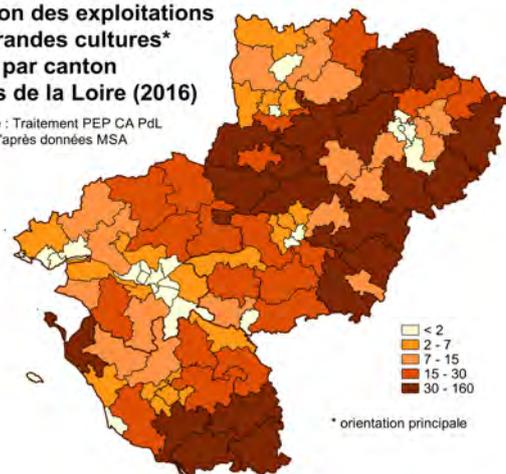
2014, le rendement est de 73 q/ha pour l'ensemble des céréales, 72 q/ha en blé tendre, 66 q/ha en orge et 88 q/ha en maïs. Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer cette stagnation : la simplification des itinéraires techniques avec des rotations raccourcies, la

dégradation des sols, et le contexte économique de forte hausse du coût des intrants avec la recherche de l'optimisation des marges plutôt que celle du rendement maximum.

## Spécificités départementales

Répartition des exploitations de grandes cultures\* par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



Les systèmes d'exploitation à orientation céréalière se rencontrent plus fréquemment en Maine-et-Loire, Vendée et Sarthe, plus précisément au sud et à l'est des Pays de la Loire, où la proximité avec les grandes plaines céréalières des régions limitrophes influence fortement les productions de ces territoires.

Ces trois départements concentrent 80 % des exploitations céréalières et 70 % des surfaces de céréales. Environ 10 % seulement des exploitations ligériennes sont spécialisées en grandes cultures.

Au recensement agricole de 2010, la surface céréalière moyenne des exploitations (moyennes et grandes) était de 32 ha. Elle atteignait 46 ha en Sarthe, 39 ha en Vendée, 27 ha en Loire-Atlantique et 24 ha en Mayenne.



Surfaces de céréales par département en Pays de la Loire en 2016					
(ha)	44	49	53	72	85
<b>Blé tendre</b>	59 248	89 385	82 792	92 288	82 382
<b>Blé dur</b>	368	5 877	192	669	29 748
<b>Orge</b>	13 396	18 792	19 399	22 642	11 948
<b>Maïs grain</b>	8 747	19 130	7 105	35 075	41 656
<b>Triticale</b>	9 581	7 971	5 934	6 611	9 377
<b>Autres céréales</b>	6 669	13 340	2 934	3 898	5 127

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La Sarthe et la Vendée sont les départements les plus céréaliers de la région avec, en moyenne '2015', respectivement 40 % et 38 % de leur SAU consacrés aux céréales.

La Mayenne se distingue par sa forte proportion de blé tendre (70 % de ses surfaces céréaliers). Cette proportion est de 56 % en moyenne régionale et seulement de 46 % en Vendée.

Le maïs, deuxième céréale cultivée, est bien représenté en

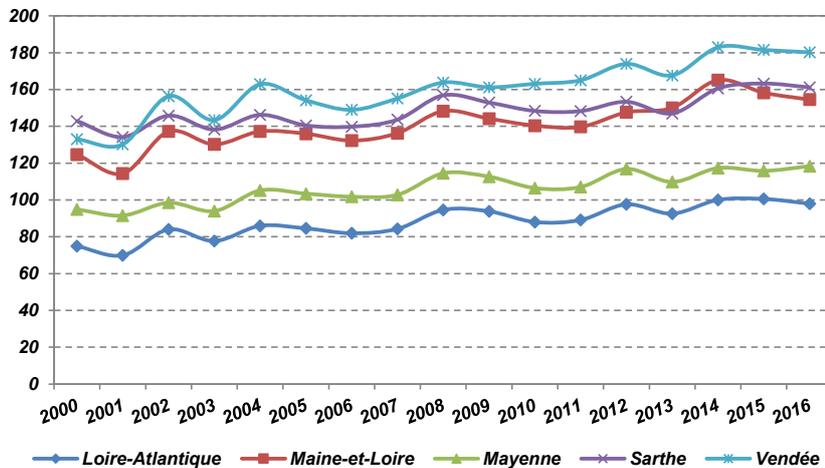
Vendée et en Sarthe où il occupe respectivement 26 % et 25 % des surfaces céréaliers contre 19 % en moyenne régionale. Les superficies de maïs grain irrigué ont diminué depuis '2000'. Elles représentent 34 % du maïs grain cultivé dans la région, 45 % en Vendée, 37 % en Maine-et-Loire et 30 % en Sarthe. La part du maïs irrigué est plus faible en Loire-Atlantique (23 %) et surtout en Mayenne (5 %).

En troisième position, l'orge occupe 10 % des surfaces céréaliers.

Le triticale (7 %) est très présent en Loire-Atlantique où sa part atteint 14 %.

Enfin, la part du blé dur n'est que de 4 % au niveau régional. Il est cultivé principalement en Vendée où il atteint 14 % de la sole céréaliers.

**Evolution de la surface cultivée en céréales par département en Pays de la Loire (1 000 ha)**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Sur les 155 000 ha de céréales supplémentaires depuis '2000' dans la région, 45 000 ha sont situés en Vendée, 36 000 ha en Maine-et-Loire, 25 000 ha en Loire-Atlantique et en Mayenne, tandis qu'en Sarthe, département de tradition céréaliers plus ancienne, les surfaces n'ont progressé que de 23 000 ha.

En blé tendre, 26 % des 86 000 ha supplémentaires sont imputables à la Vendée (23 000 ha de plus soit +37 %). C'est également le département à l'origine de la forte progression des surfaces de blé dur (+13 000 ha sur les 14 000 ha supplémentaires en Pays de la Loire).

Les surfaces régionales d'orge ont progressé de 26 000 ha dont +8 000 ha en Mayenne et 7 000 ha en Maine-et-Loire

La surface de triticale (+21 000 ha au total) est restée stable en Loire-Atlantique et a progressé dans les autres

départements notamment en Maine-et-Loire (+8 000 ha).

La culture du maïs grain a perdu 2 000 ha depuis '2000', par suite de réductions de 5 000 ha en Maine-et-Loire et en Sarthe.



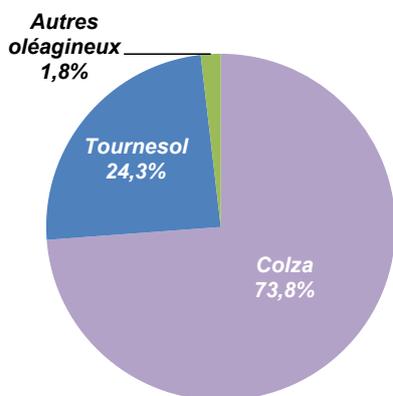
## Surfaces et production d'oléagineux et protéagineux

Avec 323 700 tonnes en 2016, la production ligérienne d'oléagineux représente 5,1 % de la production française. La participation de la région à la production nationale de protéagineux est un peu plus élevée : 6,9 % pour une production de 53 000 tonnes. Le rang de la région Pays de la Loire est relativement stable au fil des ans.

### Chiffres clés 2016

- 105 000 ha en oléagineux et 18 300 ha protéagineux
- 8<sup>e</sup> au rang national pour les oléagineux et 9<sup>e</sup> pour les protéagineux en termes de surfaces
- 104 M€ de chiffre d'affaires pour les oléagineux et 11 M€ pour les protéagineux

### Répartition de la production d'oléagineux en Pays de la Loire (moyenne 2012-16)



PEP Chambre d'agriculture PdL

Source : Agreste

### Production d'oléagineux et de protéagineux en Pays de la Loire en 2016

	Production (t)	Superficie (ha)	Rendement (q/ha)
<b>Oléagineux</b>	<b>323 655</b>	<b>104 989</b>	<b>31</b>
<i>dont colza</i>	250 607	74 883	33
<i>dont tournesol</i>	64 680	25 294	26
<b>Protéagineux</b>	<b>53 107</b>	<b>18 347</b>	<b>29</b>
<i>dont pois</i>	36 750	11 451	32

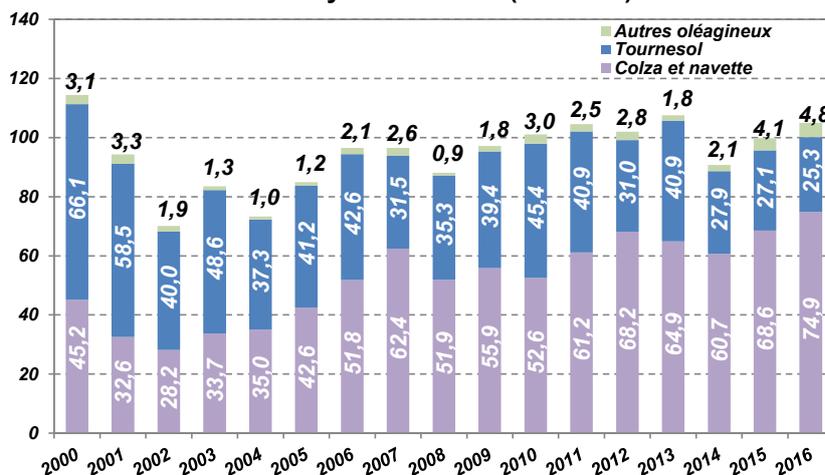
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Aujourd'hui comme au début des années 2000, les oléagineux occupent 5 % de la SAU des Pays de la Loire, mais la répartition entre oléagineux a changé. Alors qu'en '2000' (moyenne triennale centrée sur 2000), le tournesol dominait avec 59 % des surfaces oléagineuses, en '2015' sa part n'est que de 27 %. La production de tournesol a diminué de 56 %. A l'inverse la proportion de colza dans la surface oléagineuse est passée de 37 % à 69 %. Poussée par le développement du biodiesel, la production de colza a doublé.

Déjà faible en '2000' (1,2 %), la part des protéagineux dans la SAU régionale s'est réduite pour tomber à 0,6 % en '2014' car faute de débouchés rémunérateurs, cette production

### Evolution de la surface cultivée en oléagineux en Pays de la Loire (1 000 ha)



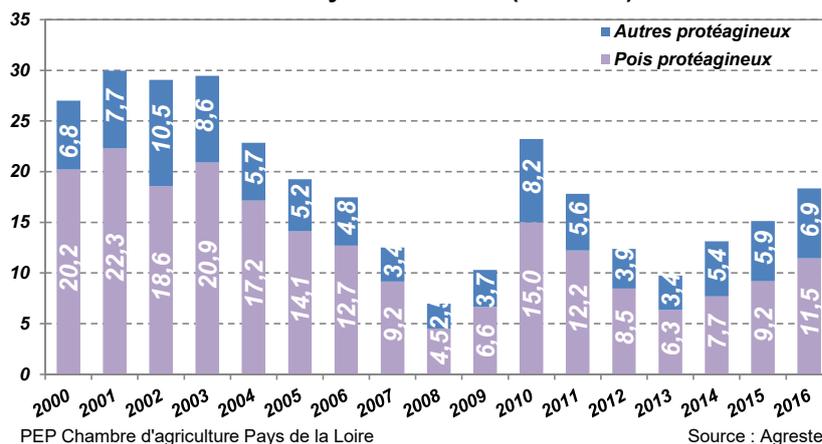
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

peine à se maintenir. En 2010, dans le cadre du Bilan de Santé de la PAC, une aide supplémentaire à l'hectare a relancé provisoirement la production, mais plus faible que prévu, son effet a été bref. En 2015, une aide plus incitative a été mise en place avec la réforme de la

PAC et la surface est en progression depuis trois ans se répartissant entre 61 % de pois, 29 % de féverole et 10 % de lupin doux. Depuis '2000', ce sont les surfaces de pois (-11 700 ha) et de lupin (-3 500 ha) qui ont supporté la baisse tandis que les surfaces de féverole se sont accrues (+3 300 ha).

### Evolution de la surface cultivée en protéagineux en Pays de la Loire (1 000 ha)



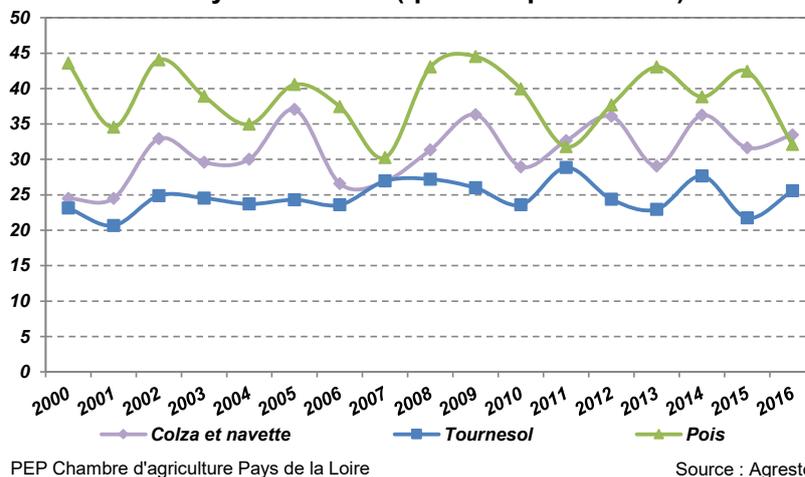
### Les rendements

Les rendements des oléagineux ont progressé de 34 % depuis les années 1990. Cette hausse s'est essentiellement observée depuis 2000. En effet, calculé en moyenne triennale le rendement moyen des oléagineux était de 22 q/ha en '1990', 23 q/ha en '2000' et 31q/ha en '2015'.

Depuis '2000', la hausse de productivité par hectare a été plus forte en colza (+8 q/ha) qu'en tournesol (+3 q/ha). En '2015', le rendement du colza est de 34 q/ha, celui du tournesol de 25 q/ha.

Très sensibles aux conditions climatiques de l'année, les rendements en protéagineux sont irréguliers et, depuis 2000,

### Evolution des rendements en protéagineux et en oléagineux en Pays de la Loire (quintaux par hectare)



ils ont tendance à diminuer (-6 q/ha en moyenne). En '2015', le rendement du pois est de 38 q/ha, celui de la féverole de 29 q/ha et celui du lupin de 23 q/ha.



### Spécificités départementales

La Sarthe est le premier département ligérien producteur de colza avec 35 % des surfaces. La Vendée et le Maine-et-Loire arrivent en tête pour le tournesol avec respectivement 38 % et 34 % des surfaces.

Premier département producteur, le Maine-et-Loire totalise 24 % de la surface de protéagineux.

La Loire-Atlantique se caractérise par sa forte

Surfaces en oléagineux et en protéagineux par département en Pays de la Loire en 2016					
(ha)	44	49	53	72	85
<b>Colza</b>	9 376	14 795	13 739	27 004	9 969
<b>Tournesol</b>	1 224	8 981	692	3 983	10 414
<b>Pois</b>	1 894	2 887	1 761	3 070	1 839
<b>Autres protéagineux</b>	1 736	1 750	1 318	914	1 178

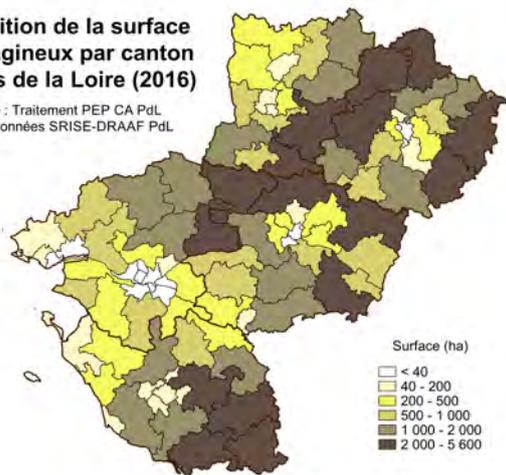
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

production de lupin. Environ 60 % des surfaces ligériennes de lupin sont localisées dans ce département.

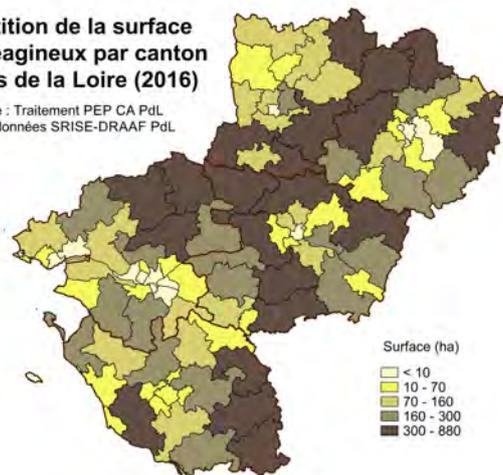
### Répartition de la surface en oléagineux par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



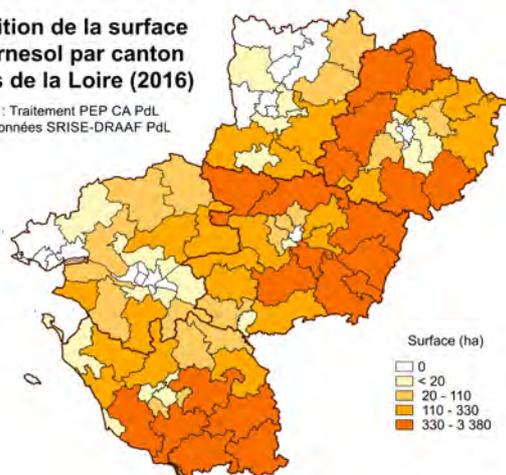
### Répartition de la surface en protéagineux par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



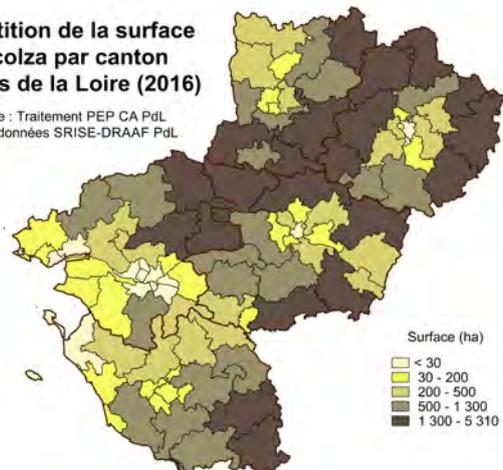
### Répartition de la surface en tournesol par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL

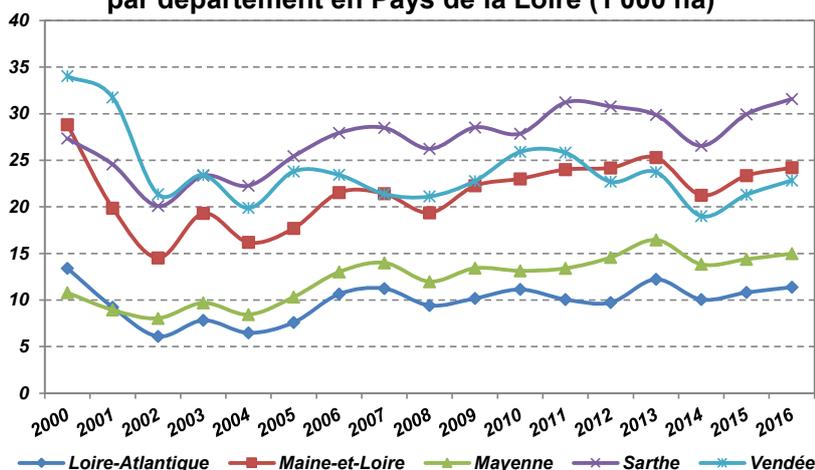


### Répartition de la surface en colza par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



### Evolution de la surface cultivée en oléagineux par département en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Grâce à l'expansion de la culture de colza, les surfaces oléagineuses ont, depuis le point bas de 2002, augmenté d'au moins 40 % dans quatre des départements ligériens. En Vendée, en raison de la forte proportion de tournesol, production déclinante, les surfaces se sont maintenues.

C'est toujours le colza qui explique la progression des surfaces observée depuis deux ans, y compris en Loire-Atlantique et en Vendée, départements faiblement producteurs.



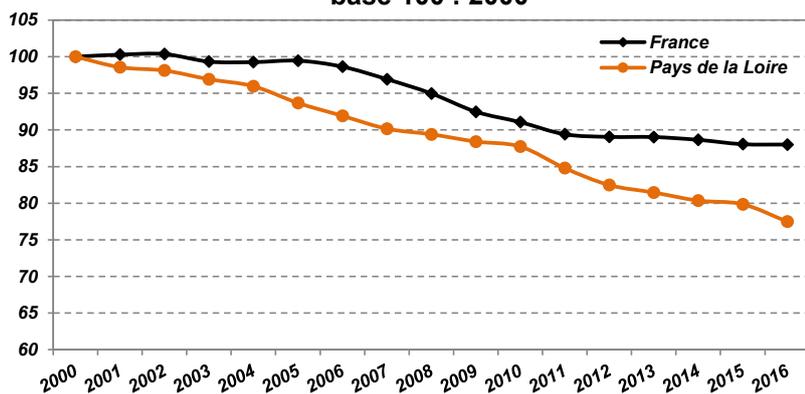


## Surfaces en vignes et production de vins

A l'ouest du bassin viticole du Val de Loire, le vignoble des Pays de la Loire représente 4 % des vignes exploitées en France. Mais il peine à conserver ses positions : il a perdu 4 667 ha depuis 2010, soit plus de 12 % de sa surface, contre 2,2 % en France (17 300 ha). La viticulture régionale connaît des difficultés pour écouler tous ses produits sur les marchés dans des conditions satisfaisantes. Cela ne l'empêche pas de connaître de vrais succès sur certains types de vins, en France, en Europe, et même pour le grand export.

La production annuelle dépassait 2 millions d'hl jusqu'en 2010. Depuis elle régresse, mais si elle est descendue jusqu'à peine plus de 1,4 millions d'hl en 2016, c'est aussi à cause du climat défavorable de l'année (gel surtout). Il faut remonter à 2012 pour trouver une récolte plus faible (1 266 000 hl).

**Evolution de la surface totale en production de vignes à raisin de cuve**  
base 100 : 2000



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

## Chiffres clés 2016

- **Surface viticole : 31 500 ha**
- **7<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces**
- **249 M€ de chiffre d'affaires**

83 % des vignes ligériennes sont cultivées pour produire des vins sous appellation d'origine protégée (AOP). Pour une petite majorité des autres vignes, (9 % contre 8 %) l'origine des vins est garantie par une IGP (indication géographique protégée). Pour la moitié des autres, le vin est caractérisé par le cépage d'origine.

Chaque catégorie de vin peut se diviser en appellations, pour lesquelles sont mises en valeur des caractéristiques propres, qui vont faciliter leur mises en marché.

## Les exploitations viticoles

Le recensement agricole de 2010 dénombrait 1 750 exploitations de plus d'un hectare de vignes (sur 2 290 au total). Pour la plupart d'entre elles (1 529), la viticulture était une activité essentielle, une majorité nette (1 195) étant même spécialisées. Avec en moyenne 23 ha de vigne chacune, elles regroupent les trois quarts du vignoble de la région. La réduction du vignoble depuis six ans a certainement réduit sensiblement le nombre d'exploitations.

Les modes de commercialisation du vin varient selon les petites régions et les appellations, mais la plupart des viticulteurs sont producteurs de vin. Certains apportent cependant leurs raisins à des vendangeoirs (privés ou coopératives) ou vendent leurs moûts, mais dans ce cas, le plus souvent ils pratiquent l'apport partiel.

Les appellations sont basées sur des terroirs, des cépages, et des modes de vinification différents. Elles reposent aussi sur des

cahiers des charges qui peuvent préciser les pratiques locales. Elles ont amené un rapprochement des modes de production pour un même vin sur un même terroir, pour la recherche de qualités meilleures et plus homogènes.

Les exploitations se distinguent quant à elles par leurs structures et les types de vins produits, mais de plus en plus aussi par leur niveau d'engagement dans les activités commerciales.



Pour chaque appellation, le lien avec les acheteurs peut évoluer de manière singulière. Toutes

ne connaissent pas la même réussite commerciale. On se doit de constater que la

production se concentre sur les terroirs dont la renommée des vins se renforce.

Production viticole par département en Pays de la Loire en 2016						
	Surfaces de vignes AOP (ha)	Surfaces de vignes avec IGP (ha)	Surfaces de vignes sans IGP (ha)	Surfaces totales de vignes en 2010 (ha)	Surfaces totales de vignes en 2016 (ha)	Production de vin (1 000 hl)
<b>Loire-Atlantique</b>	8 156	1 602	1 299	14 519	11 125	333
<b>Maine-et-Loire</b>	17 295	1 009	988	20 033	19 588	931
<b>Sarthe</b>	141	6	45	263	192	3
<b>Vendée</b>	480	254	243	1 623	979	32
<b>Total PdL</b>	<b>26 072</b>	<b>2 871</b>	<b>2 575</b>	<b>36 438</b>	<b>31 884</b>	<b>1 299</b>
<b>% PdL</b>	83%	9%	8%			

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

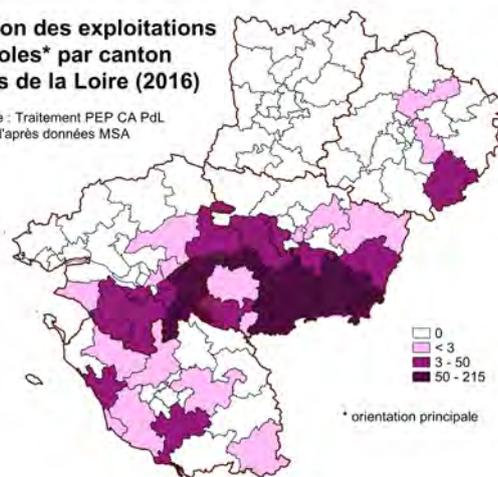
Plus de 60 % des vignes ligériennes sont aujourd'hui en Maine-et-Loire. La production y est plus diversifiée avec quatre catégories de vins très différentes :

- rosés (450 000 hl/an sous les appellations Cabernet d'Anjou, Rosé d'Anjou ou Rosé de Loire),
- vins pétillants (200 000 hl sous les appellations « fines bulles » de Crémant de Loire et de Saumur mousseux principalement),
- rouges, (dont Saumur-Champigny et Anjou rouge) : 150 000 hl,
- blancs : 90 000 hl. La moitié sont dits moelleux (dont les Coteaux du Layon), et l'autre moitié comprend les Anjou Blanc, Saumur Blanc et Savennières notamment.

La Loire-Atlantique produit surtout des vins blancs, dont l'appellation Muscadet est la plus importante en surfaces et

Répartition des exploitations viticoles\* par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



\* orientation principale

en volumes (350 000 hl/an ; vingt fois plus qu'en Gros Plant). On y a perdu près de 3 400 ha de vignes en six ans, soit près des trois quarts des pertes régionales.

Les vins IGP de cépage sont répartis sur l'ensemble du vignoble. Les principaux sont le Sauvignon et le Chardonnay en blanc, et le Gamay en rouge.

En Vendée, une partie des vins est vendue sous l'appellation Fiefs Vendéens, mais la production est surtout écoulee localement. C'est aussi le département où le taux de perte de vignes en six ans semble le plus élevé : -40 %.

En Sarthe, les appellations Jasnières et Coteaux du Loir sont de faibles volumes. Les surfaces en vigne ont aussi diminué fortement sur cette zone plus excentrée du bassin de production.



## Surfaces et production de légumes

Les 13 750 hectares consacrés aux cultures légumières sur la région se répartissent entre différents types de légumes, entrant dans une grande diversité de modes de production et de commercialisation.

Les serres chauffées, fournissent les plus gros volumes pour l'expédition (tomates et concombres pour la France entière et l'export). Les surfaces maraîchères sont plutôt réservées à d'autres légumes frais pour l'expédition et pour les besoins locaux en filière courte. Des légumes sont aussi produits dans les rotations avec des cultures, souvent pour des industries de transformation.

### Chiffres clés 2016

- 19 500 ha de surfaces développées<sup>1</sup> en cultures légumières
- 5<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces
- 265 M€ de chiffre d'affaires

La région est reconnue pour son positionnement dans les filières de légumes frais. Pour certaines espèces, (mâche : 84 % de la production nationale 2016 est ligérienne ; radis : 33 %), elle est devenue leader. La région, principalement le bassin nantais, reste aussi présente sur les productions primeurs pour l'export vers les pays nordiques (mâche fraîche d'hiver, poireau et navet).

Ces fleurons masquent un peu la grande diversité des légumes frais produits sur le bassin ligérien : une gamme étendue de salades, choux, et autres racines et même fruits (fraises ou aubergines) pour des acheteurs souvent plus locaux, sur des saisons assez longues et avec des volumes réguliers.

Des spécialités d'Anjou complètent la gamme pour des offres souvent plus saisonnières. La production d'asperges semble relancée. Par contre, l'échalote est délaissée mais l'oignon compense, il progresse en surface et en volume, sous sa forme classique et en bottes. L'Anjou a longtemps été une région de fraises, mais l'évolution de la production est devenue plus irrégulière.

En Vendée, les spécificités locales : le melon (au sud près du bassin charentais), les légumes secs (IGP mogettes et lentilles) et la pomme de terre primeurs de Noirmoutier.

Le légume pour l'industrie (conserverie, congélation...) constitue une filière bien

### Principales productions de légumes frais en Pays de la Loire en 2016

(tonnes)	2000	2010	2016
Tomates	44 647	83 635	92 741
Mâche	24 364	30 936	36 637
Poireaux	41 742	30 368	22 372
Concombres	27 025	25 228	25 436
Salades diverses	29 242	21 496	21 129
Melon	13 561	16 948	16 906
Radis	12 821	13 038	15 804
Carottes	12 392	9 391	13 435
Céleris raves	4 056	3 004	2 832
Echalotes et oignons	10 382	5 212	8 140
Navets	9 210	5 874	6 498
Choux	10 118	7 895	4 149
Courgettes, poivrons et aubergines	5 416	3 833	8 274
Haricots secs	1 714	3 234	3 097
Fraises	3 474	2 998	2 062
Asperges	1 173	1 347	1 584
Lentilles	0	495	507
Autres légumes	16 014	15 273	17 899
<b>Total légumes frais</b>	<b>267 350</b>	<b>280 203</b>	<b>299 500</b>

nc : non connu

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

### Principales productions de légumes pour l'industrie\* en Pays de la Loire en 2016

(tonnes)	2000	2010	2016
Champignons**	95 979	59 208	50 610
Autres légumes	14 249	13 734	15 778
dont choux à choucroute	4 290	4 134	3 564
dont carottes	4 731	2 899	5 682
dont petits pois	936	1 841	1 673
dont haricots verts	2 350	3 180	3 521
dont céleris branche	515	372	455

nc : non connu

\*essentiellement conserves et surgelés

\*\*dont une petite part vendue en frais

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

<sup>1</sup>Surfaces développées : toute surface avec plusieurs cultures dans l'année est comptée autant de fois.

distincte. Des producteurs ligériens fournissent les conserveries de Bretagne qui cherchent à allonger leur saison tout en diversifiant leurs gammes de légumes. Les conserveurs de la région sont positionnés sur les champignons (Maine-et-Loire), mais résistent mal à une conjoncture difficile. Les haricots secs (Vendée), ou les choux à choucroute (Sarthe) semblent plus résilients.

A côté de ces filières organisées des volumes non négligeables de production sont faits par des producteurs indépendants, commercialisant leurs légumes autrement, soit par des circuits courts de proximité, soit directement sur des marchés de producteurs. Longtemps cantonnés près des centres urbains et des zones côtières, Ils ont été rejoints par des nouveaux acteurs qui misent

beaucoup sur l'évolution de la demande vers davantage de produits locaux, vers les produits issus de l'agriculture biologique. Ils essaient de s'organiser pour structurer cette filière biologique et se tournent vers les marchés de la restauration collective. Leurs gammes de produits sont très étendues pour maintenir une offre large sur l'année.

## Les exploitations légumières

1 799 exploitations ont déclaré une activité de production légumière au recensement agricole de 2010. Elles mettaient en valeur 13 001 ha. Elles étaient 1 491 à exploiter plus d'un demi hectare (ou son équivalent), seuil retenu pour définir une production significative.

La diversité des modes d'organisation enlève tout sens aux calculs de moyennes générales. Les maraîchers spécialisés, serristes ou de plein champ, sont de gros employeurs de main d'œuvre salariée, de plus en plus qualifiée. Les productions pour l'industrie sont

pour la plupart très mécanisées et s'insèrent dans les rotations avec des grandes cultures (sauf les champignons). Les exploitations maraîchères en circuits courts sont souvent de type familial, plus petites et avec moins de salariés.



### Spécificités départementales

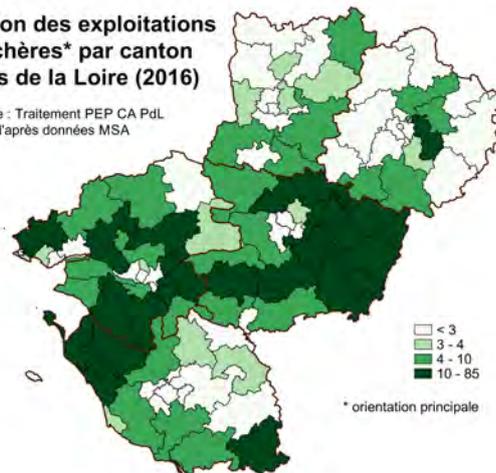
Les productions légumières d'expédition sont très localisées sur des bassins spécifiques, principalement le long de la Loire : vers Nantes pour la mâche, le poireau, les légumes primeurs ou le radis, et vers Saumur pour l'asperge, l'échalote et aussi les radis.

Les productions de légumes sous serres se développent essentiellement dans la région nantaise avec quelques débordements sur la Vendée limitrophe. Le rapprochement des acteurs facilite aussi bien l'organisation de la production (échanges techniques, besoins de main d'œuvre qualifiée...) que celle de l'expédition (plateformes, axes routiers...).

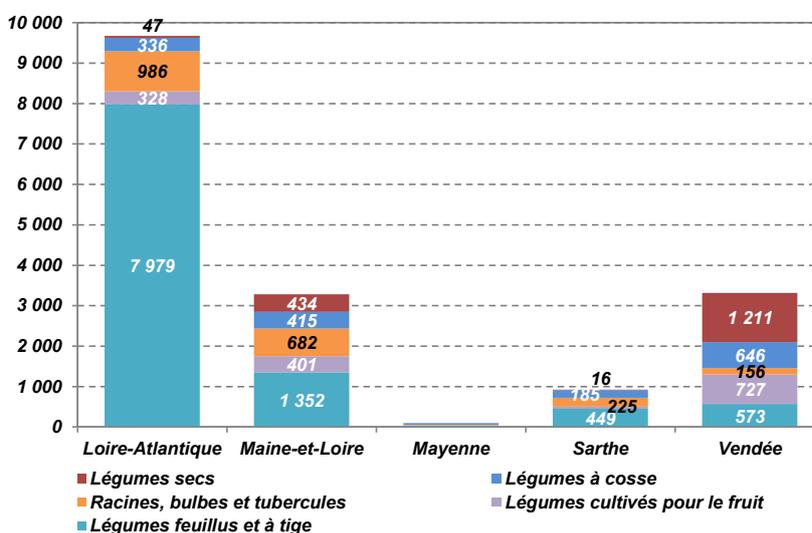
Les autres productions sont également assez localisées soit sur un territoire remarquable (primeurs à Noirmoutier, chou en Sarthe), soit sur des zones plus larges (légumes secs, légumes d'industrie).

### Répartition des exploitations maraîchères\* par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA

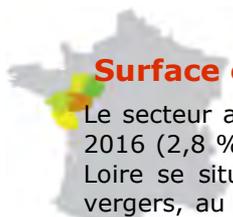


### Répartition de la surface légumière par département en Pays de la Loire en 2010 (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



## Surface et production de fruits

Le secteur arboricole génère un chiffre d'affaires de 156 millions en 2016 (2,8 % du chiffre d'affaires régional). La région des Pays de la Loire se situe au sixième rang national en termes de surfaces en vergers, au quatrième rang français pour la production de pommes de table, au premier rang pour les petits fruits rouges.

En 2016, le verger des Pays de la Loire s'étend sur 7 700 ha et regroupe plusieurs productions, dans l'ordre d'importance suivant :

Les pommes de table (4 720 ha) soit 61 % de la surface arboricole régionale et 13 % du verger national. Régionalement, des variétés traditionnelles bien présentes (Golden, Gala, Braeburn, Granny Smith) mais aussi un programme de rénovation variétale dynamique (Pink Lady, Ariane, Jazz...) mis en place depuis de nombreuses années,

Les pommes à cidre (1 400 ha), 11 % de la production nationale,

Les baies (800 ha) constituées essentiellement de cassis (fabrication de sirops) et de myrtilles,

Les poires de tables (350 ha), soit 7 % de la production nationale,

Les fruits à coque (240 ha),

Les fruits à noyau (140 ha), la cerise essentiellement.

Depuis 2000, la région a perdu plus de 30 % de la surface de verger, essentiellement sur les pommes de table sous le poids des crises arboricoles successives.

A noter que la récolte 2016 de pommes de table a reculé de l'ordre de 7 % à 237 000 tonnes en Pays de la Loire par rapport à 2015 en raison des conditions météorologiques.

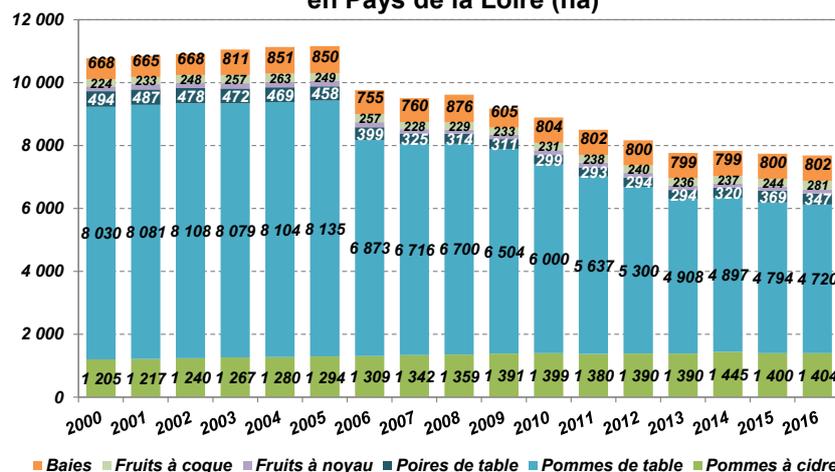
## Chiffres clés 2016

- 7 700 ha en surface de verger
- 4<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces
- 156 M€ de chiffre d'affaires

## Les exploitations fruitières

On recensait en 2010, 645 exploitations de plus de 1 ha de fruits en Pays de la Loire avec une surface moyenne de vergers de 14 ha.

Evolution de la surface en production de fruits en Pays de la Loire (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Evolution de la production de fruits en Pays de la Loire

(tonnes)	2000	2010	2016
<b>Fruits</b>	400 993	343 802	283 710
<b>Fruits à noyau</b>	1 096	971	688
<b>Fruits à pépins</b>	396 677	338 681	278 830
<i>dont pommes de table</i>	355 205	289 361	236 635
<i>dont poires</i>	12 630	9 540	9 695
<b>Fruits à coques</b>	411	406	576
<b>Baies</b>	2 809	3 744	3 616

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Les conditions pluvieuses du printemps ont retardé la floraison et diminué le nombre de fruits. La sécheresse de l'été a impacté le développement et le calibre des fruits. Plus globalement, sur les dix dernières années, la

rénovation du verger, la mise en place de filets de protection et les améliorations techniques dans la conduite du verger ont permis une amélioration sensible des rendements qui compense partiellement la perte des surfaces.

La filière de pommes de table est largement tournée vers l'extérieur. Une part importante de la production régionale est expédiée en dehors de la région (France, UE et grand export).



Le Maine-et-Loire est le principal département producteur de fruits de la région avec un verger de plus de 5 000 ha d'après le dernier recensement agricole de 2010 (la moitié de la surface régionale de vergers). En 2016, la pomme de table représente à elle seule 2 700 ha. La surface du verger de poires, en régression, se situe entre 100 et 200 ha. Le département produit également la plus grande part des baies avec 569 ha de cassis (essentiellement) et myrtilles. Les pommes à cidre sont présentes dans le nord-ouest du département avec 134 ha.

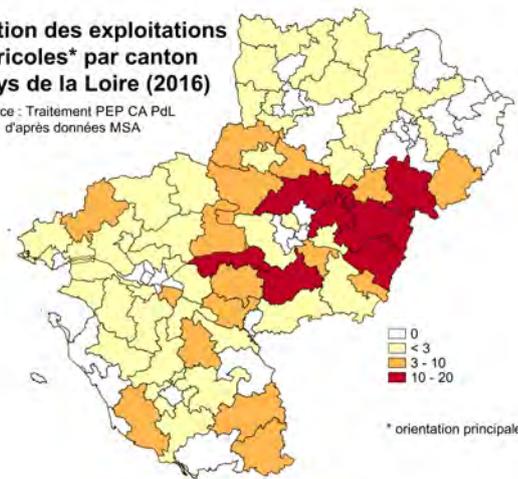
Les principaux vergers de la Sarthe sont localisés dans le sud du département. Un verger de pommes de table (1 100 ha) et un verger de pommes à cidre plus diffus sur le département de 590 ha (42 % de la surface régionale).

La Mayenne exploite une surface à peu près équivalente de pommes à cidre (42 % du verger régional soit 585 ha).

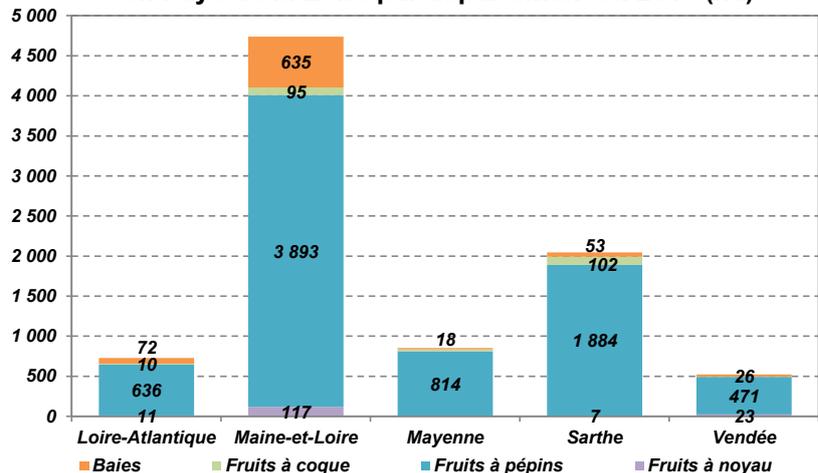
La Loire-Atlantique (390 ha de pommes de table) et la Vendée (470 ha de pommes de table) ont une production fruitière moins localisée mais bien présente.

Répartition des exploitations arboricoles\* par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



Répartition de la surface du verger en Pays de la Loire par département en 2010 (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

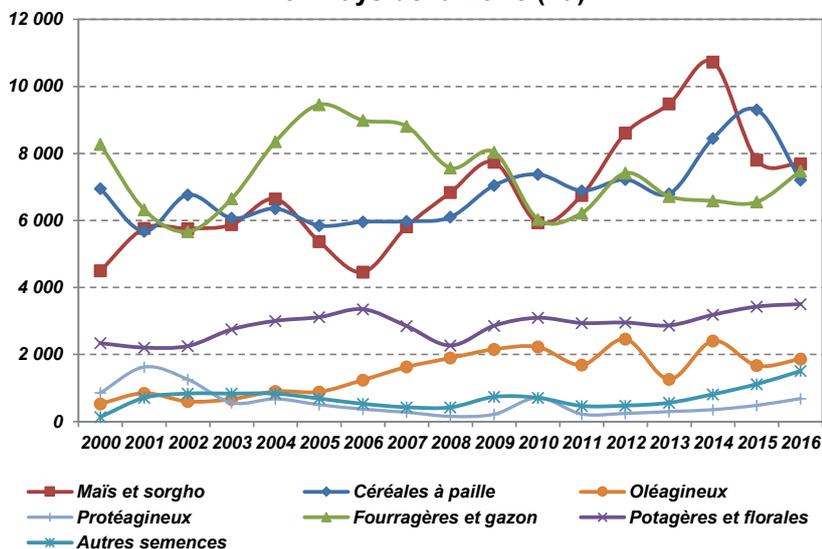


## Surfaces en semences

La région des Pays de la Loire est une région de tradition semences qui bénéficie de compétences et de savoir-faire.

En 2016, la région Pays de la Loire a consacré 30 000 ha à la production semencière (-1,4 % par rapport à 2015). Trois grandes catégories de semences sont présentes dans la région : 17 500 ha de semences de grandes cultures (céréales à paille, maïs et sorgho, oléagineux et protéagineux), 7 500 ha de semences fourragères et gazons et 3 500 ha de semences potagères et florales.

**Evolution des surfaces de semences en Pays de la Loire (ha)**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : GNIS

## Chiffres clés 2016

- 17 500 ha de semences grandes cultures, 7 500 ha de semences fourragères et gazons et 3 500 ha de semences potagères et florales soit 8,3 % de la surface nationale
- 7<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces
- 62 M€ de chiffre d'affaires

Les différentes catégories de semences ne suivent pas toutes la même dynamique. Alors que les semences fourragères et d'oléagineux renouent avec la hausse en 2016, celles de maïs se stabilisent après une forte baisse en 2015. Les semences de céréales à paille reculent sensiblement. Les autres catégories poursuivent leur progression.

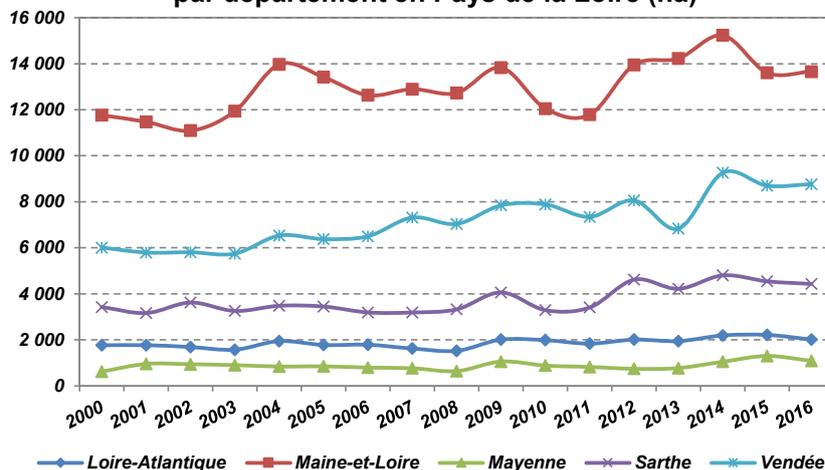
## Les exploitations semencières

En 2016, on recense en Pays de la Loire 1 770 exploitants multiplicateurs de semences (30 000 ha de semences).

## Spécificités départementales

Le Maine-et-Loire est le leader régional en production de semences avec des particularités fortes, 71 % des surfaces de maïs (5 500 ha), 71 % des surfaces en potagères et florales (2 500 ha) et l'essentiel des semences de chanvre (1 300 ha). La coopérative des producteurs de semences de chanvre est localisée à Beaufort-en-Vallée en plein cœur de la zone de production.

**Evolution de la surface totale en semences par département en Pays de la Loire (ha)**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : GNIS

Surfaces des différentes productions semencières par département en Pays de la Loire en 2016						
(ha)	44	49	53	72	85	PdL
<b>Betteraves chicorée</b>	0	32	0	0	0	32
<b>Céréales à paille</b>	1 449	1 456	682	1 060	2 563	7 210
<b>Fourrages et gazon</b>	298	2 599	187	1 946	2 447	7 477
<b>Lin et Chanvre</b>	73	1 273	88	44	0	1 477
<b>Maïs et Sorgho</b>	0	5 486	0	906	1 304	7 696
<b>Oléagineux</b>	10	105	0	43	1 707	1 865
<b>Potagères et florales</b>	128	2 481	50	131	716	3 506
<b>Protéagineux</b>	55	227	78	297	30	686
<b>Total</b>	<b>2 013</b>	<b>13 658</b>	<b>1 085</b>	<b>4 427</b>	<b>8 766</b>	<b>29 949</b>

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : GNIS

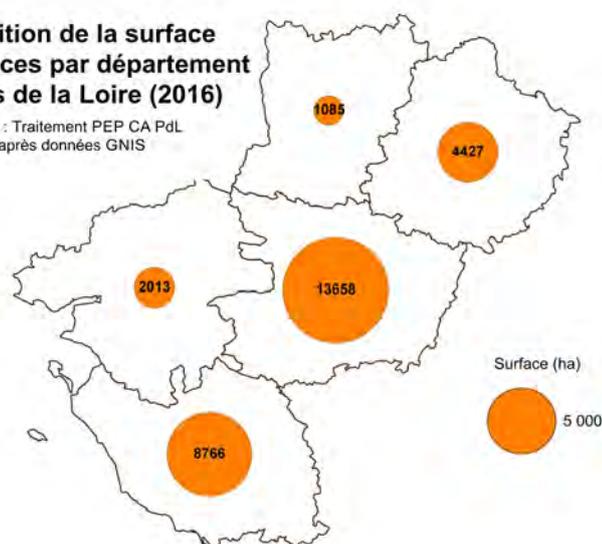
Globalement, les cultures de semences sont principalement localisées dans la vallée de l'Authion où se retrouvent installés les grands établissements semenciers. Le département comptabilise 800 agriculteurs-multiplificateurs.

La Vendée se situe en deuxième position régionale pour les surfaces de semences. Ce département produit principalement des semences de céréales à paille (2 600 ha), fourragères (2 500 ha), d'oléagineux (1 700 ha ; 90 % de la surface régionale) et de maïs (1 300 ha). La coopérative agricole des producteurs de plants de pommes de terre (Les Epresses) valorise l'essentiel de la production régionale (250 ha). La Vendée compte un peu plus de 500 agriculteurs multiplicateurs.

La production semencière est également présente dans la Sarthe (4 400 ha). Les semences fourragères (2 000 ha), les céréales à paille (1 000 ha) et le maïs (900 ha),

### Répartition de la surface en semences par département en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données GNIS



représentent l'essentiel des cultures de semences. Le département compte près de 250 agriculteurs multiplicateurs.

La production semencière est aussi présente sur deux autres départements et concernent surtout les céréales à paille en Loire-Atlantique (2 000 ha) et Mayenne (1 100 ha).



Nombre d'agriculteurs concernés et surfaces de semences par département en Pays de la Loire en 2016						
	44	49	53	72	85	PdL
<b>Nombre d'agriculteurs concernés</b>	112	806	85	245	522	1 770
<b>Surfaces semences (ha)</b>	2 013	13 658	1 085	4 427	8 766	29 949

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : GNIS



## Les surfaces en horticulture et pépinières

La région des Pays de la Loire se hisse dans les premiers rangs français de production d'horticulture et de pépinière. Son savoir-faire reconnu et historique lui confère une renommée nationale et internationale dans le secteur.

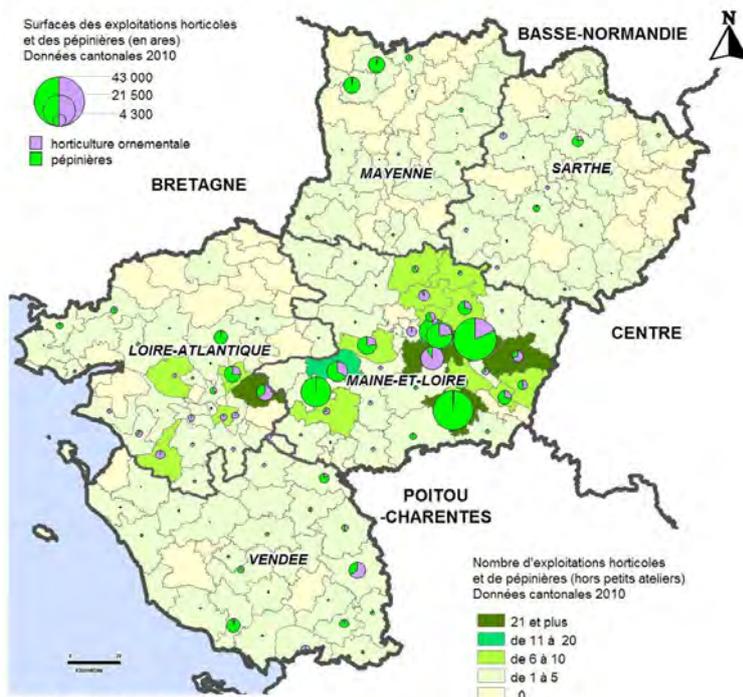
En 2015, les surfaces de production en horticulture et pépinière couvrent près de 3 000 ha dans la région (source FAM) dont 68 % en pleine terre, 20 % en conteneurs et 12 % en surfaces couvertes (tunnels ou serres).

Les surfaces en horticulture sont assez stables mais les mises en production ont baissé. Les surfaces en pépinières se sont réduites de près de 20 % en quinze ans.

### Chiffres clés 2016

- Près de 3000 ha
- 3<sup>e</sup> au rang national en termes de production
- 311 M€ de chiffre d'affaires

Les exploitations d'horticulture ornementale et de pépinière en région Pays de la Loire (hors petits ateliers) (RA 2010)



© MAAF - DRAAF Pays de la Loire  
SRISE - Pôle géomatique & analyse territoriale - 05/11/2012  
Source : AGRESTE - Recensement agricole 2010  
Fond cartographique : ©IGN-BDCarto®

Deux bassins de production se distinguent : le Maine-et-Loire et la région nantaise.

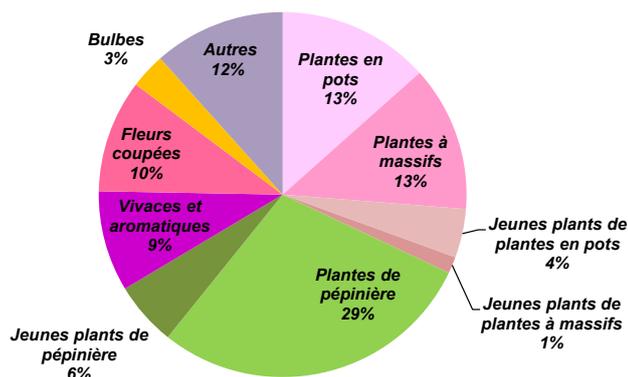
Jusqu'en 2011, malgré la baisse du nombre d'entreprises et un contexte difficile depuis plusieurs années, le chiffre d'affaires a toujours augmenté grâce à une productivité croissante et une activité de négoce en expansion.

Pour la première fois en 2012, le chiffre d'affaires a diminué. Et depuis, la baisse perdure. Il atteint 311 millions d'euros en 2016 (6 % du chiffre d'affaires agricole régional), en baisse de près de 13 % en quatre ans. La forte concurrence étrangère, la diminution importante de l'utilisation des végétaux par le marché des collectivités et du paysage, les jardins plus petits, sans oublier le climat peu propice à l'achat des particuliers ces dernières années ont concouru aux difficultés du secteur.

Les plantes de pépinière dominent les ventes avec 30 % de la valeur de production de la filière. Viennent ensuite les plantes en pot (13 % du chiffre d'affaires, mais en forte baisse), puis les plantes à massif (13 % du chiffre d'affaire). Les plantes vivaces et aromatiques ainsi que les plants potagers ont par contre vu leur valeur de production progresser. Les fleurs coupées et les bulbes, secteurs très concurrentés, voient leur production diminuer.

La filière horticole régionale demeure un secteur grand utilisateur de main d'œuvre (3 900 actifs ETP en 2015) majoritairement salariée ; même si cet emploi décroît ces dernières années.

### Répartition du chiffre d'affaires horticole par produit en Pays de la Loire en 2015



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : FranceAgriMer

Les Pays de la Loire sont une grande région d'expédition comparé à la France où la vente locale aux particuliers domine. 54 % des ventes se réalisent hors région et 8 % sont exportées vers l'UE.

## Les exploitations horticoles et pépinières

En 2010, 715 entreprises valorisent 3 500 ha d'horticulture et de pépinières en Pays de la Loire (source RA). Parmi ces exploitations, 438 dégagent plus de 80 % de

leur chiffre d'affaires dans l'activité horticole (source FAM). En 2015, on recensait 318 entreprises (source FAM), soit une forte concentration des structures.

La filière a connu plusieurs années difficiles avec pour conséquence des baisses de mises en production et des arrêts d'entreprises.



### Spécificités départementales

Le Maine-et-Loire est le leader régional en horticulture ornementale et pépinière. La production y est moins spécialisée que dans les autres départements. On remarque notamment dans les

vallées de l'Authion et du Saumurois une association de l'horticulture ou de la pépinière avec des semences ou des légumes. En Loire-Atlantique, l'horticulture est plus présente que la pépinière. Les ateliers

sont de plus grande taille. Dans les trois autres départements, l'orientation vers l'horticulture ou la pépinière est moins fréquente mais de belles structures se sont développées.



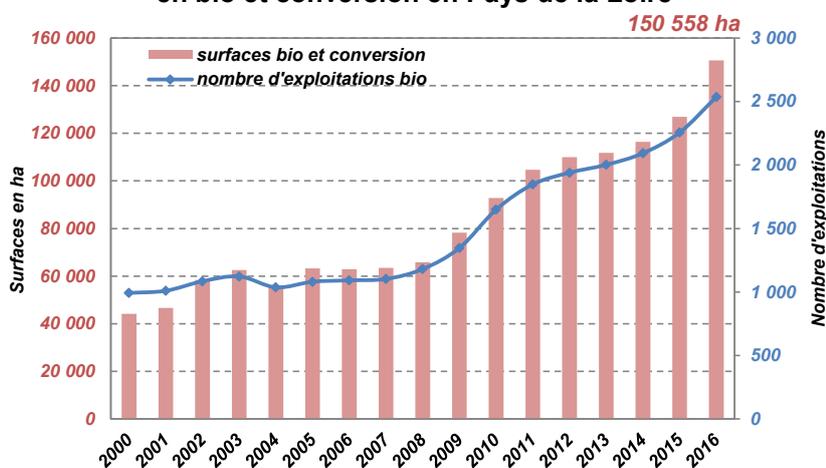
## L'agriculture biologique

Les Pays de la Loire sont une des régions phares en agriculture biologique. En 2016, ce sont 150 558 ha qui lui sont consacrés, soit 7,2 % de la SAU, quand en France cette proportion atteint 5,7 %. Les Pays de la Loire se positionnent au quatrième rang national en surface bio. L'agriculture biologique concerne 2 536 exploitations, soit 9 % de l'ensemble des exploitations ligériennes. Le taux de mixité (systèmes à la fois en bio et en conventionnel) est de 15 %.

### Chiffres clés 2016

- **150 558 ha soit 7,2 % de la SAU ligérienne**
- **4<sup>e</sup> au rang national en termes de surfaces bio**
- **2 536 exploitations en agriculture biologique**

### Evolution des surfaces et des exploitations en bio et conversion en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agence bio et ORAB PdL

Les surfaces conduites en agriculture biologique ont fortement progressé sur la région. Après un ralentissement observé au début des années 2000, les conversions se sont accélérées de 2009 à 2011. Le cap des 100 000 ha en bio a été franchi. Puis le contexte a été moins favorable de 2012 à 2014.

Les conversions, très dynamiques en 2015, se sont poursuivies sur un rythme soutenu en 2016 avec 345 nouvelles conversions. Elles ont été nombreuses en bovins lait et bovins viande ainsi qu'en grandes cultures et lait de chèvre.

### Productions animales conduites en bio en Pays de la Loire en 2016

(Effectifs ou m <sup>2</sup> )	Vaches allaitantes	Vaches laitières	Volailles de chair (m <sup>2</sup> )	Poules pondeuses	Truies	Chèvres	Brebis
bio et conversion	27 759	31 697	140 231	907 993	2 430	8 920	15 945
Total	443 870	529 677	5 256 000*	5 607 000	132 424	103 595	82 850
Part bio	6,3%	6,0%	2,7%	16,2%	1,8%	8,6%	19,2%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

\*Données RA 2010

Source : ORAB et Agreste

Une large diversité de productions est conduite en bio, reflet de la richesse agricole régionale. Les Pays de la Loire sont une grande région de production bovine. Elle se classe au premier rang national en nombre de truies et poulets de

chair bio. Ces productions représentent toutefois une part encore assez faible de la production régionale. En poules pondeuses bio, la région se place derrière la Bretagne et les effectifs bio représentent 16 % des poules pondeuses

ligériennes. En production ovine, ce sont plus de 19 % des brebis qui sont conduites en bio. L'agriculture biologique est particulièrement représentée dans ces deux productions.

### Productions végétales conduites en bio en Pays de la Loire en 2016

(ha)	Grandes cultures	Légumes frais	Légumes secs	Fruits	Viticulture	Surfaces fourragères
bio et conversion	33 821	1 773	660	1 098	3 199	108 222
Total	835 617	10 263	2 838	8 367	31 884	1 171 284
Part bio	4,0%	17,3%	23,3%	13,1%	10,0%	9,2%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB et Agreste

Plus de 70 % de la sole bio sont des surfaces fourragères et les grandes cultures recouvrent 22 % de la SAU. La présence notoire du végétal spécialisé confère à la région une place prépondérante dans le secteur. La production de légumes bio est particulièrement développée avec de nombreuses conversions à noter ces dernières années : 23 % des surfaces en légumes secs et 17 % des surfaces en légumes frais sont orientées en agriculture biologique. Entre

2009 et 2016, les surfaces en légumes bio ont progressé de 170 %. Les surfaces viticoles et en fruits bio se sont développées de 120 %.

La vente en circuit court est très répandue chez les agriculteurs bio : la moitié des exploitations commercialisent en partie leur production par cette voie. Elle est particulièrement pratiquée en végétal spécialisé mais aussi dans les productions qui sont en cours de structuration de filière (ovins et caprins).

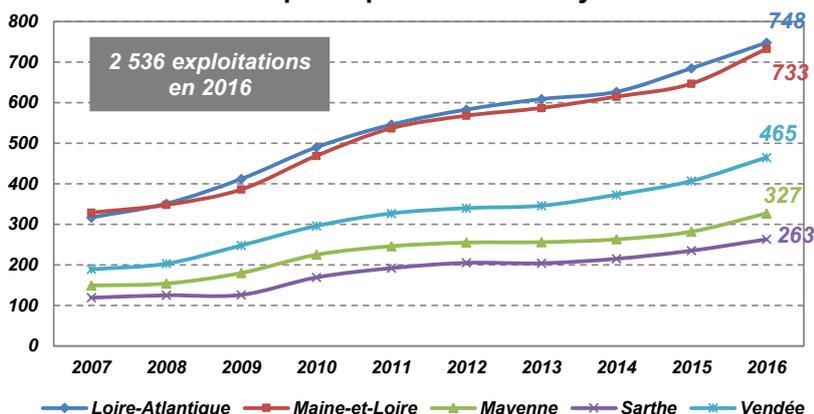
20 % des exploitations bio ligériennes transforment une partie de leur production à la ferme. Cette activité est fréquemment présente en exploitations viticoles et arboricoles. La fabrication de farine ou de pain, de fromages ou autres produits laitiers peuvent être également réalisés à la ferme.

L'agriculture biologique est génératrice d'emplois : 10,9 % des ETP agricoles de la région en exploitations bio.



## Spécificités départementales

Evolution du nombre d'exploitations en bio et conversion par département en Pays de la Loire

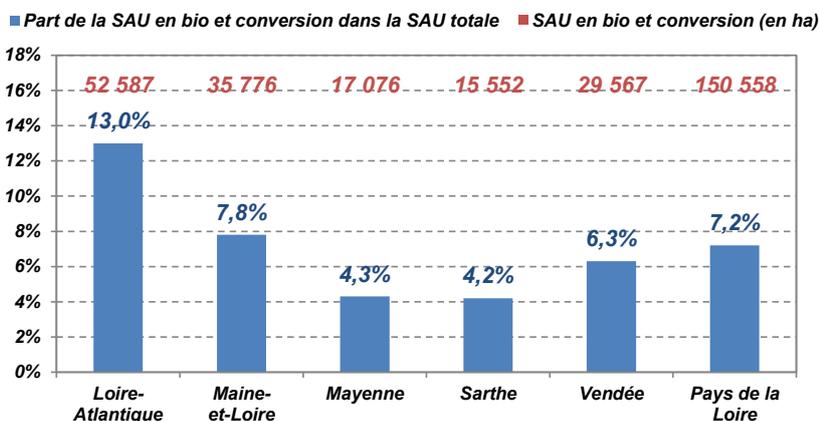


PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB

Depuis 2009, tous les départements ligériens ont connu un accroissement du nombre d'exploitations en bio et en conversion, particulièrement prononcé en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces deux départements rassemblent 60 % des exploitations en bio et en conversion de la région en 2016.

SAU cultivée en mode de production biologique par département en Pays de la Loire en 2016



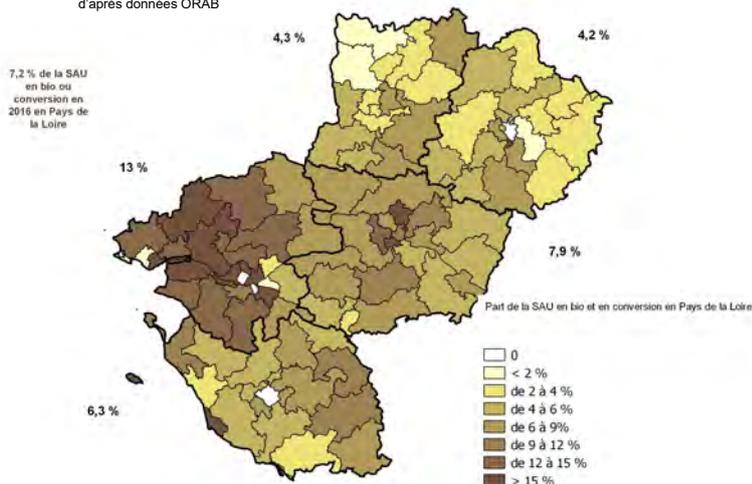
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB

7,2 % de la SAU régionale est orientée en mode de production biologique. La Loire-Atlantique fait figure de leader avec 13 % de sa SAU en bio. Celle-ci atteint presque 53 000 ha en 2016. Elle est suivie par le Maine-et-Loire avec près de 36 000 ha (7,8 % de la SAU). La Vendée compte 29 600 ha soit 6,3 % de sa SAU. Enfin, la part de SAU en bio atteint désormais 4,3 % en Mayenne et 4,2 % en Sarthe.

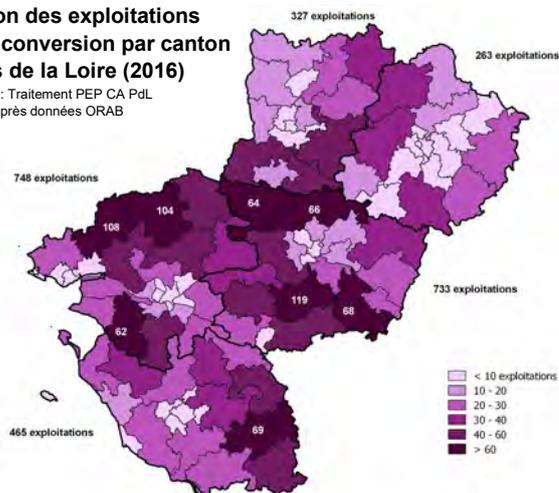
### Part de la SAU bio par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données ORAB

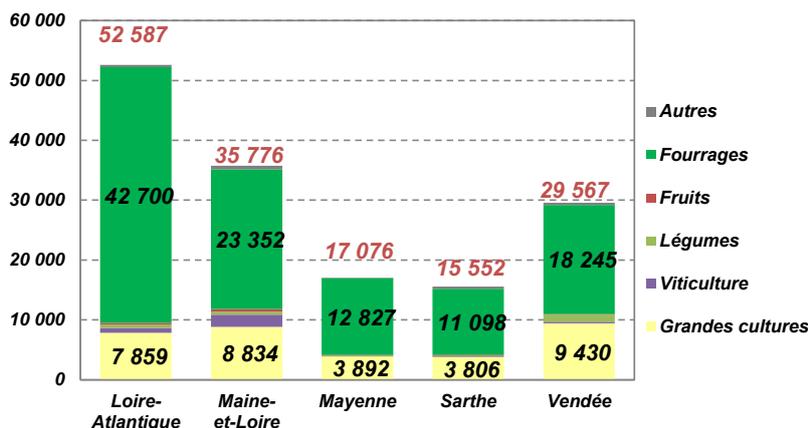


### Répartition des exploitations en bio et en conversion par canton en Pays de la Loire (2016)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données ORAB



### Utilisation des surfaces en bio et conversion par département en Pays de la Loire en 2016



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB

A l'intérieur même des départements, il existe de fortes hétérogénéités. On distingue quatre grandes zones à fort développement :

- le Pays de Redon et les plateaux boisés nantais (44),
- le Choletais et le Saumurois (49),
- le haut Bocage et l'est du bas Bocage vendéen (85),
- la zone bocagère du Segréen (49) et le sud Mayenne (53).

Des zones comme le Pays de Retz (44) consolident leur émergence. Les zones à fort dynamisme bio s'amplifient.

L'agriculture biologique s'accroît dans tous les territoires. Le nord ouest Mayenne et l'est sarthois restent toutefois un peu moins denses.

Le Maine-et-Loire se distingue par l'importance du végétal spécialisé (9 % de la sole bio). Les grandes cultures sont particulièrement présentes en Vendée (un tiers de la SAU bio). On y souligne également une présence notable de légumes (surtout des légumes secs) qui représentent 4 % des surfaces.

Les grandes cultures ont une place prépondérante dans la sole bio sarthoise : 25 % de la SAU.

Les surfaces fourragères représentent plus des trois quart de la SAU bio de la Loire-Atlantique et de la Mayenne, leurs exploitations ayant une orientation éminemment bovine.



## Les signes de qualité

La région Pays de la Loire est la principale région française de production de produits de qualité avec plus de 5 900 exploitations engagées, 4 275 hors agriculture biologique en 2010. Trois signes français (Label Rouge, AOC et agriculture biologique) et deux signes européens (AOP et IGP) sont officiellement reconnus. L'agriculture biologique est traitée dans la partie qui lui est dédiée.



Il s'agit d'un label garantissant la qualité supérieure d'un produit. La région Pays de la Loire est la première région française en produits Label. Près de 2 500 exploitations sont engagées dans un des 110 cahiers des charges Label Rouge de la région. Les produits concernés sont par exemple la volaille, les œufs, le bœuf fermier, l'agneau, la moquette...



L'appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne un produit qui tire sa typicité et son authenticité de son origine géographique, de son terroir. Près de 2 000 exploitations agricoles sont concernées dans la région Pays de la Loire au travers une trentaine dont la majorité en vins, une en fabrication beurre et une en viande bovine (Maine-Anjou). La vigne en AOC s'étend sur 31 000 ha. En 2009, un nouveau produit : le pommeau du Maine a été reconnu comme AOC.



L'appellation d'origine protégée (AOP) est l'équivalent européen de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne. Elles sont au nombre de deux en Pays de la Loire. Il s'agit du beurre Charentes Poitou et de la Viande Maine Anjou.



L'indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont au moins une des étapes de production ou de fabrication a lieu dans une zone géographique bien déterminée. Ce nom géographique est protégé au niveau européen. Une vingtaine d'IGP sont reconnues en Pays de la Loire dont la majorité en volailles ainsi que par exemple le Bœuf du Maine, le Bœuf de Vendée ou la mâche nantaise. Cela place la région dans le trio de tête des régions européennes détenant ce signe de qualité.

### Exploitations produisant sous signe officiel de qualité (SOQ) en 2010

	Nombre d'exploitations
AOC-AOP non viticole	320
AOC-AOP viticole	1 615
IGP non viticole	150
IGP viticole	780
Label rouge	2 480
<b>Total produisant au moins un SOQ hors agriculture biologique</b>	<b>4 275</b>

NB : Certaines exploitations combinent plusieurs SOQ

Source : Agreste



## Les circuits courts dans les exploitations

Les circuits courts se caractérisent par leur grande diversité : transformation ou non à la ferme, type de produits, modes de commercialisation, importance de l'activité dans le chiffre d'affaires de l'exploitation. On désigne généralement par circuits courts les modes de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Cela recouvre donc :

- la vente directe du producteur au

consommateur : à la ferme, sur les marchés, dans les magasins de producteur, en AMAP...

- la vente indirecte, via un intermédiaire qui peut être un commerçant détaillant, une GMS, un restaurant commercial ou collectif etc.

Selon le dernier recensement agricole, 5 300 exploitations (soit 15 % des exploitations ligériennes) pratiquent la vente en circuits courts dans les Pays de la Loire. Le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique sont les deux

départements où cette activité est la plus développée du fait de l'importance de la viticulture et de la présence de grands bassins de consommation (agglomération de Nantes, Saint-Nazaire, Angers).

Les circuits courts sont très répandus dans le secteur bio : 48 % des exploitations bio ligériennes pratiquent ce mode de commercialisation et 20 % ont un atelier de transformation à la ferme<sup>1</sup>.

Nombre d'exploitations ligériennes commercialisant en circuits courts par département en 2010						
	44	49	53	72	85	PdL
Exploitations vendant en circuits courts	1 582	1 805	431	602	881	5 301
% d'exploitations vendant en circuits courts	25%	22%	5%	11%	14%	15%
<b>Hors viticulture :</b>						
% d'exploitations vendant en circuits courts	1 071	1 074	431	566	837	3 979

Source : Agreste, RA 2010

## Les circuits courts selon le type de production

Vente en circuits courts selon le type de production		
	Exploitations vendant en circuits courts	% d'exploitations de la filière vendant en circuits courts
Produits animaux <sup>(1)</sup>	1 980	9%
Vin	1 322	58%
Légumes	706	43% <sup>(2)</sup>
Oeufs et volailles	459	7%
Fruits	338	38% <sup>(3)</sup>
Produits laitiers	267	2%
Miel	137	42% <sup>(4)</sup>
Autres produits	629	-

<sup>(1)</sup> autre que lait, œuf et volailles

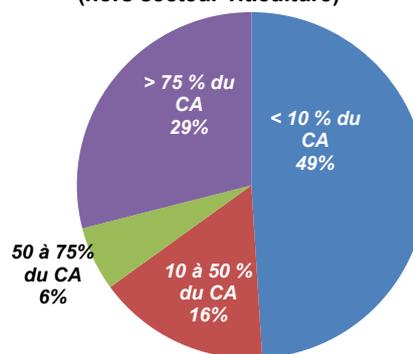
<sup>(2)</sup> des surfaces en légumes hors pommes de terre

<sup>(3)</sup> des surfaces en fruits

<sup>(4)</sup> des ruches

Source : Agreste, RA 2010

Répartition des exploitations vendant en circuits courts selon la part du CA total de l'exploitation générée par ce type de vente (hors secteur viticulture)



Source : Agreste, RA 2010

La viande (bœuf, porcs, agneau...) et le vin sont les produits phares de la vente en circuits courts dans la région. Mais la part d'exploitations pratiquant ce type de commercialisation est très variable entre les productions : importante en vin (58 % des

exploitations concernées), légumes et fruits, elle est inférieure à 10 % dans le secteur de l'élevage, largement dominé par les filières longues en Pays de la Loire.

Hors viticulture, 35 % des exploitations en circuits courts

génèrent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires par ce type de vente. Il existe un effet « taille d'exploitation » important : plus l'exploitation est grande et moins la part des circuits courts dans le chiffre d'affaires est élevé.

<sup>1</sup> Source : Observatoire régional de l'agriculture biologique des Pays de la Loire, données 2015

## Les circuits courts : un secteur en pleine évolution

Près de huit français sur dix (77 %) disent chercher plus qu'il y a cinq ans l'origine d'un produit alimentaire avant de l'acheter. Pour 46 % d'entre eux, l'achat directement auprès du producteur apparaît comme un gage de réassurance<sup>1</sup>. De leur côté, les collectivités travaillent à relocaliser l'approvisionnement de leurs établissements de restauration collective. Le marché est donc porteur.

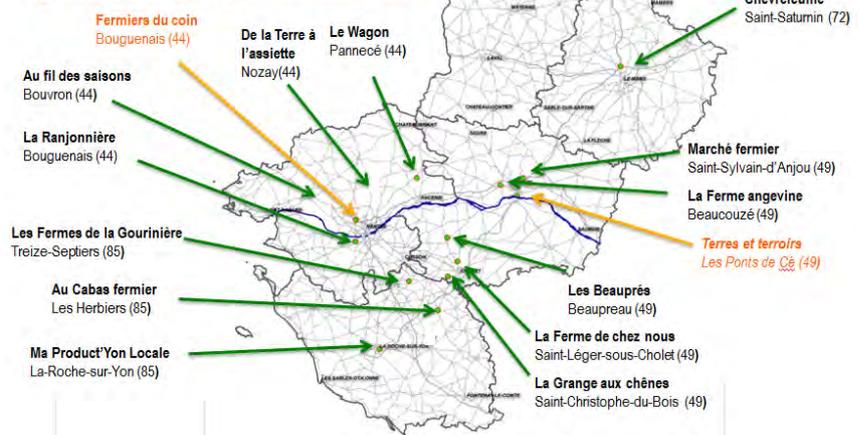
Côté offre, les circuits courts attirent un nombre croissant d'agriculteurs. 43 % des candidats à l'installation reçus dans les PAIT en 2016 avaient un projet de vente en circuits courts. Selon les départements, de 6 à 26 % des installations aidées comportent un volet « circuits courts » (avec une dynamique particulièrement forte en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire).

### Les points de vente collectifs en Pays de la Loire (mars 2016)

#### Magasins physiques avec :

- **gouvernance par un collectif de producteurs**

- **gouvernance partagée (producteurs + autre)**



Enfin, les modes de commercialisation se diversifient, notamment pour répondre à l'enjeu du regroupement de l'offre de produits. En 2016 en Pays de la Loire, on compte 13 points de vente collectifs (voir carte). La vente en ligne se développe et permet de nouveaux modes de distribution (drive fermier). Enfin, l'arrivée d'acteurs privés sur le créneau porteur du « circuit court » contribue aussi à la diversification des circuits de vente (magasin de producteurs avec gouvernance partagée, La Ruche qui dit oui... etc.).

<sup>1</sup> Sondage IPSOS pour Bienvenue à la ferme 2014



## L'agritourisme et l'oenotourisme

L'agritourisme constitue à la fois un facteur de valorisation du territoire et un moyen pour les agriculteurs de diversifier leur revenu. Ce concept recouvre différents types de prestations d'accueil sur les fermes :

- hébergement en gîtes, chambres d'hôtes ou campings. Selon le RA de 2010, 338 exploitations ligériennes proposent de l'hébergement touristique<sup>1</sup>,
- loisirs : visites découverte des productions agricoles, activités équestres, animations diverses (ateliers cuisine, journée vendange, labyrinthe de maïs...), location de salles...
- accueil de scolaires sur des fermes pédagogiques,
- restauration (ferme auberge, goûters à la ferme...).

Sans être véritablement une activité touristique, la vente

directe de produits de la ferme et de vin constitue par ailleurs un volet important de la mise en tourisme des territoires.

Compte tenu de la diversité des activités, de la frontière parfois floue avec l'activité agricole (vente directe), il est difficile d'établir un recensement précis du nombre d'agriculteurs impliqués dans l'agritourisme en Pays de la Loire, en dehors des activités d'hébergement. Bien que non exhaustif, l'activité des réseaux spécialisés sur ce secteur apporte un éclairage sur

## Les réseaux généralistes : Bienvenue à la ferme et Accueil Paysan

Bienvenue à la ferme réseau des Chambres d'agriculture rassemble exclusivement des agriculteurs en activité. Il

compte 260 adhérents en Pays de la Loire.

Accueil Paysan compte 63 adhérents : si la majorité est

agriculteur mais le réseau est également ouvert à des ruraux non agriculteurs.

Nombre d'exploitations ligériennes agréées par type de prestation en 2016					
		Hébergement et accueil camping car	Loisirs, fermes pédagogiques	Fermes auberges	Produits de la ferme
	<b>Bienvenue à la ferme</b>	72	46	5	196
	<b>Accueil Paysan*</b>	36	12	0	21

\*seuls les adhérents agriculteurs sont comptabilisés dans ce tableau

## Les démarches oenotouristiques

Elles sont coordonnées par l'interprofession des vins de Loire, Interloire et concernent le Maine-et-Loire, la Loire-

Atlantique et la Sarthe. Dans ce secteur également, les acteurs se fédèrent pour professionnaliser l'offre et

mutualiser les moyens de promotion autour de deux démarches phares.

<sup>1</sup> Source : DRAAF Pays de la Loire



Le label **Vignoble et découverte** est attribué par les ministres chargés du tourisme et de l'agriculture, après recommandation du Conseil Supérieur de l'Oenotourisme. Ce label distingue les destinations proposant une offre complète et de qualité pour du court séjour sur la thématique du vignoble. Dans les Pays de la Loire, cinq destinations sont labellisées : Muscadet Loire Océan, Angers Loire Valley, Vallée du Layon, Saumur Val de Loire et Vallée du Loir.



La charte **Caves touristiques du vignoble de Loire**, gérée par Interloire est une démarche de qualité d'accueil en cave destinée à valoriser une offre touristique viticole de qualité (avec un niveau « excellence » distinguant les meilleures prestations). 177 domaines viticoles adhèrent aujourd'hui à cette démarche en Pays de la Loire dont 28 sont labellisées « cave d'excellence »

<b>Développement de la démarche Caves touristiques Vignoble de Loire en Pays de la Loire (hors coopératives)</b>			
	<b>Vignoble nantais</b>	<b>Anjou-Saumur</b>	<b>Sarthe (Vallée du Loir)</b>
<b>Domaines « labellisés »</b>	61	111	5
<b>Domaines « Caves d'excellence »</b>	13	14	1



## Sont comptabilisés comme exploitation agricole

- Maraîchage, floriculture, horticulture
- Arboriculture fruitière
- Pépinière
- Cultures céréalières et industrielles, "grandes cultures"
- Viticulture
- Autres cultures spécialisées
- Elevages bovins lait
- Elevages bovins viande
- Elevages bovins mixte
- Elevages ovins, caprins
- Elevages porcins
- Elevages de chevaux
- Autres élevages de gros animaux
- Elevage de volailles, lapins
- Autres élevages de petits animaux
- Cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage





Panorama réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire à partir de données MSA et Agreste - SRISE DRAAF PdL, traitées par le PEP CA PdL.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



**Chambre d'agriculture Pays de la Loire**

9 rue André-Brouard  
CS 70510

49105 ANGERS Cedex 02

Tél. : 02 41 18 60 00

accueil@pl.chambagri.fr

<http://www.paysdelaloire.chambagri.fr>